



Les Missions
du Séminaire de Québec
dans la vallée du Mississippi,
1698-1699

Noël Baillargeon

Collections et archives

MUSÉE DE LA
CIVILISATION

Québec

Ouvrage réalisé sous la direction de

Danielle Aubin

Recherche et rédaction

Noël Baillargeon

Recherche iconographique

France Saint-Hilaire

Kathleen Brosseau

Numérisation

Kathleen Brosseau

Mise en pages des textes et des images

Linda Bélanger

Couverture

Illustration tirée de Charles Bécard de Granville (1675-1703), **Les raretés des Indes** : « **Codex canadiensis** ». Paris : Librairie Maurice Chamonal, 1930, planche 5.

Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, fonds ancien, 719.2.1.

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-551-21467-X

© Musée de la civilisation, Québec

Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications

Table des matières

- 5 Avant-propos
- 7 Introduction
- 9 Sigles
- 13 Projet de lettres patentes autorisant le Séminaire de Québec à fonder des missions au Mississippi.
- 17 Lettres patentes de M^{gr} de Saint-Vallier autorisant la fondation des missions du Mississippi par le Séminaire de Québec, 30 avril 1698.
- 21 Lettres patentes de M^{gr} de Saint-Vallier accordant au Séminaire de Québec la permission exclusive de s'établir chez les Tamarois, le 14 juillet 1698, et confirmant les lettres patentes des 30 avril et 1^{er} mai.
- 25 Lettres patentes du gouverneur Frontenac, du 17 juillet 1698, autorisant les missionnaires du Séminaire de Québec à se rendre avec leur équipage au Mississippi.
- 29 Nomination de l'abbé François de Montigny comme supérieur des missions du Mississippi, le 12 mai 1698.
- 31 Liste des « engagés » de M. de Montigny, leurs salaires et autres déboursés de l'expédition de 1698-1699.
- 37 Trois lettres de l'abbé Jean-François Buisson de Saint-Cosme adressées à M^{gr} de Laval.
- 39 1^{ère} lettre : Lettre autographe datée du lac Huron, le 30 août 1698.
- 43 2^e lettre : Lettre autographe datée de Michillimackinac, le 13 septembre 1698.
- 49 3^e lettre : Copie d'une lettre datée de la Rivière Arkansas, le 2 janvier 1699.
- 73 Lettre autographe de l'abbé François de Montigny à M^{gr} de Saint-Vallier, datée de sa mission des Taensas, le 25 août 1699.
- 93 Épilogue
- 99 Index

Avant-propos

De tout temps, la découverte et l'exploration du territoire ont suscité chez l'homme l'intérêt, la fascination et provoqué le défi. De nombreuses expéditions ont permis la découverte de terres inconnues, de contrées aussi étranges qu'évocatrices de prospérité et de pouvoir. À la fin du XVII^e siècle, des hommes partent à l'aventure vers le sud en empruntant les cours d'eau pour découvrir le territoire et répandre la foi, la langue et la culture française.

Le Séminaire de Québec a parrainé de ces expéditions dans le but de créer et d'établir des missions le long du fleuve Mississippi. Par le truchement du patrimoine écrit du Séminaire de Québec, nous livrons notamment l'histoire de ses missions qui, pour l'époque, représentaient un défi de taille. En tant que témoins de ces peuples, ce recueil de lettres authentiques véhicule les préoccupations, les aspirations et les rêves de ces hommes d'ambition et de volonté. À la lecture de ces précieux témoignages, nous entrons dans le récit des acteurs; celui de l'établissement de missions le long du Mississippi. Les écrits de ces hommes de foi et de pouvoir illustrent aussi les traces de ceux qui ont contribué à enraciner et à transporter la culture française et les valeurs judéo-chrétiennes en Amérique.

Noël Baillargeon, historien et prêtre du Séminaire de Québec, présente des documents anciens enrichis de notes historiques qui font mieux saisir le contexte de l'époque et la grande aventure que sont ces missions. Chacun des documents prend force grâce à l'interrelation des uns en rapport avec les autres, mais aussi par la notoriété reconnue des auteurs de ces lettres.

Nos plus sincères remerciements à monsieur Baillargeon pour son apport à ce recueil de lettres et à la diffusion d'un moment d'histoire de l'Amérique française. Laissons place maintenant à l'enrichissement de la connaissance et libre cours à l'imaginaire généré par ce saut dans notre passé.

La directrice du Service des archives
et de la documentation,



Danielle Aubin

Introduction

Plus de quinze ans s'étaient écoulés depuis les découvertes de Cavalier de La Salle lorsque, en 1698, le Séminaire de Québec prit la résolution d'évangéliser les peuplades indigènes disséminées le long du Mississippi. M^{gr} de Saint-Vallier donna aussitôt son consentement à cette entreprise que personne n'avait tentée jusque là. Par deux mandements, datés du 30 avril et du 14 juillet, l'évêque de Québec accorda aux directeurs du Séminaire l'autorisation exclusive d'envoyer des missionnaires partout où ils le jugeraient à propos et, en particulier, chez les Indiens de la tribu des Tamarois.

Le 16 juillet, les trois prêtres choisis pour jeter les bases des futures missions, François de Montigny, supérieur et grand vicaire, Antoine Davion et Jean-François Buisson de Saint-Cosme, se mettaient en route. Ils arrivèrent quatre jours plus tard à Montréal où le gouverneur Frontenac leur remit un sauf-conduit les autorisant à partir avec douze hommes d'équipage répartis dans quatre canots d'écorce. Le départ de l'expédition eut lieu à Lachine le 24 juillet. Les voyageurs prirent le chemin de l'Outaouais et du lac Nipissing pour se rendre au fort de Michillimackinac, sur le lac Huron, qu'ils atteignirent le 8 septembre. Les missionnaires y rencontrèrent l'ancien lieutenant de La Salle, le chevalier Henri de Tonty, qui s'offrit à les accompagner jusqu'aux Arkansas. Nul ne connaissait mieux le Mississippi que ce valeureux explorateur qui l'avait parcouru à trois reprises entre 1682 et 1690. Sur ses conseils, l'expédition remonta la rive occidentale du lac Michigan jusqu'à Chicago pour descendre ensuite les rivières Des Plaines et Illinois jusqu'au Mississippi. Le 27 décembre, nos voyageurs abordaient chez les Arkansas.

Les Arkansas habitaient deux villages éloignés de neuf lieues l'un de l'autre. En outre, cette nation, décimée par la guerre et par la maladie, ne comptait plus que quatre cents des douze cents guerriers d'autrefois. Pour ces raisons, les trois missionnaires furent d'avis qu'il valait mieux aller à d'autres peuples et poursuivirent leur route vers le sud. Ils visitèrent ainsi les Tonicas sur les bords de la rivière des Yasous, à soixante lieues des Arkansas, puis les Taensas vingt lieues plus bas. Ces indigènes étaient des sédentaires et d'un naturel apparemment paisible. Leur nombre s'élevait à deux mille âmes environ, sans compter les Natchez, voisins des Taensas, dont on disait la population encore plus considérable. Le pays qu'ils habitaient était d'une extraordinaire fertilité et, en plein mois de janvier, il y faisait aussi chaud qu'à Québec en juillet. Cette fois, M. de Montigny jugea préférable de s'arrêter et de créer deux missions, l'une pour M. Davion, chez les Tonicas, et l'autre chez les Taensas dont il se chargerait lui-même.

Cependant, un problème se posait qui était celui de la distance car les Taensas étaient à mille lieues de Québec. La seule solution, c'était d'établir chez les Tamarois une troisième mission qui servirait en même temps de relais et M. de Saint-Cosme fut désigné pour occuper ce poste. Le supérieur de Montigny, obligé de remonter à Chicago où il avait laissé

du bagage l'automne précédent, en profita pour reconduire son confrère dans sa mission. L'abbé de Saint-Cosme se mit à l'œuvre dès son arrivée, en avril 1699, et, un mois et demi plus tard, les deux missionnaires inauguraient la chapelle dédiée à la Sainte-Famille des Tamarois.

Les trois précurseurs s'étaient donc acquittés heureusement du mandat que leur avaient assigné le Séminaire et l'évêque de Québec. Ce premier succès était d'autant plus prometteur que les missions des Tonicas et des Taensas ne seraient plus aussi isolées qu'on avait pu le redouter de prime abord. En effet, M. de Montigny venait d'apprendre que Pierre Le Moyne d'Iberville, parti de France en octobre 1698, se trouvait à l'embouchure du Mississippi pour y fonder une colonie. Le supérieur décida d'aller lui-même vérifier ces dires qui intéressaient au premier chef l'avenir des nouvelles missions. Il prit en chemin l'abbé Davion et les deux missionnaires parvinrent, le 2 juillet, au fort Maurepas que d'Iberville venait de faire construire sur la baie de Biloxi. Le commandant, M. de Sauvolles, les reçut chaleureusement et leur confirma la nouvelle que Louis XIV avait décidé de coloniser la Louisiane.

De retour dans sa mission, M. de Montigny fit part de ses dernières expériences à M^{gr} de Saint-Vallier et lui exprima sa confiance de voir les indigènes se convertir rapidement grâce à la colonisation du pays.

Ce sont ces évènements que racontent les textes qui font l'objet de la présente édition : autorisations officielles, préparatifs de l'expédition et péripéties de l'odyssée des trois missionnaires et de leurs compagnons. Tous ces documents, sauf trois, sont des pièces originales et appartiennent aux Archives du Séminaire de Québec. Il ne manque au dossier que le voyage chez les Tonicas et les Taensas au cours du mois de janvier 1699. On en trouve le récit dans deux lettres adressées à une religieuse de Québec, l'une par l'abbé de Montigny et l'autre par un nommé La Source. Les copies de ces lettres sont conservées aux Archives Nationales, à Paris¹.

Noël Baillargeon, prêtre

1 Cf. François de Montigny à une « révérende mère », 2 janvier 1699, AN, série K, 1374, n° 83; AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52; La Source à une « révérende mère », 18-19 avril 1699, AN, série K, 1374, n° 84; AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52. Il existe deux autres lettres de M. de Montigny sur l'expédition de 1698-1699. Cf. Montigny à monsieur ..., 3 mai 1699, AN, série K, 1374, n° 82; Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52. La lettre de M. de Montigny, datée du 2 janvier mais, en fait, de la mi-avril 1699, et la lettre de La Source ont été publiées par John-Gillmary Shea dans *Relation de la Mission du Mississippi du Séminaire de Québec en 1700*, New York, 1861, et dans *Early Voyages up and down the Mississippi*, Albany, 1861.

Sigles

AAQ	Archives de l'archevêché de Québec
AC	Archives des colonies (France)
AJM	Archives judiciaires de Montréal
AJQ	Archives judiciaires de Québec
AN	Archives Nationales (Paris)
APNDQ	Archives de la paroisse Notre-Dame de Québec
ASQ	Archives du Séminaire de Québec
BN	Bibliothèque Nationale (Paris)
BRH	<i>Bulletin des Recherches historiques</i>
JR	<i>The Jesuit Relations and Allied Documents (édit. Thwaites)</i>
MSRC	<i>Mémoires de la Société royale du Canada</i>
RAC	<i>Rapport sur les Archives Publiques du Canada</i>
RAPQ	<i>Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec</i>



Guillaume Delisle, **détail de Carte de la Louisiane et du cours du Mississipi** dressée sur un grand nombre de Mémoires entraités sur ceux de M. le Maire, 1718, gravure.

Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, L-31

Lettres

LETTRES PRÉSENTÉES ET ANNOTÉES

PAR

MONSIEUR L'ABBÉ NOËL BAILLARGEON

Projet de lettres patentes autorisant le Séminaire de Québec à fonder des missions au Mississippi

Le Séminaire de Québec reçut officiellement l'autorisation de fonder des missions au Mississippi par les lettres patentes de M^{gr} de Saint-Vallier des 30 avril et 1^{er} mai 1698. Or, c'est M^{gr} de Laval lui-même qui en a préparé le texte avec le concours du grand vicaire Charles Glandelet. L'ancien évêque rédigea un premier brouillon qu'il soumit ensuite à son collaborateur. Il parut au grand vicaire que les pouvoirs conférés tant au Séminaire qu'au supérieur des futures missions n'étaient pas assez précis, ni suffisamment sauvegardés. Il ratura donc résolument cette partie du mémoire de M^{gr} de Laval, et écrivit dans les interlignes une nouvelle rédaction de nature, selon lui, à prévenir toute contestation. Afin de faciliter la lecture de ce document, nous avons cru qu'il valait mieux mettre en regard les deux versions, à partir de l'intervention de monsieur Glandelet, au lieu de les superposer comme dans l'original. Quelques autres retouches du même correcteur, sans importance, ont été mises entre crochets.

ASQ, SME 12.1/1/053 A-E

JÉAN par la grace de dieu

Sur ce qui nous a esté Représenté par Les supérieur et directeurs du seminaire des missions estrangeres de quebec quil y a Beaucoup de nations et un tres grand nombre de peuples¹ dans toute La Longueur du grand fleuve nommé mississipi et de toutes Les Rivieres qui se deschargent de tous costés dans Le dict fleuve et aussi dans toutes Les autres nations [en deça du dit fleuve] qui ont communication avec Les dicts Lieux, et que Leur institut estant de semployier au salut des ames des nations et des peuples infidelles et qui sont Les plus abandonnées ils auroint un grand désir de pouvoir travailler a La conversion dun si grand nombre de peuples qui perissent malheureusement dans tous ces pays si vastes et si peuplés manque destre secourus, qu'ils seroient pour ce suiet dans Le dessein daller faire dans Les dicts Lieux Les

*establissemens qu'ils iugeront Les plus necessaires et avantageux au bien de cet
oeuvre et qu'ils nous prioient pour cet effect de Leur permettre dy aller des apresent
pour y commencer Les dicts establissemens et de Le Leur accorder tous nos
privileges et pouvoirs necessaires pour ce dessein; Nous poussés du désir destendre
La foy dans tous les Lieux que La divine providence a confié a nos soins et
voulant donner des marques de L'affection sincere que nous avons pour Le
seminaire des missions estrangeres de quebec dont nous desirons estendre Les
fonctions autant quil est en nous particulièrement en ce qui Regarde Leur institut
nous avons permis aux superieur et directeurs du dict séminaire denvoyier des
missionnaires dans tous Les pais cy dessus mentionnés et mesme Les Lieux Les plus
estloignés pour sestabliir dans tous Les endroits qu'ils treuveront Les plus propres Les
exhortant de tout nostre pouvoir a y faire des establissemens solides ou ils puissent
envoyier dans Les suittes des missionnaires de Leur corps sans quil puisse estre
permis a aucuns autres de differents corps de pouvoir sestabliir dans tous Les Lieux
cy dessus mentionnés sinon de Leur consentement et agrément,*

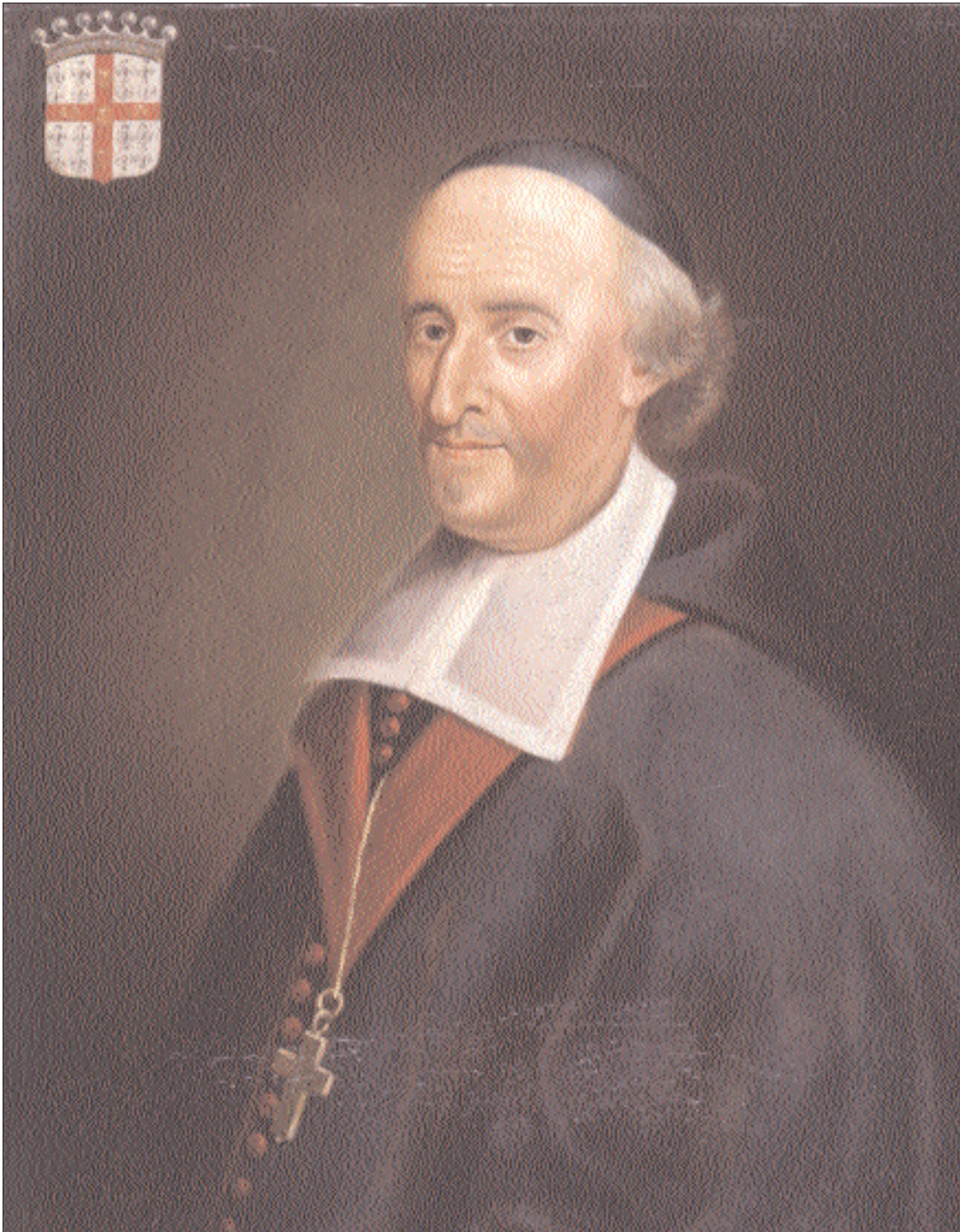
Suite du texte de M^{gr} de Laval

*vullant que Le Supérieur de Leur ditte mission puisse Revoquer tous
Les pouvoirs que nous aurions cy devant accordé a tous autres parti-
culliers² sils Le iugent ainsi a propos pour Le Bien de Leur oeuvre
Lestablissant en cela comme grand vicaire Superieur qui pourra
Revoquer ou Restreindre Les dits pouvoirs ou Les accorder de nouveau
ainsi quil Le iugera a propos et accordons au dict Supérieur de Leurs
dites missions tous Les privileges que nous avons Recus du St Siège et
en foy de Tout ce que dessus nous avons signé les presentes et faict contre
signer par nostre secretaire et Sceller du sceau de nos armes faict a quebec
dans nostre palais épiscopal le ...*

Texte proposé par M. Glandelet

établissant et nommant comme nous établissons et nommons a cet effet Les dits supr. et directeurs du dit Sem. des miss. etr. nos vicaires generaux par rapport aux dites missions de mississ. et autres lieux cy dessus mentionnez et voulant qu'ils puissent communiquer les privileges et pouvoirs que nous avons receus du St Siege a celui de leur corps ou tel autre qui Les representera ou qu'ils enverront aux dits Lieux en leur nom et de leur part pour être Supr. des dites missions et que le dit Supr. qu'ils auront nommé dans Les dites missions et que nous établissons en cela comme grand vicaire puisse revoke ou restreindre Les dits privileges ou pouv. et Les accorder de nouveau ainsi qu'il le jugera a propos a tous ceux qui seront répandus dans les lieux cy dessus mentionnés, et voulant pareillement que Les dits Supr. et dir. du Sem. puissent revoke Le dit supr. desd. miss. ou restr. et étendre ses pouv. ou en substituer un autre selon qu'ils Le jugeront a propos. En foy de quoy etc.

-
- 1 On s'imaginait les peuplades du Mississippi bien plus nombreuses qu'elles ne l'étaient en réalité. M^{gr} de Laval et M^{gr} de Saint-Vallier, écrivant au ministre Pontchartrain et à l'archevêque de Paris pour leur demander d'accorder des secours aux futures missions, affirmaient avoir « une parfaite connoissance » que ces peuples étaient « ensi grand nombre que L'on y peut Conter plusieurs millions d'ames qui sont toutes abandonnées ... ». Laval et Saint-Vallier à Pontchartrain et à l'archevêque de Paris, le 25 septembre 1698, ASQ, SME 12.1/9/008, p. 2; SME 12.1/9/009, p. 2. Les missionnaires ne tarderont pas à s'apercevoir qu'on s'était grandement mépris. De retour à Paris en 1700, M. de Montigny ne cacha pas sa déception : « Il nous a assuré, écrit l'abbé Tremblay, que depuis les Tamarois jusqu'à la mer, Il n'y avoit pas vingt mil ames tout le long du Fleuve de Mississipi ». Tremblay à Maizerets, 2 avril 1701, ASQ, SME 2.1/0/031, p. 18.
 - 2 Les particuliers visés ici sont évidemment les Jésuites qui avaient reçu de M^{gr} de Saint-Vallier la juridiction exclusive dans les Pays d'En Haut, le 15 décembre 1690. Cf. « Mission donnée aux Jésuites pour toutes les contrées des Outaouacs, etc. », *Mandements des Evêques de Québec*, M^{gr} H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon édit., Québec, 1887-1888, I, p. 274.



Joseph Dynes, **Portrait de M^{gr} François de Laval**,
peinture.

Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec,
1991.53

Lettres patentes de M^{or} de Saint-Vallier autorisant la fondation des missions du Mississippi par le Séminaire de Québec

Original en papier, signé et scellé. Voir aussi l'original des patentes du 1^{er} mai, également en papier, signé et scellé, dans ASQ, SME 12.1/9/002. Les lettres patentes du 30 avril et du 1^{er} mai, à part quelques divergences mineures dans la ponctuation et l'orthographe, ou la disposition de quelques mots, sont identiques. Les deux documents reproduisent à peu près tel quel le texte de M^{or} de Laval jusqu'aux changements apportés par monsieur Glandelet. Les suggestions du grand vicaire ont été, elles aussi, retenues et précisées davantage, sauf qu'il n'est plus question d'établir le supérieur et les directeurs du Séminaire comme « vicaires généraux » pour les missions du Mississippi. Au moment d'apposer sa signature, l'évêque de Québec s'aperçut que certains passages n'avaient pas toute la précision désirable. Il ajouta aussitôt de sa main les corrections nécessaires, qu'il authentiqua ensuite dans une note au bas de chacun de ses deux mandements. Nous avons mis entre crochets les mots raturés par l'évêque, et souligné les autres qu'il a écrits en interligne. Les patentes du 1^{er} mai ont été publiées par John-Gilmory Shea dans *Relation de la Mission du Mississippi du Séminaire de Québec en 1700*, p. 9s. et dans *Mandements des Evêques de Québec*, I, p. 377.

ASQ, SME 12.1/9/003

30 avril 1698

Jean Baptiste par La grace de Dieu et du St Siege apostolique Evesque de Quebec dans la nouvelle france atous ceux qui ces presentes verront Salut et Benediction.

Sur ce qui nous a esté Représenté par Les Superieurs et directeurs du Seminaire des missions etrangeres de Quebec, qu'il y a Beaucoup de nations audela et audeça du fleuve du Micissipy, et tout Le long de ce fleuve et des Rivieres qui se

approuve les
mots
de missions
en interligne et
approuvé
la rature
de cinq mots
Jean évê-
que de quebec

déchargent dedans, et ont communication avec Les dits Lieux, et que Leur Institut étant de S'employer au Salut des ames des infidelles, Ils auroint un grand desir de pouvoir travailler ala conversion d'un si grand nombre de nations qui perissent Malheureusement dans L'infidelité dans tous ces pays si etendus et si peuplés manque d'estre Secourus, qu'estant pour ce Sujet dans le dessein d'aller faire dans les dits Lieux Les établissements et missions qu'ils jugeront les plus necessaires, et avantageux au bien de cette oeuvre, Ils nous prioient de Leur accorder Les pouvoirs necessaires pour y aller des apresent y commencer Les dits établissements et missions, Nous poussés du desir d'estendre La foy dans tous les Lieux que La divine providence a confié a nos Soins, et voulant donner des marques de L'affection Sincere que nous avons pour Le Seminaire des missions etrangeres, dont nous desirons etendre Les fonctions autant qu'il est en nous, particulierement encequi regarde Leur Institut, nous avons permis aux Superieurs et directeurs dudit Seminaire d'envoyer des missionnaires dans tous les pays cy dessus mentionnés, pour S'établir dans tous Les Lieux qu'ils jugeront Les plus propres, Les exhortant de tout nostre pouvoir d'y faire des établissemens [solides] et missions, ou Ils puissent dansles Suites envoyer des Missionnaires de Leur Corps, Sans qu'il soit permis a d'autres de differents corps de faire des établissemens dans les Lieux ou Ils Seront etablis, et dans les autres Lieux mesme qu'ils auront choisis [que de leur consentement et] de nostre agrement ou de nos grands vicaires, accordant aceux qui seront envoyé par Le dit Seminaire pour faire Les fonctions dans les dittes Missions Les privileges anous concedés parle St Siege, Bien entendu cependant que celui que les dits Superieurs et directeurs du Seminaire auront nommé de leur corps pour estre Superieur des dittes missions ou tel autre, qu'ils auront envoyé aux dits Lieux en Leur nom et de Leur part pour y estre Superieur, puisse revoquer ou restreindre Les pouvoirs et privileges Susdits que nous aurions accordé aux particuliers, Sil Le juge apropos pour Le bien de L'oeuvre, Letablissant comme grand vicaire Superieur et general dans tousles dits Lieux, déclarant toutes fois que nostre Intention est que Les dits Superieurs et directeurs du Seminaire de Quebec puissent changer Ledit Superieur des dittes

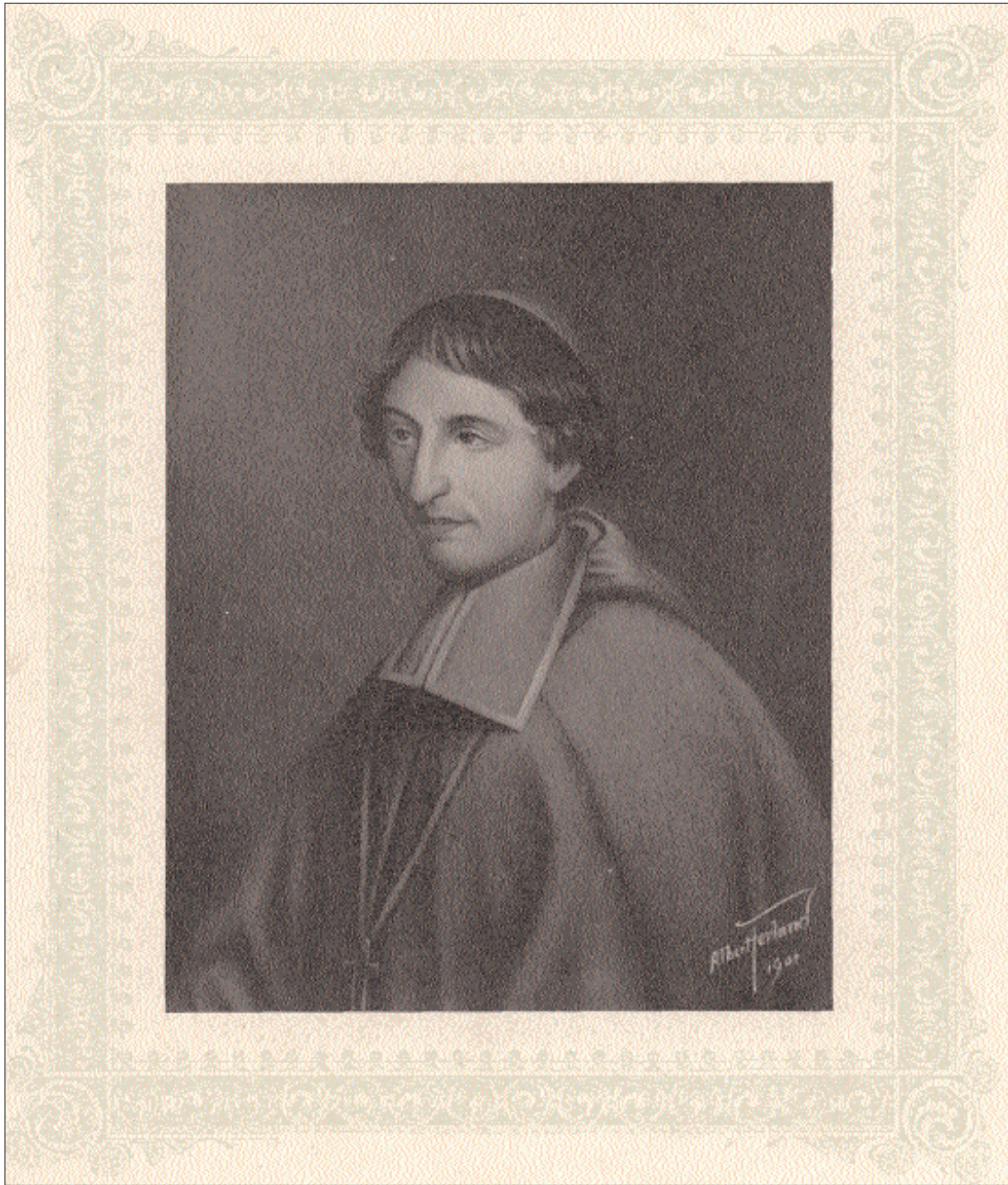
*Missions en haut, et en substituer un autre à sa place quand Ils le jugeront
à propos, auquel cas Les dits pouvoirs accordés par nous par les présentes patentes ne
subsisteront plus à l'égard de L'ancien Supérieur des dites Missions, Mais
seulement à l'égard d'un nouveau. Donné à Québec Sous nostre Seing et celui de
nostre Secrétaire et Scellé du Sceau de nos armes, Le 30^e avril 1698.*

Jean évêque de Québec



*Par Monseigneur
La Colombière Serré pp¹*

¹ Il s'agit ici de l'abbé Guillaume de la Colombière-Serré et non du chanoine Joseph de la Colombière. On a souvent confondu les deux personnages. Cf. Amédée Gosselin, « Joseph de la Colombière », MSRC, XXIX (1935), Section I, p. 87s.



Albert Ferland, **M^r De Saint-Vallier**, 1900, dessin.
Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec,
1993.21105

Lettres patentes de M^{or} de Saint-Vallier accordant au Séminaire de Québec la permission exclusive de s'établir chez les Tamarois, le 14 juillet 1698, et confirmant les lettres patentes des 30 avril et 1^{er} mai

Original signé et scellé. Les Tamarois appartenait à la nation illinoise. Leur village était situé sur la rive gauche du Mississippi, à six lieues au-dessous de l'embouchure du Missouri.

ASQ, SME 12.1/9/004

14^e Juillet 1698

Jean Baptiste par la grace de dieu et du St Siege apostolique Evesque de Quebec dans la nouvelle france a tous ceux que les presentes lettres verront Salut et bénédiction. Quoique par nos Lettres patentes du premier jour de may de la presente année mil six cent quatre vingt dix huit nous ayons accordé aux Superieur et directeurs du Seminaire des missions etrangeres de Quebec un ample pouvoir de S'établir et faire des missions dans toutes les nations qui Sont au dela et au deça du fleuve de Mississipi et tout le long de Ce fleuve et des rivieres qui se déchargent dedans et ont communication avec les dits lieu; Neantmoins sur ce qu'il nous ont représenté qu'il pouroit arriver que d'autres missionnaires qui ne Seroient pas de leur Corps pretendraient peuestre en vertu des lettres patentes a eux par nous cydevant accordées¹ les exclure du droit de S'établir et faire des missions chez les Sauvages dits Tamarois qui Sont entre les Illinois et les Acansas² Ce qui feroit un grand preiudice aux missions des dits Superieur et directeurs du dit Seminaire des missions étrangeres de Quebec, attendu que les Lieux ou demeurent Les Sauvages Cy dessus dits Tamarois Sont comme la clef et le passage necessaire pour aller aux nations plus avancées et s'en faciliter L'abord et que par Suite il est d'une grande importance au dit Seminaire des missions étrangeres de pouvoir

établir dans les dits lieux dits Tamarois quelques residences et y faire des missions, nous voulant oster tous les obstacles qui pourroient empêcher L'exécution de L'entreprise tres Loüable qu'ont les dits Superieur et directeurs du dit Seminaire de porter la foy dans tous les pais cy dessus Leurs avons permis et permettons par ces presentes d'envoyer de leurs missionnaires chez les dits Sauvages Tamarois et d'y faire telles residences établissements et missions qu'ils Jugeront apropos. Nous Confirmons de plus par Ces presentes tous les pouvoirs faculttes et permissions par nous accordees aux dits Superieur et directeurs du dit Seminaire des missions étrangères de Quebec par nos dittes lettres patentes du premier jour de may de lapresente année et generalement tout cequi est Contenu dans les dittes patentes. Donné a Quebec ce quatorzieme jour de Juillet mille six cents quatre vingt dixhuit Sous nostre Sceing et celui de nostre Secretaire et Scelé du Sceau de nos armes.

Jean eueque de quebec

*Par Mordit Leigneur
L'accolombere terre's pro*

-
- 1 La mission que les Jésuites possédaient chez les Illinois était celle des Kaskaskias. Cette tribu avait son village sur la rive sud-est du lac Péoria. La mission des Kaskaskias se trouvait à environ quatre-vingts lieues des Tamarois qui étaient eux-mêmes éloignés des Arkansas de quelques trois cent dix lieues. Cf. Jean Delanglez, s.j., *Louis Jolliet, vie et voyages (1645-1700)*, Montréal, 1950, p. 200.
 - 2 M^{gr} de Laval affirme que le Séminaire prit soin de demander aux « personnes Les Plus intelligentes qui ont La Connoissance de tous ces pais la quel Lieu Lon pourroit prendre » pour ce relais indispensable avant d'arriver chez les lointains Arkansas. Tout le monde fut d'accord pour assurer que « Le plus commode et L'unique mesme qui fust propre pour cet établissement estoit la nation des tamarouais à Raison de sa scituation sur Le bord du fleuve mississi ». Pour plus de sûreté, M^{gr} de Laval s'adressa lui-même au P. Germain, supérieur de la Compagnie de Jésus à Québec, qui lui répondit que les Tamarois « nestoient point de Leurs missions et qu'ils (les Jésuites) ny avoient point destablisement ». Laval à Tremblay, 1699. ASQ, SME 2.1/N/129, p. 1s.



Première rencontre des Illinois

James Duncan (1806-1880), **Première rencontre des Illinois**, aquarelle.

Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec,
Fonds Viger-Verreau, P32/O-102

Lettres patentes du gouverneur Frontenac, du 17 juillet 1698, autorisant les missionnaires du Séminaire de Québec à se rendre avec leur équipage au Mississippi

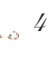
Copies. L'obligation pour les missionnaires de demander au gouverneur l'autorisation de se rendre dans les postes éloignés remonte à 1676. Dans sa lettre du 15 avril, Louis XIV rappelle au comte de Frontenac que les membres du clergé n'ont pas besoin de passeports pour se déplacer à l'intérieur de la Colonie; « mais, ajoute le Roi, mon intention est qu'ils en prennent et que vous sachiez où ils vont lorsqu'ils veulent aller dans les missions et hors de l'estendue des lieux où vous commandez en mon nom ». Louis XIV à Frontenac, 15 avril 1676, RAPQ (1926-1927), p. 88. Aussi Louis XIV à Frontenac, 22 avril 1675, *ibid.*, p. 82.

ASQ, SME 12.1/1/060

Louis de Buade Comte de Frontenac Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy en toute la France septentrionnale

Le Desir que nous a fait paroistre Monsieur L'abbé de Montigny grand vicair de Monsieur L'Evesque de Quebec, Daller porter La foy au nom du Seminaire de Quebec dans des pays ou Les missionnaires n'ont encore fait aucun Establissement quoy que Ceux qui y ont passé ayant remarqué tant de Docilité dans lesprit des sauvages qui les habitent que Cela leur afait Concevoir de grandes esperances de pouvoir y faire de Notables progresz pour peu quilz fussent secourus et assiste d'Instructions, Et Les Instances que Messieurs les Evesques qui sont en ce pays y ont jointes de ne pas differer daccorder de nostre part toutes les assistances qui pourroient faciliter Lexecution d'un sy pieux dessein, Nous avons Cru ne pouvoir mieux satisfaire au devoir de nostre charge et repondre aux Veritables Intentions de sa Majté qui poussée d'un zele digne D'un Roy tres Chrestien et fils aîné de L'Eglise cherche plutost dans toutes ses Conquestes L'agrandissement de L'Empire

de Jesus Christ que Celuy de Laugmentation de ses propres Estats, Que de
 Cooperer de tout nostre pouvoir a L'achevement de Cette sainte Entreprise¹, Cest
 Pourquoi Messieurs Les Evesques nous ayant representé que M^{rs} Du
 Seminaire de Quebec soffroient de La Commancer, Et que Led^{it} S^r de
 Montigny et les S^{rs} Davion et de St Cosme vouloient bien Sy Consacrer, Sy
 Nous voulions leur accorder La Liberté d'aller d'an ces pays Esloignex avec Le
 nombre d'hommes quils ont Cru leur estre absolument necessaires pour les Conduire
 chez les nations sauvages qui habitent Les bords du fleuve Mississipy, Et Les y
 Servir et assister dans L'Etablissement quils y Voudront faire dans le Lieu quils
 jugeront Le plus propre Et le plus Convenable pour la reussite de Leur dessein,
 N'OUS avons sous le bon plaisir de Sa Majesté, Permis audits Sieurs
 Missionnaires de partir de Montreal quand bon Leur semblera dans Quatre
 Canots qui seront Conduits par douze hommes dont Ils nous ont donné Les noms
 pour aller a Missilimakinac et dudit lieu Continuer Leur route Jusqu'audit
 fleuve de Mississipy; Permettons auxdits S^{rs} Missionnaires de faire Embarquer
 dans leurs Canots Les Vivres et autres choses dont Ils Jugeront avoir besoin pour
 leur subsistance, entretien et Etablissement, Et Nous nous y portons d'autant plus
 Volontiers que Nous sommes persuadez quil ny a aucun motif d'Interest humain
 meslé dans L'Intention desd. S^{rs}, Missionnaires et qu'Ils ne Sont remplis que
 de la Seule Gloire de Dieu, et du desir de La propagation de La foy²,
 Ordonnons a Tous Ceux sur qui nostre pouvoir S'estend Et prions tous autres³ de
 Laisser surement et Librement passer et repasser Lesd. S^{rs}, Missionnaires avec
 Leurs dits quatre Canots Charge Et Esquipage sans leur faire aucun empeschement
 ains au Contraire Leur donner Toute ayde faveur et assistance offrant en pareil
 cas faire Le semblable, En Témoïn dequoy nous avons signé Lepresent passeport a
 Iceluy fait apposer Le sceau de nos armes et Contresigner par lun de nos
 secretaïres aux Trois Rivieres

le 17 juillet 1698 ⁴

Frontenac
Par Monseigneur
De Monseignat

- 1 Frontenac était alors très bien disposé à l'endroit du Séminaire des Missions Étrangères. MM. Tiberge et de Brisacier déclaraient dans leur lettre du 6 juin 1698: « M. de Frontenac nous a écrit et nous a fait dire par Mad^e Sa femme et par Mad. la maréchale de Humières qu'il cherchoit les occasions de nous faire plaisir et qu'il contribueroit en tout ce qui dependroit de Lui à entretenir la paix dont il voit que vous recommencez à jouir ». Lettre aux directeurs du Séminaire de Québec, 6 juin 1698. ASQ. SME 2.1/M/025, p. 2.
- 2 Pour la protection des voyageurs, des laïcs en particulier, il était essentiel d'affirmer le caractère apostolique de l'expédition. La cour, en effet, venait par de récentes ordonnances d'interdire dans les termes les plus sévères la traite des fourrures « dans les profondeurs des terres ». Le roi, cependant, avait précisé que ces défenses ne s'appliquaient pas aux missionnaires et à leurs compagnons, domestiques et canotiers. Cf. *Le roi au gouverneur Frontenac et à l'intendant Champigny, 27 avril 1697*, RAPQ (1928-1929), p. 332; *Le roi au gouverneur Frontenac et à l'intendant Champigny, 21 mai 1698*, *ibid.*, p. 357.
- 3 C'est-à-dire les Espagnols et les Anglais, dont on n'ignorait pas les visées sur la vallée du Mississippi.
- 4 Les trois missionnaires quittèrent Québec le 16 juillet. Cf. Laval à Tremblay, 1699, ASQ. SME 2.1/N/129, p. 2. Étaient-ils déjà rendus à Trois-Rivières dès le lendemain? C'est peu probable. Quant à Frontenac, il partit de Québec le 13 et arriva à Montréal le 21. Cf. *Documents Relative to the Colonial History of The State of New York*, Edmund B. O'Callaghan edit., Albany, 1853-1887, IX, p. 684. C'est donc à Montréal, vraisemblablement, que le gouverneur remit son passeport à M. de Montigny.



Frontenac 1622-1698. [après 1890].

Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec. Ph1997-1395

Nomination de l'abbé François de Montigny comme supérieur des missions du Mississippi

Copie non signée. Né en 1669 et originaire du diocèse de Paris, François de Montigny était entré à Saint-Sulpice en 1687. C'est là, apparemment, que M^{gr} de Saint-Vallier alla le chercher, encore simple tonsuré, pour l'amener à Québec en 1692. L'abbé de Montigny n'appartenait donc ni aux Missions Étrangères ni au Séminaire de Québec. Aussi sa nomination comme supérieur des missions du Mississippi fut-elle assez peu prise en compte par les directeurs de Paris qui trouvèrent inconvenant que « le supérieur des missions de notre séminaire n'en soit pas ». Tremblay à Glandelet, 1^{er} mai 1699, ASQ, SME 2.1/O/055, p. 14.

ASQ, SME 12.1/1/061

12 mai 1698

Nous Sup^r et directeurs du Semin^{re} des Missions Etrangères de Quebec en vertu des pouvoirs qui nous ont été accordés par les lettres patentes de Mgr de Q. en date du trentième du mois d'avril de la présente année mil six cent quatre vingt dix huit, d'envoyer des Missionnaires dans les nations qui sont le long du fleuve de Micissipy et des rivières qui se déchargent dans led. fleuve et autres lieux du district et dépendance pr employer a travailler a la conversion de tous ces peuples et dy faire tous les etablissements et missions que led. Seminaire jugera necessaires dans tous les lieux mentionnés dans lesd. lettres patentes, et dy nommer un superieur pour avoir le soin et conduite desd. missions au nom et de la part dud. Seminaire suivant les pouvoirs et conditions contenues aux lettres patentes. Nous avons nommé et nommons par ces presentes M^r de Montigny prestre pr Superieur general de toutes lesd. missions pr les conduire et gouverner au nom et de la part dud. Semin^{re} avec tous les pouvoirs privileges et conditions accordées aud. Semin^{re} par lesd.

lettres patentes de Mond. Seigneur. fait a Quebec le 12 may mil six quatrevingt dixhuit Sous notre Sceing et le cachet dud. Seminaire.



L'évangélisation. Guillaume Delisle, *détail de Carte du Canada ou de la Nouvelle France et des Découvertes qui y ont été faites*, 1703, gravure.

Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, O-96

Liste des « engagés » de M. de Montigny, leurs salaires et autres déboursés de l'expédition de 1698-1699

Le document ne porte pas de titre et n'est pas signé, mais il est indubitablement de M. de Montigny. Ce mémoire ne fournit que quelques unes des dépenses et non le bilan financier complet de l'expédition qui, au dire de l'abbé Henri-Jean Tremblay, procureur à Paris, « Couta au Seminaire de Quebec pres de 20 000 ou 25 000 livres pour équiper ces Missionnaires, payer leurs canoteurs et leur donner de quoy subsister pendant quelques années en Ces Pais la ». *Mémoire sur l'Établissement de la Mission des Tarnarois de 1699 à 1724*, ASQ, SME 12.1/9/026.

ASQ, SME 12.1/1/107

*nous avions en partant de montreal douze hommes¹
scavoir*

*Lorenger, rouillard fexeret guilbaut aqui on ne
donnoit rien²*

huneau 500" par an³

Charbonneau 500" par an⁴

perrot 500" par an⁵

rochon 200" La premiere année et 300" Les années d'ensuite⁶

St Martin 150"⁷

La source 150"⁸ Letout monoye de canada.

Charles, Lentretien⁹

Le frere alexandre rien¹⁰

a michilimakinak nous quittassent

*rouillard, lorenger, fexeret, et guilbaut, et prisment nirgue¹¹ aqui on donnoit La
premiere année soixante escus de canada qui font 135" argent de france et Les
années suivantes, on luy doit donner soixante escus monoye de france.*

aux islincois nous prissent de launay¹² aqui nous donnions 400" monoye de france
 aux akansas nous quittasment huneau, charbonneau
 et perrot et prissent bourbonnois¹³, a qui nous donnions 350" et Le beuf¹⁴ a qui
 nous donnons 150" monoye de france,
 aurretour de nostre voyage de la mer¹⁵, nous quittasment St Martin, La source¹⁶
 de launay, bourbonnois et Le frere alexandre¹⁷, et prissent Levesque aqui nous
 donnons soixante escus monoye de france. presentement, nous n'avons plus que
 rochon¹⁸ et Le beuf qui sont aux tamarouais avec monsieur de saint cosme Levesque
 qui est aux tonicas avec monsieur davion et Nirgue que j'ay laissé aux natchex
 pendant mon absence pour six mois que perrot charbonneau, et huneau ont resté avec
 nous il n'en a couté pour tous Les trois qu'environ 300" monoye de canada,
 parceque je Leur avois avancé Le reste avant nostre despart J'avois aussi avancé
 les guages a St martin ainsy il na n'en fallu debourser pour Luy
 J'avois payé une année ala source, a son depart il luy estoit du 4 mois ... 57"
 monoye de france
 a de Launay il estoit du neuf mois ... 300" monoye de france a bourbonnois huit
 mois ... 200" argent de canada plus un capot 30" une paire de mitasse 10" argent de
 France
 Nous ne devons plus 1^e qu'a rochon depuis le 15 juillet 1699 trois cent livres par
 an monoye de canada au
 beuf depuis Le 1er janvier 1699 deux cent livres monoye de canada a Levesque
 depuis le 20 daoust 1699 soixante escus argent de france surcela il a rescu 50" 10' sols
 argent de france
 a nirgue depuis le 15 septembre 1698 soixante escus argent de canada la première
 année, et les deux autres soixante escus argent de france. surcela il a rescu 106"
 argent de france, plus 36" 12'.
 plus nous devons a michel ako¹⁹ 8" de vermillon, 2 fusils rassade [raturé] et
 jambettes 200" mais il nous doit 300". a la source 10" de vermillon, 21" de poudre,
 5" de rassade, deux douzaines de jambettes

*plus a nirque 100" pour de la poudre, et 200" qu'il a prêtè pour payer nos
enguagez.*

*puvy a monsieur d'hyberville*²⁰.

-
- 1 L'abbé de Montigny a eu vraisemblablement une distraction car il ne nomme que onze voyageurs. Ou il faut que « fezeret guilbaut » soient deux personnages distincts, ce qui ne se conçoit guère. Voir la note suivante.
 - 2 Claude Rivard-Lorenger et Jacques Rouillard, deux « voyageurs demeurant abatiscan », s'étaient engagés à « voiturer de Cette ville a Missillimakinac », dans leur canot, « mil Livre pezant en esfects » fourni par M. de Montigny. Leur contrat, on ne sait pourquoi, ne fait mention d'aucun salaire, mais précise qu'ils seront nourris de « vivres Comme biscuit Lart poix & a Chacun six pots DEau de vie pour Leur usage seulle¹ ». *Marché entre Monsieur de Montigny et Claude Rivard et Jacques Rouillard, 30 mai 1698*. AJM, *Grefte de Antoine Adhémar*. Quant à Jean-Claude Fezeret dit Guilbault (qui signe Guillebos), il était le fils de René Fezeret, maître armurier de Montréal, et armurier lui-même. « Led. Fezeret, dit son contrat, promet daller avec Mond. Sr de Montigny au pais des missions ou Il va & de porter sa forge ». Il devra servir gratuitement pendant deux ans moyennant quoi M. de Montigny « promet de faire son possible pour Luy faire donner Une Terre en fief » à même le domaine des futures missions. Cf. *Engagement de Fezeret a Mr de Montigny, 22 juillet 1698*. AJM, *Grefte de Antoine Adhémar*.
 - 3 André Hunault (Héneaux, Héno), fils de Toussaint Hunault dit Deschamps et de Marie Lorgueil, de l'île Sainte-Thérèse, près de Montréal. Cf. Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Québec, 1871, I, p. 312. Ce voyageur n'en était pas à sa première expérience. Au service de La Salle, au fort Frontenac, en 1677, et aux Illinois, en 1680, il avait suivi son chef jusqu'aux bouches du Mississippi en 1682. Cf. Théodore Pease and Raymond C. Werner, *The French Foundations, 1680-1693*. Springfield, Ill., 1934, I, p. 19, 24, n.1 et Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et le sud de l'Amérique septentrionale*. Paris, 1878-1888, I, p. 297, 594, III, p. 555.

Hunault s'était engagé à « Servir fidelle, Led. de Montigny & au'es pretres quy Montent avec Luy pendant deux années Entieres a Commence du Jour de Son despart ». Engage¹ de André Heneaux a Mr de Montigny, 30^e may 1698. AJM, *Grefte de Antoine Adhémar*.
 - 4 Joseph Charbonneau, fils d'Olivier et de Marie-Marguerite Marier, de Boucherville. Cf. Cyprien Tanguay, *op. cit.*, p. 115. C'était, lui aussi, un voyageur chevronné. Il avait fait partie, en effet, du groupe de coureurs de bois qui accompagnèrent Henri de Tonty à la recherche de La Salle en 1686. Cf. Pierre Margry, III, p. 554. Les conditions et la durée de l'engagement de Charbonneau à l'abbé de Montigny sont les mêmes que celles de André Hunault. Cf. *Engage¹ de Charbonneau a Mr de Montigny, 22 juillet 1698*. AJM, *Grefte de Antoine Adhémar*. Sur ses dépenses et celles de Hunault pour s'équiper en vue du voyage, cf. *Obligation consentie au Sr Pepin par Heneaux et sa femme et Charbonneau faisant pour luy et sa femme solidairement; Transport fait par Heneau et sa femme; Billet de André Heneau a Joseph Charbonneau; Transport par Charbonneau au Sr Pepin; Obligation a Mr Perthuis par Charbonneau et sa femme*. Tous ces marchés furent passés par devant Antoine Adhémar le 22 juillet. Enfin Charbonneau emprunte cent soixante-quinze livres à Pierre You de la Découverte pour s'acheter un fusil. Cf. *Obligation de Joseph Charbonneau a Pierre You de la Découverte, 23 juillet 1698*. Document conservé aux archives de la Chicago Historical Society.
 - 5 L'un des trois fils du célèbre voyageur et interprète Nicolas Perrot. Cf. Cyprien Tanguay, *op. cit.*, I, p. 475. Voir aussi la lettre de l'abbé Jean-François Buisson de Saint-Cosme à M^{gr} de Laval, le 30 août 1698, reproduite plus loin, p. 27. Le contrat d'engagement de Perrot figure au répertoire du notaire Adhémar à la date du 2 juin, mais la minute semble n'avoir pas été déposée. Cf. Antoine Roy, *Inventaire des Greffes des Notaires du régime français*. V, p. 294. Ajoutons que Nicolas Perrot signe comme témoin au contrat de André Hunault, le 30 mai 1698.
 - 6 Charles Rochon, fils de Simon Rochon (ou Rocheron) et de Mathurine Buisson de Saint-Cosme, naquit à Lauzon, le 4 juillet 1673, et fut baptisé le lendemain à Québec par l'abbé Ango des Maizerets. Cf. APNDQ, *Registre des baptêmes du 10 octobre 1667 au 27 juin 1679*, p. 142. Charles Rochon était par sa mère cousin germain de l'abbé Jean-François Buisson de Saint-Cosme. Sur le jeune voyageur et sa famille, cf. Noël Baillargeon, « Un testament et une donation à cause de mort au XVII^e siècle », *La Revue de l'Université Laval*, XVIII (mars 1964), p. 655s.

- 7 Domestique de l'abbé Antoine Davion. Cf. *Grand Livre, 1688-1700*. ASQ. Manuscrit C-4, p. 672. L'abbé Antoine Davion, arrivé au Canada en 1690, était curé de Saint-Jean, île d'Orléans, au moment de son départ pour le Mississippi. Cf. *Rôle des Cures des paroisses du Canada qui ne nous ont point fait voir de provisions*. AAQ. *Église du Canada*. III, p. 9; ASQ. SME 12.2.1/1/047; SME 12.2.1/1/048. Il fut agrégé au Séminaire avant de partir pour les missions. Cf. Tremblay à Glandelet, 1^{er} mai 1699. ASQ. SME 2.1/O/055, p. 4.
- 8 Cf. *infra*, n. 27.
- 9 Charles Dumont, domestique de M. de Montigny. Cf. Tremblay à Laval, 19 juin 1705. ASQ. SME 2.1/N/123, p. 10. Charles accompagna son maître en France en 1700, revint à Québec en 1701 et retourna au Mississippi pour se mettre au service de l'abbé Davion. Cf. Tremblay à Maizerets, 2-8 avril 1701. ASQ. SME 2.1/O/031, p. 17; Tremblay à Glandelet, 28 mai 1701. ASQ. SME 2.1/O/034, p. 10; La Vente à Fleury, 1^{er} août 1706. ASQ. SME 2.1/R/080, p. 3.
- 10 Alexandre-Romain Turpin appartenait à l'Institut des Frères Hospitaliers de Saint-Joseph-de-la-Croix, ou Frères Charron, fondé à Montréal, en 1694, par Jean-François Charron de la Barre. Il était le fils de Alexandre Turpin, maître d'armes, et de Catherine de L'Or, et fut baptisé à Québec le 2 juin 1670. Cf. Noël Baillargeon, *op. cit.*, p. 650s.
- 11 Nous n'avons pu identifier ce personnage.
- 12 Charles de Launay ou Delaunay. En 1686, Henri de Tonty, qui s'était porté à la rencontre de La Salle, fit construire une maison fortifiée sur les bords de la rivière Arkansas, à cinq lieues de son embouchure. Il y laissa six hommes dont les deux rouennais Jean Couture et Charles Delaunay. L'année suivante lors du passage de l'abbé Jean Cavelier et de ses compagnons seuls rescapés de l'expédition de La Salle au Texas. Delaunay se joignit au groupe et revint au fort Saint-Louis des Illinois. Cf. Pierre Margry *Relation de Henri Joutel*, III, p. 436s. Cf. aussi E.-Z. Massicotte, *Répertoire des engagements pour l'ouest*. RAPQ. (1929-1930), p. 195.
- 13 Peut-être Jean Brunet, fils de François Brunet dit le Bourbonnois. Cf. Cyprien Tanguay, *op. cit.*, I, p. 94; Pease and Werner, *op. cit.*, p. 180, n. 1.
- 14 Probablement Pierre Le Bœuf, fils de Jacques et de Antoinette Lenoir. Cf. *Engagement du Bœuf à Mr de Tonty, le 10^e may 1690*. AJM. *Grefte de Antoine Adhémar*. Cf. aussi Cyprien Tanguay, *op. cit.*, I, p. 357. Ce voyageur était encore au Mississippi en 1702. Cf. Bergier à Laval, 13 mars 1702. ASQ. SME 2.1/R/050, p. 7s.
- 15 Le voyage au fort Maurepas.
- 16 La Source, après avoir quitté M. de Montigny, vint s'établir à la mission des Tamarois et fut ainsi l'un des fondateurs du village français qui y prit naissance et fut connu plus tard sous le nom de Cahokia. Il figure dans le recensement tenu le 1^{er} janvier 1732 et les missionnaires Mercier et Courier indiquent, en 1735, qu'il est propriétaire d'un emplacement. Cf. *Explication du Plan de la Mission et Etablissement de Seigneurie des Tamarois, 12 avril 1735*. ASQ. SME 12.1/9/018, p. 4. Les descendants de ce pionnier se sont perpétués dans la région et, en général, dans le pays des Illinois. Cf. *Cahokia Records, 1778-1790*, edited with introduction and notes by Clarence Walworth Alvord, Springfield, Ill., 1907 (Virginia Series, vol. I); *Kaskaskia Records, 1779-1790*, edited with introduction and notes by Clarence Walworth Alvord, Springfield, Ill., 1909 (Virginia Series, vol. II).
- 17 Le Frère Alexandre revint à Montréal au début de 1700. Voir le post-scriptum de la *Constitution de rente au Sr Turpin par les F. Hospitaliers de cette ville, 21 juillet 1698*. AJM. *Grefte de Antoine Adhémar*.
- 18 Charles Rochon quitta les Tamarois pour aller s'établir à La Mobile. Cf. Bergier à monsieur ..., 14 juin 1700. ASQ. SME 2.1/R/044, p. 2; Davion à monsieur ..., 20 octobre 1711. ASQ. SME 12.1/1/046, p. 7. Rochon semble bien avoir fait souche en Louisiane. Cf. « Journal of Captain Harry Gordon's from Pittsburgh to the Ohio and the Mississippi to New Orleans, Mobile and Pensacola, 1766 », *Travels in the American Colonies*, Newton Dennison Mereness edit, New York, 1916, p. 485.
- 19 Michel Ako ou Accault, ancien compagnon de Cavelier de La Salle et de Henri de Tonty. Il avait épousé la fille de François-Xavier Rouensas, chef des Kaskaskias et était un des personnages les plus influents du pays des Illinois. Cf. JR, LXIV, p. 280, n. 30; LXV, p. 100s.
- 20 Le mémoire s'interrompt ici. C'est l'abbé Jean-Henri Tremblay qui va nous apprendre ce que M. de Montigny devait à d'Iberville : « Enfin un petit mémoire deprez de 300~ que J'ay payé à M. d'Iberville pour ce qu'il lui avait avancé à la Baye de Biloxi et en arrivant en France ». Tremblay à Glandelet, 28 mai 1701. ASQ. SME 2.1/O/034, p. 10.

nous avions en partant de montreal douze hommes
 sçavoir. MISSIONS 107
 Lorenger, rouillard, fezevet, quitbaud, a qui on ne
 donnait rien.
 huncou. 500^{tt} par an.
 charbonneau 500^{tt} par an
 peurot. 500^{tt} par an.
 rochon. 200^{tt} ~~par~~ la premiere année. et 300^{tt} des
 années d'ensuite.
 st martin 150^{tt}
 la source 150^{tt} tout monnoye de canada.
 charles. l'enturier
 Le frere. alexandre-tien.
 a michitmakinak nous quittasmeat
 rouillard, lorenger, fezevet, et quitbaud, et prirent
 rirque a qui on donna la premiere année. soixante
 esus de canada qui font ^{135^{tt}} ~~135^{tt}~~ argent de france. et des
 années suivantes, on leur doit d'innce. soixante esus monnoye
 de france. + 1
 aux itlinois nous prirent de launoy a qui nous donnions
 400^{tt}. monnoye de france.



Liste des engagés.

Musée de la civilisation, fonds d'archives du
Séminaire de Québec, SME 12.1/1/107

Effigie du roi Louis XIV, 1702.

Musée de la civilisation, dépôt, collection des
Archives nationale du Québec, 1993.6407

Jean-François Buisson de Saint-Cosme, fils de Michel Buisson dit Saint-Cosme et de Suzanne Délicérasse, naquit à Lauzon le 30 janvier 1667 et fut baptisé le 6 février par le P. Henri Nouvel, s.j. Cf. APNDQ, *Registre des baptêmes de 1621 au 5 octobre 1667*, p. 87. Il entra au Séminaire de Québec le 22 juillet 1675 et fut ordonné prêtre par M^{gr} de Saint-Vallier le 2 février 1690. L'abbé de Saint-Cosme exerça d'abord son ministère en Acadie où il fut curé de la paroisse des Mines (Grandpré) de 1692 à 1697. Ses parents faisaient partie du Séminaire en qualité de domestiques donnés depuis 1680.

Voir l'acte de donation de Michel Buisson et de sa femme, 19 octobre 1680, AJQ, *Greffé de Romain Beuquet*. Cf. aussi Archange Godbout, o.f.m., *Nos ancêtres au XVII^e siècle*, RAPQ, (1955-1957), p. 483s.; Amédée Gosselin, *Les Buissons de Saint-Cosme, prêtres*, BRH, XXX, p. 195s.

Monseigneur

La dernière que je me suis donné l'honneur de vous écrire étoit du 24 juillet nous partime le mesme jour de la Chine et nous arrivasme le 25 aubout de lisle de monroyal¹. Comme nos Canots estoient trop chargés nous fusmes obligés d'y laisser de nos effects², et le 26, jour de Ste Anne, apres nous estre mis Sous la protection de cette grande Sainte et luy avoir recommandé nostre voyage nous partimes. trois jours apres nous montasmes le long Saut fort hureusement³, et arrivasme ala petite nation⁴. C'est un endroit fort agréable ou il y a plusieurs belles illes qui paroissent de tres bonne terre. deux Rivieres qui descendent L'une du Costé du Sud et L'autre du Costé du Nord, rendent le Lieu fort abundant pour La pesche et pour la chasse, il me Semble qu'on ne pourroit trouver un plus beau lieu pour establir une Mission d'algonquins⁵, Cés pauvres gens, dont plusieurs nous accompagnerent une partie du chemin se plaignoient Souvent de ce qu'on les abandonnoit pour aller ades peuples eloignés et nous prioient, pensant que nous Scavions un peu de leur langue de les Instruire et faire prier Dieu. depuis la petite nation Jusquau premier rapide qu'on appelle la Chaudiere⁶ le pays est toujours beau pendant dix lieux. Ce fut ala Chaudiere qui est a 40 lieux de monroyal⁷ que les Outasascs qui nous avoient accompagné depuis le montroial nous laisserent pour prendre le devant parceque nous ne les pouvions Suivres et qu'ils estoient obligés de chasser pour vivre. C'est a la Chaudiere que commencent les rapides qui continuent jusqu'au Lac huron, excepté le lac de Nipissingue. apres

avoir monté une partie de Ses rapides et fait une partie des portages dans des pays affreux, car depuis la Chaudiere jusqu'a Michilimakinak Se ne sont que rocher couvert de quelques petits Sapins, nous arrivasmes a mata8an⁸, Le dix huictiesme daoust. C'est la moitié du chemin de monroyal a michilimakinak⁹, et c'est la ou l'on laisse lagrand rivière qui vat dans le nord et tire sa Source du lac de temiskamingue, pour S'embarquer Sur une petite rivière fort dangereuse accause quel a peu d'eau et quelle est remplie de rapides et de portages fort difficiles¹⁰ nous les passasmes fort heureusement et arrivasmes le 22 aulac de nipissingue¹¹ que nous passasme le landemain d'un bon vent et tombasmes dans larivière des francois¹² qui prend Sa Source du lac de nipissingue et tombe dans le lac huron, nous fumes 4 jours a la descendre quoy quil n'en falle ordinairement que Deux parceque nous fumes arrêtés parde la pluye et le vent contraire, enfin le 27 du mois nous arrivasme au lac hurons en parfaite santé Dieu mercy nous et nos gens.

Nous avons esté Surpris d'y rencontrer le Convois qui venoit de Michilimakinak ce qui nous a obligé décrire a la haste, et ce qui nous empeschera de vous escrire de michilimakinak et vous mander les desseins que nous pouvons y former parce quil n'y a plus personne a descendre cette année. Mr dela forest¹³ qui est avec Le Convois nous assure que nous allons a des peuples qui depuis longtems Souhaittent des missionaires et qui Sont dun tres bon naturel.

Nous Sommes tous contents de nos gens excepté quelquesuns du montroial que nous Serons peut estre obligés de laisser et qui se vantent eux mesme quil nous laisserons quand ils voudrons, et le fils de nicolas perrot qui dit quil ne pretent pas travailler pour nous, Charboneau, hunaut sont de tres bons hommes qui nous rendent bien du Service, Mr de Montigny est aussi tres Content de Rocheron et Seroit fasché maintenant de ne point L'avoir et quoy quil n'est jamais monté il a toujours Gouverné un Canot plus adroitement que des voyageurs que nous avons. Le Garçon de Mr Davion nous Contente aussy beaucoup.

*J'espere que votre grandeur aura la bonté de me continuer Son Souvenir dans
Ses Stes prieres C'est dans cette esperance que Jay entrepris le voyage et C'est ce
qui me fait esperer les benedictions de Dieu pour nos entreprises. je vous prie destre
persuadé que personne n'est avec un plus profond respect que moy de vostre
Grandeur.*

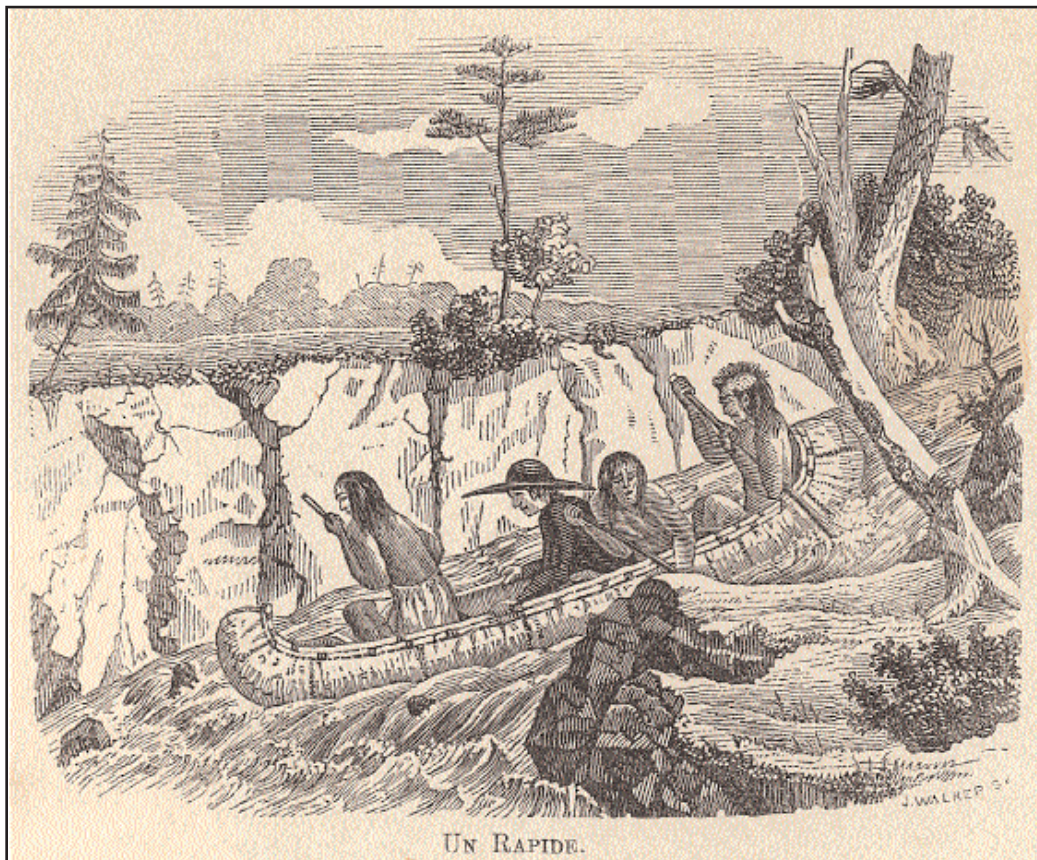
Monseigneur

*Le tres humble etres obeis sans leuurtour
J. Fr. Guisson del. Coines, maître Nations*

-
- 1 Aujourd'hui Sainte-Anne-de-Bellevue, à une quinzaine de milles de Lachine par le lac Saint-Louis.
 - 2 Le seul canot dont le chargement est connu est celui de Rivard-Lorenger et de Rouillard qui contenait « mil Livres pezant en Esfects ». Cette cargaison comprenait « quatre cents Livres de plomb, cent Livres de poudre, trois Caisses pezant deux cents livres, trois ballots pesant deux cents dix livres, et quatre vingts dix Livres En autres articles ». *Marché entre Monsieur de Montigny et Claude Rivard et Jacques Rouillard, 30 mai 1698*, AJM *Grefte de Antoine Achémar*. On sait, par ailleurs, que M. de Montigny se procura à la ferme du Séminaire située sur l'île-Jésus pour deux cent quatre-vingt-huit livres de pois, de lard et de farine. Cf. *Grand Livre, 1688 à 1700* ASQ, Manuscrit C-4, p. 224.
 - 3 Le missionnaire désigne, selon l'usage du temps, du seul nom de Long-Sault les trois rapides qui se succédaient sur une distance de dix milles entre Carillon et Grenville. « Il y a dans le long Sault, dit un mémoire de 1686, 2 portages ... qui ont le premier 300 pas et le 2^e 500 ». « Chemins du bout de L'île de Montréal au lac Témis Caminne sur le bord duquel est la mine de plomb ». *Le Journal de l'Instruction publique*, vol. XVII (Janvier-février 1873), n^{os} 1 et 2, p. 102.
 - 4 La seigneurie de la Petite-Nation. M^{gr} de Laval l'avait obtenue de la Compagnie des Indes Occidentales, en 1674, et en avait fait don au Séminaire de Québec en 1680. Ce domaine mesurait cinq lieues de front sur la rive gauche de la rivière Outaouais par cinq lieues de profondeur. Voir un plan dressé en 1854 dans ASQ, SME 5/3/055.
 - 5 M^{gr} de Laval avait songé à y établir une mission sédentaire en 1685, mais il y renonça à cause de la proximité de Montréal et du danger de « l'eau de vie quils (les Sauvages) auroint de tous costés des habitants voisins ». Laval aux directeurs du Séminaire de Québec, 1685, ASQ, SME 2.1/N/130, p. 7s. Le Séminaire ne fit jamais d'établissement dans sa seigneurie de la Petite-Nation et, finalement, la vendit à Joseph Papineau en 1801 et 1803. Cf. ASQ, SME 5/3/055B et D.
 - 6 Les chutes de la Chaudière, entre Hull et Ottawa, hautes de quelque soixante pieds. Deux portages étaient nécessaires pour franchir ce difficile passage : un premier, long de six cents pas, et l'autre de six cent cinquante pas. Cf. *Chemins du bout de l'île de Montréal au lac Témis Caminne...*, *op. cit.*, p. 102. Cf. aussi Alexander Mackensie, *Voyages from Montreal through the Continent of North America, to the Frozen and Pacific Oceans, in the years 1789 and 1793*, Philadelphia, 1802, p. XXXI.
 - 7 La lieue dite de France valait environ 2,76 milles anglais.
 - 8 Au confluent des rivières Outaouais et Mattawa. Entre Lachine et Mattawa, on comptait environ dix-huit portages. Il n'en reste aujourd'hui aucune trace, sauf quelques vestiges du deuxième portage de la Chaudière et de celui du rapide des

Chats, à trente-six milles en amont, qui sont encore visibles. Cf. Éric-W. Morse, « Voyageurs Highway », *The Canadian Geographical Journal*, LXIII. (July 1961), p. 7.

- 9 Les voyageurs estimaient à trois cents lieues la distance entre Montréal et Michillimackinac. Cf. Pierre Margry, *Relation du sieur de Lamothe Cadillac*, V, p. 84; Henri de Tonty à Cabart de Villermont, 24 août 1686, *ibid.*, III, p. 559. La distance est d'environ sept cents milles.
- 10 La rivière Mattawa est longue de quarante-deux milles et prend sa source au lac à la Truite (Trout Lake, Ont.).
- 11 « Je vous dirai, écrit l'abbé de Montigny, qua 200 lieues de Montreal nous trouvames le lac Nipissing ou sont les Nipissing Algonquins lesquels sont des peuples errants qui ne vivent que de chasse & qui sont sans missionnaires ». Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, An, 3 JJ, 387. Sur la route des voyageurs par le lac Nipissingue, cf. Eric-W. Morse, *op. cit.*, p. 9.
- 12 La Rivière des Français est longue de soixante-quinze milles et comportait cinq portages. Cf. Alexander Mackensie, *op. cit.*, p. XXXVI. Des dix-huit portages compris entre Mattawa et l'embouchure de la rivière des Français, trois seulement, le Plain-Chant sur la Mattawa et deux sur la rivière La Vase sont disparus. « The celebrated Paresseux, Talon ... main La Vase, Chaudière des Français, Parisien and Récollet are probably just as they were when Brûlé first saw them in 1610 ». Eric-W. Morse, *op. cit.*, p. 7.
- 13 François Daupin, sieur de La Forest, ancien compagnon de La Salle et associé de Henri de Tonty, depuis 1684, pour l'exploitation de la traite dans l'Ouest. Il se rendait précisément à Québec pour chercher des hardes et des munitions pour le fort Saint-Louis des Illinois et « le Sieur de Tonty qui y commande ». *Permis de faire le trafic accordé à Laforest et à Tonty*, RAC, Rapport pour 1905, I, p. LXVII.



J. Walker, *Un rapide*, estampe.

Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec, 1993.16567

Monseigneur

Je n'esperois pas avoir lhonneur d'escrire a vostre grandeur de celieu icy mais on nous fait esperer qu'il pourra encore descendre quelques canots cette année ce qui me donne occasion de vous assurer de mes tres humbles respects et de me recommander encor a vos saintes prieres. nous Sommes arrivè le 8 de Septembre a michilimakinac ou les reverends peres Jesuistes nous ont receus avec toute la charité et cordialité possible et nous ont aidés de tout ce quilz ont pû et par leurs bons avis pour la reüssite de nostre voyage et par des vivres mesme quilz ont bien voulu fournir, nous leurs avons touttes les obligations possibles¹; nous avons esté obligés d'acheter icy des canots ce qui nous a bien Cousté et a bien diminué le peu de marchandises que nous avions. Mr de Fonti commandant dans ce lieu² nous a rendu tous les Services quil a pû, et Sont frère le bras coupé³ nous accompagne jusqu'aux Illinois ce qui nous Servira pa peu pour passer les nations que nous rencontrerons et qui ont quelque fois coutume de decharger les canots quilz rencontre, comme c'est luy mesme qui S'est offert a cela⁴ Sa compagnie me faisoit un peu craindre, mais les Jesuistes nous ont assurés quil avoit bien changé de conduite et que depuis quelques années il estoit de bon exemple⁵, Il Soffre aussy a nous conduire Jusqu'aux accanscas, nous verrons quand nous Serons aux Illinois Ce qui Sera apropos de faire, nos gens nous contentent assés bien, ceux qui n'ont pas de forces pour estre bons voyageur, comme la Source, Charles Garçon de Mr Davion sont tres obeissants et tres sages, il n'y en a qu'un qui nous donne bien du

chagrin qui est le fils de féseret armurier, quand nous Lavons pris a Montreal plusieurs personnes nous assuroient qu'il estoit Sage et que tout son deffaut estoit le jeu mais nous avons Heu par les peres Jesuistes que C'est un des plus fameux débauché qui Soit jamais monté icy et quil leur a bien donné de la peine cela n'est guere propre pour un Nouvel etablissement. pour moy J'aurois bien mieux aimé estre privé des secours que nous pouvions recevoir de Son métier et le laisser icy mais on a pas jugé a propos, car il n'y arien qui perde une Mission que les françois débauchés les peres Jesuistes nous L'on bien fait remarquer icy ou accause de la mauvaise vie des francois, ils font Si peu de fruit, quoy quil y ait Si longtems quil travaillent avec tant de Zelle a la conversion de ces Sauvages hurons et oïtasacs qui Sont icy en grand nombre⁶ l'on en voit point prier Dieu n'y venir ala messe, duran huit Jours que nous avons esté icy Je n'ay veu venir a la messes que deux ou trois vieilles huronnes, les autres sont de vres bestes, les hommes oïtasacs pour la plus part vont encor tous nuds et presque toutes les femmes et huronnes et Stasases sont des perdues et Cela par le mauvais exemple des françois qui Sont toujours icy qui Sont presque tous des malheureux, en vérité monseigneur cela m'a desja plusieurs fois fait regretter les missions Sauvages de Laccadie ou l'on voit matin et Soir la chapelle toujours pleine de Sauvages. J'espere pourtant qu'estant éloigné des françois ont pourra faire quelque chose parmi les Sauvages ou nous allons, pourveu que ces brigens de françois qui contre le commandement qu'on leurs avoit fait de descendre Se Sont enfui dans les bois ne viennent detruire tout. je vous prie Monseigneur de vouloir bien toujours nous aider de vos saintes prieres et de croire que Je Suis avec un tres profond respect de vostre Grandeur,
Monseigneur, Le tres humble et tres obeissant Serviteur

J. F. De Rosme prestre miss.

Monseigneur,

nous venons tout presentement de nous deffaire de ce jeune féseret nous avons resolu de nous passer plus tost des commaudités d'une forge que d'avoir avec nous un debauché, si un forgeron nous est necessaire on pourra en avoir un un autre voyage⁷.

Nous sommes fâches de n'avoir pas icy rencontré Le nommé Loüis marchant⁸ qui est un tres bon homme de voyage et qui Seroit bien venu avec nous, il nous le dit lorsque nous le rencontraisme dans le lac avec le convois mais comme nous ne le connaissions pas bien nous n'ausasme l'y engager, mais les peres jesuistes nous ont assurés que Se Seroit un tresors pour nous, que s'est un des meilleurs voyageurs du pays et un homme d'une vie fort exemplaire dans les voyages. Ledit marchand Me dit lorce que nous le rencontraisme quil Seroit venu avec nous pour rien et que n'ayant point de famille il Seroit resolu de vivre toujours garçon Je croyois quil rioit, mais les Jesuistes nous ont dit quil le disoit comme il le pensoit. Si on pouvoit menager cet homme la Se Seroit un Thresor⁹.

-
- 1 Le fort de Michilimackinac s'élevait sur le site de la ville de Saint-Ignace, Michigan. Le poste comprenait en outre trois villages, français, huron et outaouais, qui achevaient de combler le fond de la baie appelée aujourd'hui East Moran Bay. Cf. Jean Delanglez, s.j., « Antoine Laumet alias Cadillac, Commandant at Michilimackinac: 1694-1697 », *Mid-America Review*, XXVII, (April 1945), p. 110. Deux Jésuites exerçaient leur ministère à Michilimackinac : les Pères Étienne de Carheil et Jacques Gravier. Ce dernier écrivit à M^{gr} de Laval pour lui raconter le passage de M. de Montigny et de ses confrères. « Nous avons receu avec une Joye sincere et cordiale ces si fervens missionnaires ... nous sommes charmés le pere de Careil et moy de la sagesse, du zele et de la modestie que Monsieur de Montigny, Monsieur Saint-Cosme et Monsieur d'Avion ont fait paraître dans les conferences que nous avons eües ensemble durant sept jours qu'ils ont esté icy ». Gravier à Laval, 20 septembre 1698. ASQ. SME 2.1/N/132, p. 1s.
 - 2 Pierre-Alphonse de Tonty, baron de Paludy, avait reçu de Frontenac, l'année précédente, le commandement du fort en remplacement de Lamothe Cadillac. Cf. Frontenac au ministre, 10 octobre 1697. RAPQ. (1928-1929), p. 341.
 - 3 Henri de Tonty, frère aîné du précédent et ancien lieutenant de La Salle. Il avait perdu la main droite et portait un appareil qui lui valut, outre le surnom de « Bras-Coupé » ceux de « Main-de-Fer » et de « Bras-de-Fer ». Cf. Edmond-R. Murphy, *Henri of Tonty, fur trader of the Mississippi*, Baltimore, 1941, p. 3. Cf. aussi Benjamin Sulte, *Les Tonty*, MSRC, 1893, XI, section 1, 3s.
 - 4 Tonty assure au contraire qu'on l'a prié de se joindre à l'expédition. Cf. Tonty à Saint-Vallier, 13 septembre 1698. ASQ. SME 12.1/1/050, p. 1.

- 5 Quelques années auparavant le P. Gravier avait reproché à Tonty de nuire à l'évangélisation des Illinois en ne réprimant pas la mauvaise conduite de son cousin Desliettes. Cf. Gravier à Villermont, 17 mars 1694, cité par Jean Delanglez, s.j., « Tonti Letters », *Mid-America Review*, XXI, (July 1939), p. 217, n. 12.
- 6 « Il n'y a gueres que 60 hommes portant les armes chez les Hurons & 3 à 400 chez les Outaouais », Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, An, 3JJ, 387.
- 7 Les missionnaires en obtinrent même deux l'année suivante. Le 24 juillet 1699, les taillandiers Augustin-Simon et Romain Buisson, fils de René-Gervais et cousins de l'abbé de Saint-Cosme, s'engagèrent à « servir Mrs les Missionnaires ... sur les Rives et environs du Mississipi » pendant une période de cinq ans. Cf. AJQ, *Greffes de François Genaple*.
- 8 Louis Marchand était le beau-frère de Charles Rochon dont il avait épousé la sœur Geneviève, le 13 juin 1693. Cette union fut de courte durée car la jeune femme, qui n'avait pas encore dix-sept ans, mourut le 29 août suivant. Cf. Cyprien Tanguay, *op. cit.*, I, p. 408. Sur Louis Marchand, cf. P.-Georges Roy, *À travers l'histoire de Beaumont*, Lévis, 1943, p. 61s.
- 9 Marchand se rendit plus tard en Louisiane. Il est à La Mobile, en 1711, alors qu'il vend aux missionnaires du Séminaire de Québec la moitié de la maison qu'il possède avec son beau-frère Rochon pour s'en revenir à Québec. Cf. Davion à de la Vente (?), 20 octobre 1711, ASQ, SME 12.1/1/046, p. 7.



À l'avant-plan, Henry de Tonty

*Détail d'une illustration tirée de Francis Parkman (1823-1893), **La Salle and the discovery of the great West**. Boston : Little, Brown and Company, 1897.*

Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, fonds ancien, 289.6.19 v. 2

3^e lettre : Copie d'une lettre datée de la Rivière Arkansas, le 2 janvier 1699

La copie de cette lettre, dont l'original est perdu, a été faite en France par les soins de l'abbé Henri-Jean Tremblay. Cf. Tremblay à Laval, 12 juin 1700, ASQ, SME 2.1/N/113, p. 3s; Tremblay à Saint-Vallier, 12 juin 1700, ASQ, SME 2.1/P/006, p. 1s. Cette copie a été publiée dans une traduction anglaise par Louise-Phelps Kellog dans *Early Narratives of the Northwest, 1634-1699*, J. Franklin Jameson edit., New York, 1917, p. 340s. John-Gilmary Shea a publié la même lettre, d'après une copie qu'il tenait de Francis Parkman, dans *Relation de la Mission du Mississipi du Séminaire de Québec en 1700*, New York, 1861, p. 13s et dans *Early Voyages up and down the Mississippi*, Albany, 1861, p. 45s. Il existe deux autres copies de cette lettre aux Archives Nationales à Paris: AN, série K, 1374, n° 81; AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52.

ASQ, SME 2.1/R/026

Aux akansças Ce 2ne Janvier 1699

Monseigneur,

*La dernière que ie mesuis donné lhonneur de vous Ecrire fut de Michilimakinac
doit nous partimes Le quatozieme de septembre et alame par terre joindre nost
Canost qui avoient fait Letour dela pointe aux Iroquois¹ et nous Etoient aller
attendre au Village des Stasacs. ce Village est denvironnt trois Cents hommes, plut a
Dieu quils Correspondissent aux soins et travaux que prennent Les Reverend
Peres Jesuistes pour Leurs instruction mais ils paroissent moins avañez dans le
Christianismes que Les Illinois qui de puis peu, dit on, à (sic) des
Missionnaires;. Nous partimes de ce Village Le 15me de Septembre huit
Canost quatres pour La Rivière des miamis avec Le Sieur de Vincenne²; et nos*

trois Canost et MonSieur de Tontry qui comme je vous avois desia mandé dans ma dernière avoit pris la ResoLution de nous accompagner jusqu'aux à Cançsas. je ne puis Monseigneur assée vous marquer Les obligations que nous luy avons il nous a Conduits jusqu'aux Acansças, nous a fait beaucoup de plaisir dans le voyage, nous a façillité Le chemin par plusieurs nations nous attirans Lamitié des uns et intimidant Les austres je veux dire Les nations qui par jaloûsie où en vie de piller avoient voulu sopposer à nre voyage. Il na pas fait seulement Le devoir dun brave homme mais faisoit encore Les fonctions dun Kellé missionnaire, entrant dans toutes les veües que nous pouïvions avoir, exhortant partout Les sauvages a priex et a Escouter Les missionnaires. Il remettoit Lesprit de nos engagée dans les petites fantaisie quils pouïvoient avoir, appuyoit par son Exemple Les exercices de

Devotion que Le voyage nous permettoit de faire, frequentant fort souvent Les Sacrements. Il me seroit innûtille Monseigneur de vous faire une description dû Lac Mietpgan³ sur lequel nous nous embarquames partant du fort des Sta8acs. c'est un chemin qui est assée connu. nous aurions pris le costé du Sud qui est bien plus beau que le Costé du Nord mais comme cest le chemin des Iroquois iroquois; et quils ny avoit pas Longtemps quils avoient fait un Coup sur soldats et sauvages qui alloient aux Miamis, cela nous obligea a prendre du Costé du Nort qui nest pas sy agreable ny sy abundant en chasse mais pourtant plus facile a ce que ie croy Lautonne parce quon y est a Couvert des vents de Norrois. Le 21me du Mois nous arivame ala traverse de Labaye des puants⁴ Esloygnee de quarante Lieux de Michilimakimac. nous

Cabanasmes dans un isle apellée Lisle du detour⁵ parceque cest la ou le Lac commence a detourner de Costé du Sud. nous fusmes degradée dans cet isle six joûrs pendant



Guerrier Iroquois

Illustration tirée de Jacques Gracet de Saint-Sauveur (1757-1810), *Encyclopédie des voyages : contenant l'abrégé historique des mœurs...* [Paris, 1793].

Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, fonds ancien, 227.8.5

Lesquels nos gens s'occupèrent à tendre des filets prirent grande quantité de poisson blanc qui est un fort bon poisson et une très bonne manne qui ne manque guère Le Long de ce Lac ou La viande manque presque toujours. Le 28^{me} nous fîmes La traverse disle en Isle. Labaye des puants a en viron vingt où trentes lieux. on rencontre à main droite une autre petite baye appelée des Noquest⁶. Labaye des puants est habitée de plusieurs nations Sauvages. Les noquest, Les folles avoine, Les renards, et, Les Poutoûtami, et Les Saki⁷. Les Peres Jesuittes ont une Mission dans le fond de cette baye⁸. Nous aurions bien souhaité de passer par Le fond de cette baye; et sut été bien nre plus court. Lont monte une petite Riviere ou il n'ya que trois Lieux de Rapide longue denviront soixante Lieux⁹. Lont fait en Suite un portage qui nest pas long et Lont tombe dans la Riviere de Siskonsin; qui est fort belle et quon ne descend que deux jours pour ariver aux Miçissipi; ala vérité ylya deux cents Lieux du Lieu ou cette Riviere tombe dans le Missisipi jusque la où Riviere des Illinois se decharge dans le mesme Miçissipi mais le Courant est sy fort quon a bien tost fait ce chemin¹⁰, mais Les renards sont sur cette petite Riviere que Lon monte en partant de labaye pour gagner Siskonsin ne voulant souffrir personne craignant que Lont aille aux Lieues contres Lesquels ils ont guèrres et cest pourquoy ils ont desia pillée plusieurs françois qui voüloient passer par ce chemin c'est cequi nous ôbligea à prendre La route de chiKag8. Le 29^{me} de septembre nous arivâsme au Village des Poûs, esLoygnée en viron vingt Lieues de la traverse de la baye¹¹ Il y avoit autrefois La un fort beau village mais depuis La mort du chef une partie des Saûvages est allée deûmeurez dans Labaye et le reste y estoit prest dy aller quand nous passames. nous restames dans ce Village. Le 30^{me} nous y achetâme quelques vivres dont nous avions besoin Le 31^{me} (sic) nous partimes et Le 4^{me} doctobre nous rencontraisme une autre petit Village de Poûx¹² sur une petite riviere ou Le Reverend Pere Marais¹³ avoit hivernée avec des françois et planté une Croix nous y restame Le reste du iour; Le 5^{me} nous partimes et apres avoir esté degradée deux iours, nous partimes deux jours de gros vent, nous arivâsme Le 9^{me} amilSakik¹⁴ c'est une Riviere où il y a un Village et a esté Considerables des mascoûtins et Renards, et mesme quelques Poûx.



Illustration tirée de Charles Bécard de Granville (1675-1703), *Les raretés des Indes : « Codex canadiensis »*, Paris : Librairie Maurice Chamonal, 1930, planche 15.

Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, fonds ancien, 719.21

nous yrestames deux iours en partie à cause du vent et en partie pour raffraischir un peu nos gens parceque la chasse de Canards, et de Serçelles y estoient abondantes dans cette Riviere. Lonzieme doctobre Estant partis de bon Matin de Mel8arik nous arivasmes de bonheur a Kipika8i¹⁵ qui en est Esloynée en viron huict Lieux. ce fut La ou nous separasme de labande de Monsieur de Vinçenne qui continua sa route pour Les Miamis; des sauvages nous avoient fait Esperer que nous poürions monter par cette Riviere et quapres avoir fait un portage deviront deux Lieux nous descenderions par une autre Riviere nommée pipeti8i¹⁶ qui tombe dans La Riviere des Illinois a en viron 25 ou 30 Lieux de Chikag8 et que par la nous Evitterions tous Les portages quil nous faudroit faire par chikag8. nous evitame cette Riviere qui est Longue dans viront dix Lieux jusquaux portage et sepasse dans des prairies agreable mais côme il ny avoit point deau nous jugèasme bien quil ny en aüroit point aussy dans pesch8i et quau Lieu de racoürçir nre chemin il nous auroit fallu faire pres de quarante Lieux de chemin de portage ce qui nous ôbligea a prendre Laroute de chika8 qui est Esloynée en viront de vingt Lieux nous restames cinq iours a Kipika8i nous en partimes le 17me et apres avoir esté degradée le 19me à cause du vent Le 20, nous cabannames a 5 Lieux de Chikag8. nous y serions arivèz le 21me de bonheur mais le vent qui sès Levoit tout a coup du Large nous obligea a débarqué a une demy lieux de Etpikag8. nous eüme bien de la peinne a mettre a terre et a sauver nos canosts il fallu tous ce jetter à Leau. Cest une chose auquel il faut bien prendre garde Lelong des Lacs et surtout du Mixcigan dont Les bords sont fort plast de mettre a terre de bonneheur quen Leau grossit du Costé du Costé (sic) du Large car Les roulins se font sy gros en peu temp quon court risque de rompre Sest Canost et perdre tout ce qui est dedans; plusieurs Voyageurs y ont desia naufrage nous alasme par terre Monsieur de Montigny Davion et moy à la maison des Rds Peres Jesuistes nos gens Estant resté au bagage nous y trouvâsmes Le Rd. Pinet¹⁷ et le Rd pere Binnetéau¹⁸ qui Estoit arivé depuis peu des Illinois et qui Estoit un peu malade je ne scaurois vous exprimer Monseigneur avec combien de cordiallité et de marques damitié cest Rds Peres nous recürent et embrasserent pendant Le temp que nous eume La

consolation de demeurer avec eux. Leurs maison est bastie sur le bord de la petite Riviere ayant d'un costé Le Lac et de l'autre une belle et grande prairie Le Village des Sauvages est plus de 100 cinq Cantes Cabannes et une Lieue dans La Riviere il y a encore un autre Village presque aussy grand ce sont tous des miamis¹⁹. Le Rd Pere Pinet y fait sa demeure ordinaire excepté L'hiver que Les sauvages sont tous ala chasse il va le passer aux Illinois; nous ny visme point de sauvages ils étoient desia tous partis pour leurs chasses; si L'on peut jûger de la suite par Le peu de temp que Le Rd. pere Pinet est dans cette Mission²⁰ on peut croire que Dieu benissant Les travaux et le Zelle de ce St Missionnaire il y aura la un grand nombres de bons et fervens chrestiens il est vray qu'on y fait peu de fruct en vers Les personnes agée et endurcy dans Le libertinage mais on y baptize tous Les Enfans et Les jongleurs mesme Les plus ôpposéé au christianisme Laisse Baptisée Leurs Enfans ils sont mesme bien aise qu'on Les instruisse plusieurs plusieurs filles desia agée et plusieurs Jeunes garçons se font desia se font (sic) aussy instruire de sorte que L'on peut Esperer que vieilles Soûches estant mortes ce sera un nouveau peûple tout chrestien. Le 24me doctobre Le vant ayant cessée nous fisme venir nos canost avec tous nos effects et voyant que Les eaux estoient extraordinairement basses nous en fisme une cache dans La terre et priment seûlement ce qui nous estoit absolument ncessaire pour nre voyage reservant au printemps a en voyer chercher le reste et nous laissamme Le frere Alexandre pour en avoir Soïn qui consentit a y demeurer avec L'homme du Pere Pinet et nous partimes de chikag⁸ Le 29me et alasse couchèz en viron deux Lieux dans La petite Riviere qui se perd ensuite dans des prairies²¹. Le Lendemain nous commençammes Le portage qui est Long d'en viron trois Lieux Lors que les eaux sont basse, et qui na q'un cart de Lieue le printemps car on sen barque sur un petit Lac qui tombe dans une fourche de la riviere des Illinois²², et Lors que Les eaux sont basses il faut faire portage jusqua cette fourche nous fisme ce jour la La moitié de nre portage et nous aurions encore fait du chemin quand nous nous aperçûmes qu'un petit garçon que nous avions eu de Monsieur de muis²³ s'estant mis seul en chemin quoy qu'on luy eut dit d'attendre se estoit Escartée on ny avoit point fait de reflection

tout nre monde Estant occûpée nous fumes ôbligéx darester pour Le faire chercher tout le monde y alla on tira plusieurs coup de fusils mais on ne le put trouver. cestoit une assez fascheuse conjonture nous Estions pressés de La Saison et Les eaux estant fort basses nous voyons bien questant ôbligée de porter nos Effect et nostre Canot il nous falloit bien du temp pour arriver aux Illinois cela nous ôbligea a nous separer Monsieur de Montigny de Tonty et Davion continuerent Le portage Le Lendemain; et moy avec quatres autres hommes ie retournée cherchée ce petit garçon et en menretournant ie rencontré Les Peres Pinet et Bimeteau qui sen alloient avec deux françois et un Sauvage aux Illinois; nous le cherchasme encore tout ce jour la sans le pouvoir troûver comme sestoit Le Lendemain La feste de tous Les Sts cela mobligea daller coucher à chikag8 avec nos gens Lesquels ayant attendu La messe et fait Leurs devotions debon matin on passa encore toute cette journée a chercher ce petit garçon sans en pouvoir avoir aucune apercevance il Estoit fort diffizille de le trouver dans Les grandes herbes car ce pays la nest que prairie on ne rencontres que quelques bouquet debois Les herbes estoient grandes on ny osoit mettre Le feu de peur de Le bruster Monsieur de Montigny mavoit dit dene rester gun jour parce que Le froid nous pressoit cest ce qui môbligea departir apres avoir donnéz au frère Alexandre dele chercher et de prendre des françois qui estoient a chikag8²⁴. je partis Le 2me de Novembre apres midy ie fis leportage et allé couché ala Riviere où a la fourche de La Riviere des Illinois²⁵ nous descendisme La Riviere jusqua un isle La nuict nous fûmes surpris de voir un poulce de neige et Le Lendemain La Riviere glacée en plusieurs endroits cependant il falloit Casser La glace et tresner le Canot parce quil ny avoit ce qui nous obligea delaisser nre Canot et daller par terre chercher Monsieur de Montigny que nous rencontrasme Le lendemain 5me du mois a Lisle au serfs il avoient desia fait deux Lieux de portage ils nous en restoit en core quatres Lieux jusquaux mont Jolliet que nous fisme dans trois jours et arivames Le 8me du mois depuis Lisle a la cache jusquau dit mont Jolliet Lespace de Sept Lieux il faut toujours porter ny ayant point deau dans La Riviere que Le printemps, tout le Long de cette Riviere est tres agreable se sont des prairies bordée de Costeaux et de

tres beaux bois ou il y a quantité de chevreilles ausy bien que dans La Rivière ou il y a une grande quantité de Gibier de toutes sortes de sortes quapres avoir fait Le potage un de nos hommes se promenant fait de quoy Souper abondamment et dejeuner Le lendemain. Le mon Jolliet est une fort belle butte de terre dans La prairie sur La droite en descendant un peu Eslevée denviron de 30 pieds²⁶ Les sauvages disent que dutant du grand deluge un deleurs en Cestres se sauva et que cet petite montagne est le Canot quil renversa La. en partant du mont Jolliet nous fismes en viron deux Lieux par eau nous deumeurasme deux jours entiers a nre petite portage en viron dun Cart delieu come comme unde nos hommes nommée charbonneau avait tuez plusieurs dindes et outardes le matin avec un Cheuvreille nous fusme bien aise de faire faire quelque regal a nos gens et de lest faire reposer pendant un jour Le dix nous fimes Le petit portage et nous trouvames une demy Lieu deau et ensuite deux hommes menerent Le Canot pendant en viron une Lieue Les austres marchioient par avec chacun leurs charge et on sembarqua pendant Lespace dune Lieux et demy et nous alasme Coucher a un petit portage Loing de Cinq ou six arpendis. Lonxieme après avoir fait Le petit portage nous trouvasme La riviere de téatiki qui est La véritable riviere des Allinois²⁷ celle que nous avons descendu nent Estant queune fourche Estloygnée nous misme toutes nos affaires dans Le Canot que deux hommes conduisoient pendant que Monsieur de Tonty et nous avec Le reste de nos hommes marchions par terre tousjours dans debelles Prairies. nous arrivames au Village des peangichias miamis qui demeuroient autrefois sur Le Saut du Micipi et qui depuis quelques année se sont venue Establir dans celieu²⁸ il ny avoit personne dans ce Village Estant tous partys pour la chasse nous allasme Coucher ce jour la proche de Massane qui est une petite Riviere qui tombe dans La Riviere des Allinois se fut ce iour la que nous Commençames a voir des boeufs; et Le lendemain deux de nos hommes en tuerent quatres mais Comme sest animaux sont maigres dans cette saison on se Contenta den prendre Les Langues Sest boeufs me paroissent plus gros que les nres ils ont une bosse sur Le dos Les jambes fort Courtes La teste fort Large et sy garnie de grand poil qu'on dit qu'une balle ne scauroit penetrer nous en visme en suite



La chasse aux bisons. Illustration tirée de Lorenz Engel, *Au pays des Peaux-Rouges*, Stuttgart [Allemagne] : Éditions D.V.A., 1970, p. 3.

Musée de la civilisation, centre de documentation, 970.0049

*presque tous les jours
durant nre voyage
jusqu'au acanscas apres
avoir bien eu de la peinne
pendant trois jours a porter
et a traisner nre bagage
dans le Canot La riviere
Estant rapide basse et
pleinne de Roche nous
arivasma Le 15me de
novembre au Lieu apellée
le vieux fort Cest un rocher*

*qui est sur Le bord de la riviere haute en viron
de cents pieds ou monsieur de La Salle avoit fait*

*batir un fort quon a abandonnée²⁹ Les sauvages estant allée deumeurer en viron
vingt cinq lieux plus bas; nous coûchames une Lieue au dessus ou nous trouvames
deux Cabanes sauvages nous fusmes Consolée den voir une parfaitement bonne
chrestienne on conte de Chicag8 aù fort en viron trente Lieux Cest La ou
commença La navigation qui continue toujours belle jusquau fort de permeta8i³⁰
ou sont maintenant les sauvages nous y arivames Le 19me de novembre nous y
trouvâme Les Rds Peres binetot et Le Rd Pere Marais qui n'estant point
chargée en partant de Chiga8 Estoient arrivée 6 ou 7 iours devant nous y visme
aussy Le Rd Pere Pinet tous les Rds Peres jesuistes nous y firent L'accueillent
possible toute La peinne quils avoient Estoient de nous voir obligez de partir sy tost
a Cause des gelée. nous y prime un françois qui avoit demeurez trois ans aux
Acanscas et qui scait un peu La langue³¹; Cette Mission des Illinois me paroist
La plus belle que Les Rds Peres Jesuittes ayent icy haut car san conter tout les
Enfans qui sont Baptizée il y a quantité de grandes personnes qui ont abandonnée
toutes Leurs Superstitions et vivent en parfaitement bon chrétiens frequentent Les
Sacraments et sont Mariée a L'église³²; nous eumes point La Consolations*

devoir tous cest bons Chrestiens frèquen car ils Estoient tous dispersée. En descendant sur Le bord de La Riviere pour La chasse; nous y visme seulement quelques femmes Sauvages mariée a des françois qui nous Ediffierent par Leurs modestie et par Lassiduité quilz avoient daller ala priere plusieurs fois Le iour dans La chapelle nous y chantame une grande Messe a Diacre et soudiacre le jour de La presentation de La tres Ste. Vierge et apres luy avoir recommandé nre voyage et nous estre mis sou saprotection nous partimes des Illinois Le 22me de novembre il nous a fallu faire casser La glace en viron deux ou trois arpands pour sortir du Lac de pemtési nous Estions quatres Canost Celuy de Monsieur de Tonty Les deux nostres et un autres de Cinq jeunes voyageurs qui voulurent bien nous acompagner et en partie en Consideration de Monsieur de Tonty qui y est generalement aymé detous Les voyageurs en partie ausy pour voir Le payis Les Reverends Peres Binneteau et Pinet se joignire aussi avec nous pour une partie du chemin voulant aller passer tout Shiver avec Leurs Sauvages nous trouvames Le premier iour de nostre depart La Cabane de Rouenssas Leplus Considerable des chefs Illinois et tres bon Chrèstien³³ il nous reçut avec honesteté non dun Sauvage mais dun honeste françois il nous Conduisit a sa Cabane et nous ôbligea dy coûcher il nous fit present de trois Chevreilles Lun quil donna à Monsieur Lautre au Pere et le Troisieme a nous nous aprimes chez luy que; Les chadanons; Les ChiKaihas; Les KaKinanpols³⁴; avaient fait Coup sur Les KasKias, nation Illinoise qui est environ Cinq ou six Lieux au dessous de la decharge dela riviere des Illinois. Le Long de Micissippi ils avoient tuez dix hommes pris pres de Cents Esclaves tant femmes quent fants; Comme ce Roiensa abeaucoup desprit nous Crûmes Estre ôbligée deluy faire quelques Presents pour Lobliger à nous favoriser Les passages par les nations Illinoise non pas tant pour ce premier voyage quepour Les autres ou ne serions pas sy fort, Car tous cest peuples dicy haut sont fort et en Conçoive facilement de La jaloûsie Lors qu'on va a dautres nations; nous Luy presentame donc un Collier pour luy marquer que nous faisons alliance avec luy et avec toute La nation et que luy estant Chrestien quil ne devoit pas avoir un plus grand plaisir que devoir Les autres nations participantes du bonheur quil avoit et

que pour cela il estoit obligée de façilliter tant quil pouvoit Les desseins des missionnaires qui alloient instruire nous Leurs fimes en suites un petit present de poüdre. Le 28me³⁵ apres avoir dit nos Messes où Rouensas et La famille communia a celle de Monsieur de Montigny, nous partimes et nous rencontrames un petit village de Sauvages ou Estant débarqué Le chef nommé Lours nous dit quil nestoit pas a propos que nous allassions dans Micissippi mais monsieur Legaigna ou Lintimida par Les parolles Luy disant que nous Estions Envoyez du Maitre de La Vie et du grand maitre dela priere pour instruire Les Sauvages ou nous allions, et que Luy, Estoit Loüiez du Gouverneur pour nous accompagner; tellement que nous faire quelque peinne setoit sattaquer Mesme à La personne du Gouverneur, n'ayant rien repliqué, a cest parolles mesme. nous nous embarquames et Le 24me nous alames coucher a un autre Village de plusieurs Cabannes ou nous troüvames Le nommé Tiret chef autrefois fameux dans La nation mais depuis peu Abandonnée presque detout Sest gens il fit plusieurs plaintes à Monsieur de Tontry qui luy reprocha que cestoit sa mauvaise Conduitte quiluy attiroit La hayne de Sest gens quil y avoit Longtemp quil luy avoit dit de Laisser sa jonglerie car cest un fameux Sorcier; Et de priex et quil nent avoit encore rien fait il se troüva La en suite a La priere et Le Sauvage Luy promit quil se feroit instruire Le Lendemain, 25me du mois nous nous separasme avec le Pere Pinet qui demeure dans ce village pour y passer L'hiver car il y avoit un bon nombres de prians et le 26me nous trouvames un village dont Le chef estoit a la chasse avec toute La jeunesse quelques vicilards vinrent audevant de nous pleurant la Mort de leurs gens deffaits par Les chasans nous alames a leurs Cabannes ils nous dirent que nous ne faisons pas bien de passee par les chaschias avec Les chasans a qui disoient ils Monsieur de Tontry avoit donnée des Armes et quil avoient fait coup sur eux Monsieur de Tontry Leurs respondit quil y avoit plus de trois ans quil Estoit party des Illinois et quil n'avoit pas pû voir Les chasans pour Leurs donner des Armes, mais Les Sauvages Continuant toujours a dire plusieurs choses sans raison nous visme bien quil n'avoient pas Le Coeur bien faits³⁶ et que nous devons partir au plustôt avant que La jeunesse qui devoit ariver Le

Lendemain au matin fut venüe; Cest pour quoy nous sortimes brusquement et Monsieur de Tonty Leur dit disant quil ne Craygnoit point Les hommes ils nous dirent quilz playgnoient nre jeunesse qui seroit tuez. Mon Sieur de Tonty Leurs repondit quilz Lavoient veüe aux Iroquois et quilz sçavoient ce quil sçavoit faire et combien il pouvoit tuer des hommes il faut avouer que tous cest Sauvages ont une fort grande estime deluy cest assé quil soit dans une Compagnie pour Les empescher defaire aucune insulte; nous nous embarquame aussitost et allames Coûcher a Cinq ou six Lieües de ce village Le Lendemain nous fumes dégradée une partie de La journée à Cause d'une quantité de glaces qui derivoient dans La Riviere; et Le 28me nous débarquame a un Village ou il y avoit en viron vingt Cabannes nous y visme La femme chef cette femme est fort considerable dans La Nation a cause de son Esprit et sa grande Liberallité et parce quayant bien des Enfans et des gendres, bons chasseurs, Elle fait souvent des festins qui est Le moyen destre bien tost considerable parmy Les sauvages et toutes leurs Nations nous dimes La messe a ce Village dans La Cabanne d'un Soldat nommée La Viollette mariée a une Saûvagesse et dont Monsieur de Montigny Baptisa L'Enfant. Monsieur de Tonty raconta acette femme chef que quon nous avoit dit dans Le Village précédent elle desaprouva tout luy dit que toute La nation avoit une grande joye de lerevoir et nous aussy mais que se qui Les sçachoit Estoit de nestre pas assurée de les revoir et de Les posseder plus Longtemps; nous partimes de ce village et fisme en viron 8 Lieux depuis Le 29me novembre jusqu'au 3me decembre nous fumes arestée au mesme endroit par Les glaces dont Lariviere Estoit entierement barré pendant tout cetemp nous eusme des vivres abondamment car on ne sçauoit jeûner dans cette Riviere tant elle est abondantes en gibbierre de toute nature; Signes où oûtardes, Canard; elle est bordée de fort beau bois qui ne sont pas bien Large de sorte que Lont rencontres bien tost de belles prairies ou il y a quantité de Cheuvreille. Chabonneau en tua plusieurs pendant que nous Estions aresté dautres en tuerent aussy; pour La navigation elle nest pas bien belle dans cette Riviere ô puands. Les eaux sont basses nous Estions quelquefois ôbligé de marcher avec une partie de nos gens pendant que les autres conduisoient Les Canost non sans peine

Estant souvent obligé de semettre a Leau qui Estoit desia fort froide pendant nre
 retardement Le Rd Pere Binnetost que nous avions laissée au Village de la
 femme chef qui nous vint voir et apres avoir passée un jour avec nous s'en
 retour (n) a au Village pour La feste de S. Xavier ce fut ce jour La qu'un gros
 vent ayant Cassé une partie des glaces nous fismes environn une Lieue Le
 Lendemain ayant pris des Canost debois³⁷ a cinq Cabannes Sauvages nous an
 Cassames en vironts trois ou quatres arpends de glaces qui barroient La Riviere et
 qui avoient jusqua quatre doits depays et qui portoit Les hommes en suite nous
 eusme La navigation Libre jusqua Micissipi où nous arivasme le 5me de
 Decembre apres avoir fait en viron quatre vingts lieües depuis le fort de Pemite8it;
 Micissipi est une belle et grande Riviere qui vient du Nord elle se divise en
 plusieurs chenaux dans Le lieu de la Rivière des Illinois sy descharchant qui
 forment de tres belles istles elle fait plusieurs detours mais elle me semble tenir tousjour
 Le mesme rang devant³⁸ au Sud jusqu'aux Acansças elle est bordé de tres beaux
 bois La Coste des deux Costé paroist Eslevée denviron trentes pieds ce qui
 nempesche pas quel ninnonde jusques bien avant dans Les bois Les printemps
 Lorsque Les eaux sont autes exceptée quelque Coteaux ou endroits fort Eslevée quon
 rencontre quelques fois; on rencontre tout du Long grande quantité de boeufs, ours,
 cheuvreilles; on y voit aussy un très grand nombre de dindes nous avons eü tousjours
 si grande quantité de viande Le long de cette Riviere jusquaux acansças que nous
 passions plusieurs bandes de boeufs Sans vouloir faire tirer desus Le 6me de
 decembre nous nous embarquames Sur Micissipi apres avoir fait en viron six
 Lieues nous trouvames La grande Riviere des Myssouris qui vient de Loüest et
 qui est si salle quelle gaste Les eaux du micissipi qui jusqua cette Riviere Lont fort
 Claire ont dit quil y a dans cette Riviere dans le haut un grand nombre de
 Sauvages; trois où quatres Lieux plus bas nous y trouvasme sur La gauche un
 Rocher où il y a quelque figure de painte pour Lesquels ont dit que Les Sauvages
 ont quelques vénération Elle sont maintenant presque Effacée³⁹. nous allames
 coucher ce jour La au Kao8chias qui estoient encore desollée du Coup fait Sur eux
 par Les chikachas et chaouanons; ils semirent tous a pleurer a nostre arivé. ils nous

parurent pas sy mal intentionnée ny mechant que quelques Sauvages Illinois nous avois voulu persuadée; Les paüvres gens nous firent plus de pitié que de peur. nous arivames Le lendemain vers mydy aux Samarois Les Sauvages avoient Esté avertie debonheur de nostre arivée qui partirent des Ka&Kias pour Leurs en porter La nouvelle comme un an auparavant ils avoient fait quelques peignes a des hommes de MonSieur de Tonty ils eurent peurent et tous Lest Enfans et Les femmes s'en furent du Village; Le Chef avec quelqun de sest gens nous vint recevoir Sur Le bord de l'eau et invitter à aller a Leurs Village mais nous ny allames point a Causes que nous voüions nous préparer a La feste de La Conception nous Cabanasse de Lautre bord dela rivière sur La droite⁴⁰ Monsieur de Tonty alla au Village et Les ayant un peu rassuré nous ammena Lechef qui nous pria de Laller voir a Son Village nous luy promisme et La Lendemein jour dela Concep-tion apres avoir dit nos messes nous allasme avec Monsieur de Tonty et sept de nos hommes bien armée ils nous vinrent recevoir et nous Conduisirent dans La Cabanne du chef toutes les femmes et Les Enfans y Estoient et nous ne fusmes pas plus tost dans la Cabane que Les jeunes gens et Les femmes en rompirent une partie pour poüvoir nous voir ils navoient jamais veue de robes noir que quelques iours Le Rd Pere Gravier qui avoit fait un voyage cheseux⁴¹ ils nous donnerent a manger nous Leurs fismes un petit present comme nous avions fait aux Kasichas nous Leurs dimes que cestoit pour Leur montré que nous avions le Coeur bien fait et que nous vouldions faire alliance avec eux afin quil resussent bien nos gens qui passeroient pas la et quil leur donnassent a manger ils le ressurent avec bien des remerciements et en suite nous nous en retourname. Les Samarois Estoient Cabanex dans un isle en viront plus bas que Leurs Village⁴² peut estre pour avoir plus facilement du bois dans leurs Village qui est surle bord d'une prairie. Est Eloygné peut estre ausy crainte de leurs Ennemys nous ne pîmes pas bien voir s'ils Estoient beaucoup de monde ils paroissoient beaucoup nombreux quoy que la plus grande partie de Leur monde fut ala chasse il y avoit La de quoy faire une assé belle Mission si en y faisoit venir Les Kaschias qui sont tout proche et Les Michigamias qui sont un peu plus bas dans Miçissippi quon dit estre assez

nombreux nous ne Les vismes point parce qu'ils Estoiert entrez dans les terre pour
 La chasse Les trois Villages parlent Illinois⁴³; nous partimes des Samarois Le
 8me de decembre après mydy; Le 10me nous visme Coline qui est en viront
 Esloygnée de trois arpend de Miçissipi sur La droite en descendant⁴⁴ cy apres y
 avoir Esté aresté une partie du onzieme par la pluye nous arivasme Le 12me
 debonheur au Cap St Antoine ou nous restame ce jour La et tout Le Lendemain
 pour y faire de la gomme qui nous manquoit il y a beaucoup de paints de puis le
 Cap St Antoine jusqua une Riviere plus bas et Cest Lunique Endroit où j'en ay
 vüe de puis chi Kag8 jusquaux Acansças Le Cap St-Antoine est un Rocher
 qui est sur La gauche en descendant⁴⁵ quelques arpens au-dessous il y a un autre
 Rocher sur La droite qui avance dans La Rivière et a un isle où plustost un
 Rôcher haut Environ de cent pieds ce qui faisant retourner La Riviere fort Court
 et retressisant Le chenal il se fait la un Espece de goufre ou on dit q'un Canot perit
 aux grandes eaux il y perit une fois une fois (sic) quatorzes Miamis⁴⁶ ce qui a
 rendue Celieu recommandable parmy Les Sauvages de sortes qu'ils ont Coutumes
 de faire quelques Sacrifices a se rocher quand ils y passent; on ny voit aucune
 figure de mesme comme on nous lavoit dit⁴⁷ on monta sur cette Isle ou Rocher par
 un Costé avec assé de peinne nous plantames dessus une belle Croix en y chantant
 Lhimne Vexillas Régis et nos gens firent trois decharge de fusils; plut a Dieu que
 La Croix qui na encore jamais Esté Connüe dans sest Lieües y triomphe et que nre
 Seigneur y respandent abondamment Les merittes de sa Sainte Passion; tous
 Lest Sauvages Le Connoissent et Le Servent⁴⁸; on Commençent a trôuver des
 Cannes au Cap St Antoine; il y a ausy une sorte darbres gros et semblables a un
 bois blanc qui jette une Certainne gomme dune tres bon ôdeur⁴⁹; on trouve aüssitost
 du Miçissipi quantité darbres fruictiers; inconnüs en Canadas dont Le fruit nous
 en trouvions encore quelques fois aux arbres je mestois oubliex que des que nous fumes
 dans Miçissipi nous ne nous aperçevions point que nous Estions dans Lhiver et
 plus nous descendions et plus nous trôuvions de chaleur Les nuicts cependant y sont
 fraisches; nous partimes du Cap St. Antoine Le 14me de Decembre et le 15me
 nous allame coücher a une Lieüe au dessus de sbache⁵⁰. cette riviere est grande et

belle et est Sur La gauche du Micissippi et vient de vers Le nord et on dit quel a Cinq Cents Lieux de Long et prend sa source proche des Sonontûans, on va par cette Riviere aux Chaouanons qui ont commerce avec Les Anglois Le 16^{me} nous partimes de Sabache et il ne nous arriva rien de particulier et ne trouvames rien de



John-James Audubon, détail de *American White Pelican*, 1836, estampe.

Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec, 1993.34914

remarquable jusqu'aux à Kançcas si non que nous tûames une Certain oyseau gros en viron comme un Signe qui a Lebec Long en viront dun pied et Lagorge dune grandeur extra-ordinaire on dit quil y en a quilz Lont sy grande quil y tiendroît un minot de bled celuy que nous trouvasme Estoit petit et on auroit bien tenu dans sa gorge un demy minot debled Lont dit que cet oyseau se met dans un Courant et ouvrant son grand becq prend Le poisson quil le foure de Luy mesme dans sa gorge nos françois apelloient cet oyseau chictek⁵¹. Le 22^{me} nous trouvasme une

petite Riviere a gauche en descendant quon dit estre Le chemin pour aller aux chiKachas qui ont une grande Nation⁵² Lont Croit quil ny a pas bien Loing de cette petite Riviere a Leurs Villages Le 24^{me} nous Cabannasme de bonheur afin que nos gens se preparassent a la grande feste de Noël nous fisme une petite chappelle nous chantame une grande Messe de Minuict ou toûs nos françois firent leurs dévotions. Le iour de Noël se passa a dire nos messe que nos gens attendirent toutes et Lapres mydy nous chantâmes Les repres⁵³ nous fusmes fort estonnée de voir de voir (sic) La terre tremblee sur une heure apres mydy et quoy que ce tremblement ne dura pas il fut assée fort pour que tous sen aperçussent façillement Le Lendemain nous partimes un peu tard parce que nous fumes obligez dattendre un petit sauvages que Monsieur de Tontry avoit emmenez avec luy et qui Le iour precedent Estant allée dans le bois pour y chercher des fruits Testoît Escartée nous crûmes quil poûvoit avoir esté pris par quelques guerriers chiKachas ou acanscas ce qui nous ôbligea de veiller et faire garde toute La nuict mais nous fusme bien rejoüys quand Le Lendemain nous Le visme revenir. nous partimes et nous alasmes coucher proche du Lieue ou Estoient autrefois Les Kappas une Nation des

*Acanscas*⁵⁴. Le iour de St jean apres avoir fait en viron Cing Lieux nous vismes des Canost de bois et un sauvage sur le bord de leau comme nous Estions proche et que nous avions peur qu'en nous voyant il prit La fuite un de nos hommes prit Le Calumet et chanta. il fut entendu du Village qui Estoit tout proche une partie senfuit et Les autres apporterent Le Calumet et Vinrent Les recevoir Sur le bord de leau; ils nous frottoient en nous abordant et en suite Se frottoient eux mesme marques destime parmy les Sauvages ils nous prierent Sur Leurs Espausles et nous porterent dans La Cabanne dun chef il y avoit une Coste de terre grasse a monter celuy qui me portoit succomboit sous Le fardeau javois peur quil me laissa tomber de sorte que ie descendit malgré luy et monté La Coste mais aussitost que ie fis monté il fallût absolument que ie me mise sur son dos pour me porter jusqua La Cabanne. Les jeunes gens aportherent tout ce que nous avions dans Lamesme Cabanne Les quelques temps apres ils nous vinrent chanter Le Calumet pour nous et Le Lendemain au soir Monsieur de Tonry et nous trois Sur des peaux d'ours; et quatres chefs ayant pris chacun un Calumet quils avoient mis devant nous Les autres se mirent a chanterent en frappant Sur des Especes de tambours faits de پوست de terre sur Lesquels ils mettent une peau; ils tiennent a Leurs main chacune une gourde ou il y a dedans des grainnes qui font du bruit et Leur chant Sacordant au son de sest tambours et au bruy de sest gourdes Cela fait une Musique qui nest pas des plus agreables pendant Cest armonie un Sauvage qui Estoit derriere nous berçoit nous fîmes bien tost degouté de cette Ceremonie quils font a tous Les Etranger quils Considerent et quil faut sy on ne veul passer pour avoir Le Coeur mal fait et quelques mauvais desseins, nous misme de nos gens a nre place apres y avoir un peu demuré ils eurent Le plaisir destre bersée toute La Nuict. Le Lendemain ils nous firent present dun petit Esclave et de quelques peaux que nous payames par un autre present de Coûteaux et autres choses quils Estiment beaucoup nous Estions bien Consolé de nous voir dans Lieux de nos Missions; mais nous eumes une sensible affliction en voyant cette nation des Acanscas autrefois sy nombreuse entierement détruite et par La guerre et par La Maladie. il y avoit pas encore un mois quils Estoient gueris de la picotte qui en

avoit emporté La plus grande partie on ne voyait dans ce village que fosses ou ils estoient La deux ensemble et nous jugeames bien quil ny avoit pas cent hommes tous Les Enfants Estoient mort et une grande partie des femmes ⁵⁵; Les Sauvages paroissent dun tres bon naturel nous Estions a tous moment appellé en festin ils ont une fidelité extraordinaire ils transporterent tout ce que nous avions dans une Cabanne et cela y demeura deux iours sans quon y prit rien et nous mesme il ny eut rien de perdu; un de nos gens ayant oubliez oubliez (sic) Son couteau dans une Cabanne un Sauvage Le vint aussitost rapporter; La policamie n'est pas Commune parmy eux nous visme pourtant dans Le Village des Kappa un de sest malheureux qui sabillant des leurs jeunesses en filles Servent au plus honteux des tous les vices mais cette infame nestoit point de leur nation il Estoit Illinois parmy Lesquels cela est tout Commun Les Sauvages sont abandonnez. ont àbondamment bled, fèves, Sitrôuilles; Pour de Laviande quoy quils soient dans un bon pays de chasse Estant accablée de Maladie et craygnant Continuellement Leurs Ennemys nous nenvisme point dans Leurs villages ils se Cabanne comme Les huront; Le Servant de grands post de terre au Lieu de chodiere et de Crûches fort bien faites pour mettre Leur eau ⁵⁶. je nay point vües encore de Sauvages sy bienfait ⁵⁷ ils sont tous nuds excepté quands ils sortent ils prennent une peau de boeufs sur eux Les femmes et filles y sont Comme aux Illinois a demy nuds elles ont une peu de cheuvreille en bandolliere nous demeurasme dans ce Village deux jours et demy et apres y avoir planté une Croix que nous Leurs disme Estre Le Signe de Nostre union nous partimes Le 30me de novembre ⁵⁸ pour aller a Leurs autre Village qui est Estorygnée de celuy La en viront de 9 Lieues ⁵⁹; ce nous fut une peinne tres sensible de nous separer de Mon Sieur de Tonty qui ne put venir avec nous pour quelques Raisons il auroit bien souhaitté nous accompagner dans les autres nations où nous allions mais Les affaires Le rappelloient aux plus tost aux Illinois Cest Lhomme qui Connoist mieux ce pays il a esté deux fois a La Mer il a esté dans La profondeur des terres jusquaux nations Les plus Estloignée ⁶⁰ il Est aymé et craint partout sy on faisoit La decouverte de cest pays, je ne pense pas quon La put Confier a une homme plus experimente que luy ie ne doüte pas Monseigneur que

vostre grandeur ne se fassent un plaisir de reconnoistre Les obligations que nous luy avons ⁶¹; nous Coûchames a L'embouchure de Lariviere des Illinois a La Riviere des Acanscas ⁶² qui est belle et Estoygnée en viron de deux Cent cinquantes Lieux ou trois Cents Lieues de celle des Illinois ⁶³. Le lendemain nous arivame de bonne heur au Village Six Sauvages vinrent au devant de nous avec Le Calumet ils nous Conduisirent au Village avec Lesmes Seremonies qu'au paravant qu'au premier nous y passames deux jours. Le Village me parut un peut plus nombreux que Le premier ⁶⁴ ils y avoit plus denfants nous Leurs disme que nous allions plus bas chez Leurs voisins et amis quil nous verroient Souvent quil feroient bien de sassembler tous en semble quil poïroient plus facilement resister à Leurs Ennemis ⁶⁵ ils saccorderent à tout et nous promirent de tacher defaire venir avec eux Les ostages ⁶⁶ qui estoient sortie de la Riviere des Missouriis et Estoient dans le haut de cette Riviere nous partimes Le 2me de Janvier et fumes Cabanex a L'embouchure de La Riviere ou Les françois qui sen retournoient ne nous voulurent donner gun jour pour Ecrire je croyais avoir plus de temp pour le faire Esperant remonter des Acanscas ⁶⁷ aux Illinois, mais Comme nous allons bien plus bas jay peur que Les Lettres que nous Ecrivons dans La Suite ne soient pas tenue Cette Année. Les aux cassions Estant partie avant que nous arivions aux Illinois cest pourquoy ie prie vre grandeur de mexcuser sy celle cy est un peu mal rédigé Le temp me presse sy fort que je ne puis pas Ecrire mesme a au Cün de nos Messieurs que je vous prie de me permettre de Saluer et me recommander a Leurs Its Sacrifices Jespere que vre grandeur voudra bien maccorder La mesme faveur et quelle aura Le bon Soüvenir devant nre Sgr de celuy qui est avec un tres profond Respect.

Je vre grandeur

Mon Seigneur

Le tres humble et tres obéissant serviteur
J. B. Buisson S^t Cosme. Presche
MISSIONNAIRE S. Digne
j'ay pas eu le temps de vous écrire cette lettre

-
- 1 Aujourd'hui Point Saint-Ignace. Michigan. Cf. Louise-Phelps Kellog. *Early Narratives of the Northwest*. p. 342, n. 2.
 - 2 Jean-Baptiste Bissot de Vinsennes, ancien condisciple de l'abbé de Saint-Cosme. Il commandait le fort Saint-Joseph sur la rivière du même nom, aujourd'hui Fort Wayne, Indiana.
 - 3 Le lac Michigan.
 - 4 Aujourd'hui Green Bay. Les Français donnaient le nom de Puants aux membres d'une tribu siousse qui habitaient le fond de la baie et la région du lac Winnebago dans le Wisconsin actuel.
 - 5 Summer Island, à quelque deux milles de Point Detour qui est à l'extrémité sud de Delta County, Michigan.
 - 6 La Baie des Noquets ou Big Bay de Noc. Delta County, Mich. Cf. Louise-Phelps Kellog. p. 344, n. 1.
 - 7 Louise-Phelps Kellog. *The Noquet, Menominee, Fox, Potawatomi and Sauk Indians*. p. 344, n. 2.
 - 8 La mission Saint-François-Xavier de la Baie des Puants, fondée par le P. Allouez, en décembre 1669, près de la ville actuelle de De Père, Wisconsin.
 - 9 La rivière des Renards, aujourd'hui Fox River, Wisconsin.
 - 10 De l'embouchure de la rivière Wisconsin à celle de la rivière des Illinois, la distance est de quatre cent vingt-quatre milles, soit une centaine de milles de moins que les deux cents lieues de l'abbé de Saint-Cosme. Cf. Jean Delanglez. *Louis Joliet, vie et voyages (1645-1700)*. Montréal, 1950. Voir la table des distances entre les pages 200 et 201.
 - 11 « A 80 lieues de Michilimakinak, on trouve le village des Pous (Poutouatamis) & un petit village des Mascoutins & Renards, qui sont peutetre 100 hommes. Les PP. Jesuites y vont de tems en tems fe mission ». Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, AN, série 3 JJ, vol. 387. Ce village était situé près de la ville de Kewaunee, Wisconsin. Cf. Louise-Phelps Kellog. p. 344, n. 4.
 - 12 Manitowoc, Wisconsin. Cf. Louise-Phelps Kellog. p. 345, n. 1.
 - 13 Joseph-Gabriel Marest, s.j., frère d'un autre missionnaire de l'Ouest, le P. Joseph Marest, s.j. Cf. JR., XLV, p. 264, n. 12.
 - 14 Aujourd'hui la ville de Milwaukee, Wisconsin.
 - 15 Où s'élève aujourd'hui la ville de Racine, à l'embouchure de Root River, Wisconsin.
 - 16 Ou *Pestekouy*. Aujourd'hui Fox River, Illinois. Cf. Louise-Phelps Kellog. p. 345, n. 4.
 - 17 Pierre-François Pinet, s.j., Cf. Camille Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle*, Paris, 1895, II, p. 550, n. 2.
 - 18 Julien Binneteau, s.j. Cf. Camille Rochemonteix, *op. cit.*, III, p. 539, n. 1.
 - 19 Chicago « est un village de Miamis ou les PP. Jesuites ont une Mission de 600 hommes ». Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52.

- 20 Ce témoignage contredit la thèse de Rochemonteix qui a voulu faire du P. Pinet le fondateur de la mission des Tamarois. Cf. Rochemonteix, *op. cit.*, III, p. 550.
- 21 Il s'agit de la rivière Chicago.
- 22 Mud Lake, Illinois. Cf. Louise-Phelps Kellog, p. 347, n.2.
- 23 Nicolas Daneau de Muy, Nous ne savons où ni quand nos missionnaires le rencontrèrent, mais Daneau de Muy était dans la colonie au début de l'été de 1698, car son nom apparaît au bas de l'acte de décès de sa femme, Marguerite Boucher, morte et inhumée le 30 juin à Boucherville.
- 24 L'imprudent fini par retrouver son chemin et revint, épuisé, à Chicago treize jours plus tard. Voir la lettre de La Source, publiée par John-Gilmary Shea dans *Relation de la Mission du Mississipi du Séminaire de Québec en 1700*, p. 61.
- 25 Il s'agit plutôt de la rivière Des Plaines.
- 26 Le Mont Jolliet est situé près du site de la ville de Joliet, Illinois. Cf. Jean Delanglez, « The Voyages of Tonti in North America », *Mid-America Review*, XXVI, (October 1944), p. 290.
- 27 C'est-à-dire au confluent des rivières Des Plaines et Kankakee qui se réunissent pour former la rivière des Illinois.
- 28 « A 19 lieues de Chicagou on trouve les Puanguichias qui sont environ 200 hommes ». Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52.
- 29 Le premier fort Saint-Louis, appelé aussi Le Rocher, édifié par La Salle en 1683. Aujourd'hui Starved Rock, non loin des villes de Ottawa et de Utica, dans l'État d'Illinois.
- 30 Nom indien du deuxième fort Saint-Louis construit par Tonty et La Forest, en 1690, sur la rive sud-est du lac Péoria, Illinois. Cf. *Mémoire par M. delaforest sur le fort St-Louis des Illinois, mars 1694*, AC, C13C, vol. 13, Louisiane, 1673-1781. Cf. aussi Jean Delanglez, « The Voyages of Tonti in North America », *op. cit.*, p. 286.
- 31 Il s'agit de Charles Delaunay.
- 32 « A 40 lieues de là (c'est-à-dire du village des Puanquichias) on trouve le fort de Pimiteoui ou sont les Illinois. C'est la plus belle mission qu'aient les PP Jésuites. Il y a au moins 800 hommes. Il y a 500 lieues de Montréal ». Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52. La mission dédiée à l'Immaculée Conception avait été fondée en 1693 par le P. Jacques Gravier, s.j. Nos missionnaires y reçurent un accueil des plus chaleureux et on leur fit « toutes les honnêtetés et toutes les amitiés possible ». Lettre du P. Gabriel Marest, 29 avril 1699, JR, LXV, p. 79s.
- 33 François-Xavier Rouensas et sa femme avaient été baptisés par le P. Gravier en 1674.
- 34 Les Chaouanons habitaient le pays arrosé par la rivière Cumberland ou rivière des Chaouanons, tandis que les Chicachas étaient répandus dans les régions comprises entre les rivières Ohio, Yazoo et Tombigbee. Quant aux Kakinanpols, ils habitaient le long de la rivière Tennessee ou rivière des Casquinambaux. Cf. *Handbook of American Indians North of Mexico*, Frederick Webb Hodge edit., New York, 1959, I, p. 260, 644, 684; II, p. 530. Cf. aussi *Carte de la Louisiane et du cours du Mississipi (...) par Guillaume de l'Isle*, Paris, juin 1718, ASQ, N-28.
- 35 Il s'agit plutôt du 23.
- 36 Avoir le cœur bien fait, « c'est un terme dont ils se servent quand ils ont une grande estime des personnes ». Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52.
- 37 Les Indiens des bords du Mississipi n'employaient que des pirogues de bois. Cf. Jean Delanglez, *Louis Jolliet, vie et voyages*, p. 403. Lettre de Louis Jolliet à M^{re} de Laval.
- 38 Le même rhumb de vent. « Son rumb, dit Tonty, est presque toujours à l'ouest et au surouest ». Pierre Margry, *Relation de Henri de Tonty*, I, p. 595.
- 39 Il s'agit probablement des « deux monstres en peintures » aperçus par Jolliet et Marquette en 1673. Cf. *Le premier Voyage qu'a fait le P. Marquette vers le nouveau Mexique & Comment s'en est formé le dessin*, JR, LIX, p. 139. Ces pétroglyphes se trouvaient un peu au nord de la ville de Alton, Illinois. Les figures étaient peintes, à quelque cinquante pieds au-dessus du fleuve, sur la paroi d'un rocher haut de quatre cents pieds. On en voyait encore quelques traces en 1812, paraît-il. Cf. JR, LIX, p. 312, n. 33.

- 40 Sur le site actuel de la ville de Saint-Louis, Missouri.
- 41 Le P. Gravier n'avait fait que passer chez les Tamarois, qui étaient venus près de le tuer. Aucun missionnaire n'y était allé depuis. Cf. Tonty à Saint-Vallier, 14 juillet 1699, ASQ, SME 12.1/1/049, p. 4.
- 42 Cette île, située à la sortie de la rivière sur les bords de laquelle les Tamarois étaient campés, reçut le nom d'île de la Sainte-Famille comme la mission elle-même, lors de sa fondation en 1699. L'île de la Sainte-Famille, au XIX^e siècle, s'est soudée au rivage dont elle n'était séparée que par un étroit chenal. Cf. *Plan de la Seigneurie et Etablissement de la Mission des Tamarois*, ASQ, SME 12.1/9/042.
- 43 Quand les missionnaires du Séminaire de Québec les visitèrent pour la première fois, les Tamarois et les Cahokias comptaient six cents guerriers, selon M. de Montigny, « mais depuis notre arrivée, observe-t-il l'année suivante, les Mechigamea & les Missouris s'y étant joints, ils sont bien 8000 âmes », Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52.
- 44 Les voyageurs donnèrent à cet endroit le nom de cap Saint-Cosme. Cf. Pierre Margry, *Relation de Penicaut*, IV, p. 407; « Journal of Diron D'Artaguiette », *Travels in the American Colonies*, Newton D. Mereness edit., p. 67. Cf. aussi *Carte de la Louisiane par le Sr d'Anville Dressée en mai 1732 Publiée en 1752*, ASQ, L-42. Le cap Saint-Cosme devint avec le temps le « cap Cinq Hommes » puis « Cape Cinque Hommes » et, finalement, « Cape cinque hommes Creek », près de Big Eddy, Perry County, Missouri. Cf. Thomas Hutchins, *A New Map of the Western Parts of Virginia Part of the River Mississippi ...*; Sara-Jones Tucker, *Indian Villages of the Illinois Country*, Illinois State Museum, Springfield, Ill., 1942, Plate XXIX. Cf. aussi *Lloyd's Map of Lower Mississippi River from St. Louis to the Gulf of Mexico*, ASQ, K-48.
- 45 Le cap Saint-Antoine est situé près de Grand Tower, Illinois.
- 46 Le fait est mentionné par le P. Anastase Douay en 1687. Cf. Chrestien Le Clercq, *Premier Etablissement de la Foy dans la Nouvelle-France*, II, p. 365. À noter que Charles Delaunay accompagnait le P. Douay et qu'il a bien pu raconter ce naufrage à l'abbé de Saint-Cosme.
- 47 Le Clercq est le seul à mentionner des pétroglyphes à cet endroit. Cf. John-Gilmary Shea, *First Establishment of the Faith in New France, by Father Christian Le Clercq, recollect missionary*, New York, 1881, II, p. 274; Jean Delanglez, *Louis Joliet, vie et voyages*, p. 140s. et 196; Jean Delanglez, *The Journal of Jean Cavellier*, Chicago, 1938, p. 156, n.138.
- 48 Cet îlot rocheux prit le nom de cap Sainte-Croix. Cf. *Relation ou Journal du Voyage du Pere Gravier de la Compagnie de Jesus en 1700 depuis le Pays des Illinois jusqu'à l'Embouchure du Fleuve Mississipi*, JR, LXV, p. 104. On donna aussi, plus tard, le nom de La Tour au même endroit. Voir la carte du capitaine Thomas Hutchins dans Sara-Jones Tucker, *op. cit.*, Plate XXIX.
- 49 Cet arbre est le liquidambar que les Français appelaient copalme ou copal. Cf. John-Francis McDermott, *A Glossary of Mississippi Valley French, 1673-1850*, Saint-Louis, 1941, p. 56.
- 50 La rivière Ohio.
- 51 Cet oiseau est évidemment le pélican.
- 52 Il s'agit de la Wolf River, près de la ville de Memphis, Tennessee. Cf. Jean Delanglez, « The Voyages of Tonty in North America », *Mid-America Review*, XXVI, (October 1944), p. 291. On l'appelait alors la « rivière à Margot » parce que « des Sauvages Loups qui estoient avec M. de la Salle lorsqu'il passa par ici avoient pris une petite fille à qui les François donnèrent le nom de Margot et que cette petite Margot s'enfuit la nuit qu'ils estoient à cette rivière qui porte son nom ». Pierre Margry, *Extrait du Journal de Pierre-Charles Lesueur en date du 15 mai 1700*, V, p. 403, n. 2.
- 53 « Christmas Day was spent in the vicinity of present-day Helena, Arkansas ». Jean Delanglez, *op. cit.*, p. 291.
- 54 C'est le village que Joliet et Marquette avaient visité en 1673 et qu'on ne reconnaissait plus « que par les vieux dehors » sans qu'il restât « aucune cabane ». *Relation ou Journal du Voyage du Pere Gravier (...) en 1700 (...)*, JR, LXV, p. 116.
- 55 « A 200 lieues d'Ouabache on trouve les Acansas Nation autrefois tres belle il n'y a pas 10 ans qu'il y avoit 1200 guerriers, mais les guerres & les maladies les ont reduits presque a rien. A peine sont-ils 200 hommes & fort peu de femmes & d'enfans ». Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52. Nos missionnaires se trouvaient alors au premier village des Arkansas, appelé Kappa, comme l'ancien, « sur la rive droite du Mississipi entre Knowlton, Arkansas, latitude 34°5', et Ratio, Arkansas, latitude 34°10' ». Jean Delanglez, *Louis Joliet, vie et voyages*, p. 203.
- 56 Les missionnaires découvrent des peuplades qui appartiennent à une civilisation plus évoluée que celle des Indiens du Canada. L'art du potier, entre autres, y est très pratiqué du Mexique à la Floride. Cf. J.-R. Swanton, *The Indians of the Southeastern United States*, Washington, D.C., 1946, p. 549.

- 57 « Les Arkansas passent pour être les plus grands et les mieux faits de tous les Sauvages de ce continent & on les appelle par distinction les beaux Hommes ». François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, 1744, VI, p. 165.
- 58 Il s'agit évidemment du 30 décembre.
- 59 Le deuxième village, que M. de Montigny appelle Toriman, était situé près de l'embouchure de la rivière Blanche, aujourd'hui White River, Arkansas. Ce village était fait de la réunion de deux bourgades, Tourima (ou Torima) et Tongingua. Cf. *Remarques tirées de vive voix de M. de Montigny, par Claude De L'Isle*, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52.
- 60 Cf. Jean Delanglez, « The Voyages of Tonti in North America », *Mid-America Review*, XXVI, (October 1944), p. 284.
- 61 M^{gr} de Laval et M^{gr} de Saint-Vallier se rendirent volontiers à cette demande. « Je vous fis scavoir l'année passée, écrira Tonty à l'un de ses frères, à Paris, que j'avois conduit les Ecclesiastiques des missions étrangères aux Akancas à 300 lieues de la mer. Mrs de Montigny, Davion & de St Cosme ont fait scavoir aux deux eveques de Kebec les services que Je leur avois rendus, et j'ai reçu des lettres de complim^t et des offres de leur protection a la Cour ». *Extrait d'une lettre de M. de Tonti à M. son frère, datée du village des Quinipisa dans le Mississipi à 60 lieues de la mer le 28 février 1700, par Claude De L'Isle*, AN, 3JJ, vol. 387, C 3-53. Cf. aussi Tiberge et Brisacier à Laval, 9 juin 1700, ASQ, SME 2.1/N/112, p. 4.
- 62 C'est-à-dire au confluent de la rivière Blanche et du Mississippi. Cf. *Remarques tirées de vive voix de M. de Montigny par Claude De L'Isle*, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52.
- 63 La distance entre l'embouchure de la rivière des Illinois et celle de l'Arkansas est de six cent quatre-vingt-cinq milles. Cf. Jean Delanglez, *Louis Joliet, vie et voyages*, p. 201.
- 64 Il s'agit toujours du deuxième village, Toriman, et non d'un troisième comme le pensait le P. Delanglez. Cf. « The Voyages of Tonti in North America », *Mid-America Review*, XXVI, (October 1944), p. 291. L'erreur du P. Delanglez vient de ce qu'il croyait que les Arkansas habitaient encore quatre villages, au lieu de deux comme l'affirme M. de Montigny dans ses remarques au géographe Claude De L'Isle. Sur l'opinion de Jean Delanglez, cf. aussi *Louis Joliet, vie et voyages*, p. 203s.
- 65 « Les Arkansas auraient bien désiré que nous eussions restés chez eux, moins comme ils n'étaient pas réunis dans un seul village, ce qui aurait été trop difficile à desservir, nous les avons engagés à se rassembler pour avoir un missionnaire, ce qu'ils doivent faire le printemps prochain ». Montigny à une « Reverende Mère », 2 Janvier 1699, AAQ, *Eglise du Canada*, IV, p. 22. Cf. aussi John-Gilmary Shea, *Relation de la mission du Mississipi du Seminaire de Québec en 1700*, p. 47.
- 66 Il s'agit de la tribu des Ozages qui habitaient « dans le haut de cette Rivière » c'est-à-dire la rivière Arkansas.
- 67 Personne n'alla donc au quatrième village des Arkansas, à cinq ou six lieues en amont de l'embouchure de l'Arkansas, ni au poste de traite que Tonty possédait encore en 1690. Ce qui indique que ces deux endroits étaient abandonnés en 1698.



John-James Audubon, **American White Pelican**,
1836, estampe.

Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de
Québec, 1993.34914

Lettre autographe de l'abbé François de Montigny à M^{or} de Saint-Vallier, datée de sa mission des Taensas, le 25 août 1699

Il existe une copie incomplète et non signée de cette lettre à la Bibliothèque nationale, à Paris. Cf. BN, mss fr., n.a., Renaudot 7485 (anciennement Renaudot 30), pt II, ff. 121v - 127v. Cette copie a été publiée dans une traduction anglaise par Isabel MacBreath Calder dans *Colonial Captivities, Marches and Journeys*, Isabel M. Calder edit., New York, 1935. Le destinataire de la lettre n'étant pas précisé, l'éditeur Calder a cru qu'il s'agissait du ministre Pontchartrain.

ASQ, SME 12.1/1/041

des taensas ce 25 aoust 1699.

Monseigneur

La dernière Lettre que je me suis donné L'honneur de vous escrire estoit du mois de may de La presente année ¹, j'estois encor aux islinois ou je ne restay que cinq ou six jours ², ayant un long voyage afaire, me proposant d'aller a La mer, ou j'apprenois que monsieur d'hyberville devoit estre avec quelques vaisseaux pour faire un establissement au bas de micissipi ³, on estoit surpris que je n'eus point appris de ses nouvelles ayant esté si proche de la mer, mais j'estois parti des taensas pour remonter aux islinois un mois avant qu'il fut arrivé au bas de lariviere en estant parti au commencement de février et monsieur d'hyberville n'estant arrivé q'u au commencement du mois de mars ⁴.

Le 4 de may je partis des islinois, Le R.p. binneteau nous ayant joint quinze ou vint lieux plus bas nous allasment ensemble jusqu'aux tamaroüais. en chemin nous fisment rencontre de quelques canots de la nation des puants qui est presque toute

destruite La plupart ayant peri dans le lac du michigan. Le mauvais tems Les ayant surpris dans une grande traverse qu'ils fesoient pour éviter Les iroquois qui Les poursuivoient. deux cabanes s'estant establis aux islinois, ils avoient pris dessein



Marc-Aurèle-de-Foy Suzor-Côté. **L'embuscade:**
Indien à l'affût. fusain.

Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec, don de J. Édouard Côté. 1993.15690

daller en guere aux a Kansas, estant trop peu et n'osant executer Leur dessein, ils s'en retournoient, mais ayant honte de paroistre aux islinois sans avoir fait coup, ils resolurent de passer pour braves au despend de deux missouris qu'ils emmenoiert en triomphe comme Les ayant pris en guere. ces pauvres prisonniers qu'on obligeoit de chanter Leur chanson de mort, qui est une maniere qu'ont tous Les sauvages nous dirent qu'on ne Les avoit pris que par trahison et qu'ayant demandé passage a ces gens La comme ayant toujours esté amis, pour aller avec eux aux islinois dans Leur canot qu'apres quelques jours de bon traitement qu'on s'estoit saisy deux et qu'on Les avoit liéz. nous enguageasment donc Le pere binneteau et moy Les puants de delivrer ces prisonniers que nous

ramenasment a leur village fort joyeux d'une si bonne rencontre car ils courroient risque d'estre bruslez avant que d'arriver aux ilinois dont ils estoient assez proche, et empeschasment une guere que cette action alloit eslever entre plusieurs nations qui prenoient parti Les unes et Les autres pour Leurs alliez.

Le 14 de may nous arrivasment aux tamarouais⁵ ou nous trouvasment monsieur de saint cosme occupé a faire achever son esglise; estant achevée nous plantasment une croix avec Le plus de solamnitè qui nous fut possible, tous Les sauvages y assisterent⁶; ils nous tesmoignoient avoir grande envie de se faire instruire et de se faire chrestiens et apportoient Leurs petits enfants pour Les baptixer et Leur donner un nom⁷.

Le 22 je partis des tamarouais, et jusqu'a La riviere ouabache qui en est estoignée de quatrevint lieux je ne rencontray personne qu'une pirogue de sauvages qui alloient ou a une mine de plomb ou a une saline, qui est à 15 ou 20 lieux des tamarouais où il y a ordinairement quantité de beufs sauvages⁸. dix Lieux plus bas qu'ouabache en doublant une pointe nous tombasment sur des cabannes dont les sauvages nous descouvrirent au mesme tems que nous Les appercusment. nous estions trop proche pour Les esviter ainsy nous prisment Le parti d'aller droit a eux. nous Leur demandasment sans néatmoins débarquer qui ils estoient, nous persuadans que ce pourroit estre des jroquois, parce qu'ils viennent souvent dans la riviere ouabache qu'ils nomment ojo, dont un des bras vient de devers Les sonnontouans peutestre ne nous trompions nous pas, quoy qu'il en soit ils nous reconnurent dabord pour françois, et nous dirent en jroquois parce qu'on Leur parloit cette langue qu'ils estoient mahingans, que nous nommons autrement Loups ou abenaKis, Lesquels demeurent vers Les chiKachas⁹. ils nous assurerent sans que nous Leur demandassions qu'ils n'estoient point iroquois. aimant mieux nous en fier a eux que d'y aller voir, nous Leur disment que nous ne voulions pas débarquer quoy qu'ils nous en priassent fort, mais qu'ils pouvoient ensuretè venir a nous dans un de leur canots. aussitost trois de leurs hommes se destacherent, et vinrent a nous sans armes

dans un canot d'ormes pour aller faire coup sur une nation voisine qu'ils nous montraient nous dirent qu'ils estoient un parti de guerriers qui fesoient des canots d'ormes pour aller faire coup sur un enation voisine qu'ils nous montraient vers Loüest, sans nous la nommer nous conjecturasment qu'ils alloient ou aux metchigameas, ou aux aKansas. ils nous dirent aussi qu'ils n'estoient que seize hommes et une femme et qu'il y avoit quelques chaouanons avec eux, qu'ils estoient de ces mahingans qui avoient demeuré au fort que monsieur de la salle avoit fait faire dans la riviere des islinois ¹⁰, qu'ils estoient bien faschez d'avoir quitté Les françois pour aller traiter avec L'anglois, et qu'ils reviendroient bientost retrouver Les françois et qu'ils quitteroient L'anglois. et comme nous Leurs demandions des nouvelles d'un coup que Les miamis assuroient avoir fait tout recemment sur des jroquois qu'ils avoient rencontré vers ouabache, ils nous dirent que ce n'estoit point sur Les jroquois que Le coup avoit esté fait mais que c'estoit sur eux mesme et qu'effectivement Les miamis Les avoient battus. nous leur donnasment quelques vivres et en Les quittant ils nous dirent que Leurs canots estant presque achevez dans un heure ou deux qu'ils nous rejoindroient. comme nous n'avions pas besoin de Leur escorte et que nous ne scavons pas combien ils estoient de monde, parce que ils ne se seroient pas fait un grand scrupule de nous deguiser La verité, et que nous estions persuadez que s'ils nous eussent pû decouvrir Les premiers et nous surprendre La nuit qu'ils ne nous eussent pas fait de quartier, nous continuasment nostre route sans Les attendre, et arrivasment en fort peu de jours aux AKansas acause des eaux hautes dont Le courant est fort rapide, car Les printems Les eaux de micissipi montent jusqu'a quarante et cinquante pied plus haut qu'elles nesont L'este de L'année.

Les Acansas ne fesoient point aucun village mais s'estoient tous dispersez parce qu'ils avoient appris que Les chiKachas avec qui ils ont quere depuis Long tems venoient pour Les deffairent. ce n'est que depuis peu d'année que Les akansas commencent a Les redouter, car autrefois ils avoient toujours Le dessus sur cette nation a ce qu'on nous a dit, mais depuis que par le moyen des anglois Les

chiKachas ont des armes a feu ceux cy qui n'ont que des fleches n'oseroient tenir contre eux¹⁴.

Le 4 de juin nous arrivasment aux tonicas mission de monsieur davion il n'estoit de retour que depuis peu de jours d'un voyage qu'il avoit fait aux ChiKachas. ce qui donna lieu a ce voyage fut un anglois qui demeure aux chiKachas Lequel ayant appris qu'il y avoit des françois establis aux tonicas y vint avec quelques chevaux pour Les voir, monsieur davion profitant de son occasion y alla avec luy pour menager La paix entre cette nation et toutes celles d'icy bas, et en mesme tems pour commencer a parler de dieu a cette nation ou aucun misionaire n'avoit encor jamais esté, et pour y baptizer Les enfans moribons. ce voyage eut tout Le succex qu'il s'en estoit promis, il baptixa trois enfans qui alloient mourir, et apres Leur avoir parlé de dieu par interprete parce que Les tonicas et Les chiKachas ne parlent pas La mesme Langue il porta cette nation a ne plus venir en guere chez Les nations ou nous sommes establis. Ils paroissent aimer beaucoup Les françois et depuis peu ils nous sont venus voir dans nos missions. nous avons appris par un esclave tamaro (ouais) que Langlois qui est au chicacha avoit sollicité Les chiKachas a tuer Monsieur Davion dans Leur village, mais que ces sauvages avoient toujours résisté et ne lavoient pas voulu faire.

Ils sont neuf villages qui occupent environ cinq ou six lieux de pais tous ensemble font trois cent cinquante cabanes, il y a quatre vingt lieux des tonicas, on en peut faire cinquante par eau par La riviere des tonicas. sur Le chemin on trouve Les tabougeas et les taxouman, qui sont sur Le bord de la mesme riviere Lesquels ne font qu'un village denviron soixante et dix cabannes et huit lieux plus haut on trouve les ouitapa qui est un village assez petit.

Ce qui enguage Les chiKachas a faire La guere aux autres nations ce sont deux anglois de La caroline qui demeure chez eux, Lesquels Les envoient en guere de tous costez pour faire Le plus desclaves qu'ils pourront qu'ils acheptent ensuite deux

pour les revendre aux anglois qui Les envoient a La barbade et dans dautres endroits. ils font venir a ces sauvages des marchandises avec bien de La peine, car il y a environ cent cinquante lieux a faire. ils Leur faut sept jours pour venir en batteau aux chaouanons dont La riviere va ala caroline et a la mer et des chaouanons ils sont obligez de marcher par terre pendant vint jours et de faire porter par des sauvages des marchandises par des pais de montagne fort difficiles ¹².

Ayant passé La feste de la pentecoste ¹³ aux tonicas nous en partisment monsieur davion et moy avec tous nos françois Le huit de juin pour aller trouver monsieur d'hyberville qu'on disoit estre au bas de micissipi. Le Lendemain nous arrivasment aux taensas, ou il y avoit un de nos françois qui pendant mon absence avoit eu soin d'y faire faire ma maison. j'y visité toutes Les cabannes pour y voir Les malades et Les enfans a baptixer. deux taensas et un chaouanon qui demeure chez eux voulurent estre du voyage et se joignirent anous.

Le 12 nous arrivasment aux natchex ou comme d'autres Les appellent aux chalaouelles, qui sont pres de vint lieux des taensas. Le chef de cette nation ayant appris nostre arrivée, vint aussitost au bord de Leau ou nous estions; il estoit



Les deux hommes sont peints en vue du combat et portent des scalps au bout de leur bâton. Le personnage assis, couronné de plumes, est peut-être un chef Natchez.

Croquis du XVII^e siècle représentant des Choctaws.
 Illustration tirée de Olivier Lafarge, *Les indiens d'Amérique*, Paris : Éditions Graphiques internationales, 1961, p. 24.

accompagné d'environ deux cent hommes ayant tous L'arc et La fleche, il n'y avoit avec luy n'y femmes n'y enfans, parce qu'il ne scavoit pas si nous venions en paix ou en quere. ils avoient pour Lors La

quere avec presque toutes Les nations qui sont sur Le micissipi, et il y avoit quelque risque de passer par La dans cette conjoncture. néanmoins nous

rescurent aucun desplaisir d'eux au contraire ils nous rescurent avec beaucoup de joye et a nostre considération quoy qu'ils eussent La guere avec Les taensas ils firent une très bonne reception a ceux qui estoient avec nous. nous disment au chef que des robes noir comme nous n'estions pas des gens de guere que nous n'estions pas venus Les voir dans cet esprit La et qu'au contraire nous exhortions tout Le monde a La paix qu'ils Le verroient bien unjour Lorsque je scaurois Leur Langue qui est La mesme que celle des taensas, et ensuite apres Leur avoir fait quelque petit présent nous nous separasment fort contens les uns des autres.

Le 14 nous arrivasment aux cumats qui sont vint lieux plus bas que Les natchez¹⁴. nous y trouvasment une Lettre de monsieur d'hyberville qui marquoit estre venu jusqu'a ce village avec deux canots d'escorce et deux chaloupes et qu'il s'en estoit retourné a ses navires pour establir un fort ala mer. ce village est d'environ cent cabanes. Leur Langue est La mesme que celle des Kinipissas des chiKachas et de plusieurs autres nations, estant une des plus estendue de ces pais cy. ils ont un temple il y a aussi quelque chefs mais c'est principalement une femme qui y paroist comme La plus considerable. nous y fusment tres bien rescus et ils se Loïoient fort de monsieur d'hyberville et des autres françois qui estoient avec luy et nous montrerent Les presents qui Leur avoient esté faits. ils admiroient entre autres choses un boulet de canon d'environ 14 livres quon Leur avoit Laissé, et ils concevaient assé que cela fesoit bien un autre effet que Leurs fleches¹⁵.

Le 15 en estant partis pour aller aux Kinipissas nous rencontraasment quelques pirogues de sauvages ou il y avoit deux petits garçons françois de 14 ou 15 ans que monsieur d'hyberville envoyoit, L'un aux Kinipissas et L'autre aux cumats pour y apprendre La Langue¹⁶. ils nous informerent plus au long de toutes choses, et entre autres que monsieur d'hyberville estoit parti Le 22 de mars pour s'en retourner en france¹⁷, que n'estant allé que jusqu'aux cumats, il n'avoit point scu que nous estions aux taensas qui n'en sont qu'a 40 Lieux, que Lon avoit fait un fort sur Le bord de La mer du costé de L'est a trente lieux de L'embouchure de

micissipi. ils nous dirent aussi que Le fort estoit aisé a trouver et que Le chemin en estoit beau et qu'ils nous y conduiroient bien, nous prissent un de ces deux françois dans nos canots pour nous aider a trouver Le fort et continuasment nostre route.

Le 17 nous arrivasment aux Kinipissas, ils sont pres de cent cabannes en y comprenant Les bajogoulas et Les mogoulachas qui se sont joint a eux et qui ne font qu'un mesme village. c'est contre ces Kinipissas que monsieur de La salle se battit, et dont il tua quelques uns de Leurs gens dans Le voyage qu'il fit a La mer par micissipi¹⁸. nous y visment une grande croix que le R. p. Stanislas recolet y avoit fait planter. il estoit deja venu autrefois en ce pais cy avec monsieur de la Salle, et estoit retourné en france de La baye saint Louis avec monsieur cavalier par Le canada¹⁹. ceux cy nous dirent aussi mille biens des françois c'estoit Les premiers que monsieur d'hyberville eut vû, car quelques bajogoulas estant en chasse vers Lendroit ou est maintenant Lefort de maurepas monsieur d'hyberville ayant decouvert Leurs feux et estant allé a eux, il apprit deux que micissipi n'estoit pas loin qu'ils nommoient malbanchia, et qu'ils demeuroient sur Le bord de ce fleuve²⁰.

Le 19 nous partisment des Kinipissas et nous arrivasment Le 22 a La mer qui en est estoignée de soixante lieux. nous ne nous appercusment que nous y estions que Lorsque nous visment La pleine mer parce que La marée n'ayant pas La force de refouler Le courant de micissipi ce fleuve porte son eau fort loin en mer.

NOUS pensions qu'en quittant micissipi il n'y avoit qu'a suivre Les bords de La mer pour arriver au fort, et on nous avoit fait comprendre que nous trouverions toujours de beaux pais et des ruisseaux d'eau douce de distance en distance; mais nous visment bien Le contraire pendant dix jours que nous misment a nous rendre de Lembouchure du fleuve au fort de maurepas. il nous fallut doubler une grande pointe qui mene fort avant en mer, et ensuite passer un tres grand nombre d'isles et de bayes qui rendent cette mer fort facile pour des canots, en rompant toutes Les Lames de La mer, et qui font qu'on ne perd point La terre de vüe, mais qui La

rendent impraticable pour de gros bastiments.

Je ne m'arrestaray point monseigneur avous descrire tout ce que nous eusment a souffrir pendant ce tems. Les chaleurs estoient fort grandes. nous manquions d'eau douce, nous n'avions pour vivres que de La farine de bled d'inde que nous nosions manger sans eau de peur de nous alterer encor davantage, Le jour Les taons, et La nuit Les maringoüins ou cousins ne nous donnoient aucune relasche, enfin La plus part de nos gens ne pouvant supporter La soif qui les pressoit burent de Leau si mauvaise quoy qu'un peu moins salée que celle de La mer, qu'ils tomberent presque tous malade du flux de sang. Les autres qui se portoient Le moins mal estoient si foibles, qu'ils auroient eu plus de besoin d'estre conduits que de conduire Les autres.

Enfin Le deuxiesme de juillet, jour de la visitation de la tres sainte-vierge ayant imploré son secours elle nous fit trouver et arriver heureusement au fort. Les gens du fort qui ne se pouvoient persuader qu'il y eut des françois dans ces pais La, quoy qu'ils nous vissent un pavillon françois, voyant venir nos deux canots a pleine voile parce que nous avions un vent fort favorable, se persuadant que c'estoit des espagnols penserent tirer Le canon sur nous. neatmoins monsieur de bienville²¹ vint nous reconnoistre, et vit bien que nous n'estions n'y en estat n'y dans Le dessein de Leur faire du mal²².

Ce fort de maurepas est sur une eslevation et dans un assez bel endroit, il n'est que de pieux et de pieces sur piece, mais bien regulier et fort difficile a prendre sans canon, principalement y ayant autant de canons qu'il y en a²³. ce poste a cela de fascheux que Leau des puits qu'on y a fait n'y est point bonne et que pour en trouver de meilleur il faut en aller chercher assez Loin en bastiments. nous y trouvasment pour commandant monsieur de sauvole enseigne de vaisseau²⁴, qui y a pour officiers monsieur de bienville, Les deux messieurs Levasseurs de canada dont il y en a un qui est major du fort²⁵, et monsieur guyon²⁶ qui estoit allé aux isles chercher des

vivres, n'y en ayant dans ce fort que pour fort peu de tems²⁷. Il y avoit aussi Laumonier du bord de monsieur descalette qui y estoit resté pour avoir soin du spirituel²⁸ et environ cinquante hommes, partie canadiens partie soldats et partie philibustiers de St. domingue²⁹.

L'on nous y apprit que Les espagnols sur Le bruit qui avoit couru en france qu'on venoit establir micissippi, avoient pris les devants et qu'ils s'estoient venus establir sur une riviere qu'ils nomment pansacola³⁰ qui n'est qu'à vint deux lieux du fort de maurepas, on auroit pû bien aisement s'emparer de cet endroit et enfaire sortir Les espagnols qui n'estoient point en estat de tenir contre trois vaisseaux de guere, mais messieurs d'hyberville, descalette et de chateaumoran³¹ qui commandoient ces bastiments ne jugerent pas apropos de commencer une guere. et y estant allez ils se contenterent de Leur demander Leau dont ils avoient besoin, que Les espagnols Leur accorderent. il y avoit dans ce fort quatre cordeliers dont Les uns estoient occupex aux sauvages, et Les autres estoient pour Les espagnols du fort.

Nous apprismes aussi que Les françois que monsieur de lasalle avoit Laissez a La baye saint Louis estoient tous morts et qu'ils avoient tous estez tuez par Les sauvages, a la reserve d'un jeune garçon qui aiant esté pris par Les espagnols et envoyé par eux dans Lancienne espagne que Le vaisseau sur Lequel il estoit ayant esté pris par Les françois que de france il avoit passé en Canada, et qu'il rapportoit que Les espagnols qui s'estoient emparez de La baye saint Louis Lavoient enfin abandonnée³².

Nous partismes du fort de maurepas apres y avoir séjourné dix jours n'y pouvant pas rester plus longtems a cause du peu de vivre qu'il y avoit³³. neanmoins nos gens n'estant pas encor restablis de Leur maladies nous eusment encor beaucoup a souffrir, a la verité ayant pris au fort un sauvage pour guide il nous conduisit par un chemin plus court et plus facile³⁴. cependant La maladie et Le nombre des malades

augmentant tous Les jours nous eusment La douleur de perdre Les deux taensas qui estoient venus avec nous dont Lun mourut au portage des Kinipissas, et Lautre aux oumats. j'estois absent depuis quelques jours Lorsque Le premier mourut ayant pris Les devants pour envoyer du village des Kinipissas quelques vivres a nos malades, se trouvant point La pour Lors d'interprete il mourut sans baptesme. Le second fut plus heureux car ayant esté instruit de nos misteres il mourut apres avoir rescu Le saint baptesme. La mort de ces deux hommes nous estoit encor d'autant plus fascheuse qu'il y avoit tout sujet de craindre que Les sauvages ne nous accusassent de Les avoir tuez. Le chaoüanon qui estoit venu jusquau fort avec nous, et qui demouroit aux taensas nosa pas y revenir avec nous, estant disoit-il de consequence pour des estrangers daller porter de pareilles nouvelles, il resta donc aux oumats, ou nos malades ayant séjourné quelque tems se restablirent en prenant un peu de repos. il y avoit deux petits enfants fort malades. Lun fut baptixé par monsieur davion, mais il luy fut impossible dapprocher du second, car La mère de ce petit enfant n'estant point encor accoutumée a voir des habits si long et si noir, Lorsqu'elle voyoit approcher monsieur davion d'un costé elle fuyoit de l'autre. ainsy Le frère alexandre hospitalier de montreal qui nous avoit accompagné dans ce voyage et qui dans toute La route nous avoit édifié par sa bonne conduitte et principalement par sa charité envers nos malades, y estant allé Le baptixa sans aucune difficulté La mere n'ayant aucune peur de luy.

Il y avoit aux oumats plusieurs pirogues de natchez qui estoient sur Le point de s'en retourner Lorsque nous y arrivasment, je pris cette occasion pour y aller et apres avoir assisté Le taensas a sa mort, je partis avec un francois pour merendre aux natchez. cette nation nespargna rien pour me tesmoigner La joye qu'ils avoient de mon arrivée, je profitay de cette bonne disposition pour Les enguager a faire Les choses que je demandois deux. Je leur dis que j'estois dans Le dessein de passer une partie de Lannée chez eux, et Lautre aux taensas. que pour cela il falloit qu'ils fissent La paix avec eux et avec Les tonicas et avec Les autres nations, qu'ils ne falloit point qu'ils fussent comme une barriere sur Le micissippi et qu'ils devoient

Laisser passer Librement Les françois et Les sauvages qui y voudroient naviguer. je Leur fis connoistre aussi que mon occupation estoit de servir et de faire connoistre aux autres Le grand maître de La vie, et quelques autres veritez de nostre religion. ils prirent tres bien tout ce que je Leurs dis, me tesmoignèrent bien de La joye de ce que je voulois venir chez eux, et quoy que Les taensas Leur eussent tué un homme il n'y avoit que fort peu de jours ils me prièrent de Leur dirent qu'ils ne vouloient plus Leur faire La guere et qu'avant qu'il fut huit jours ils yroient conclure La paix chez eux, et qu'ils feroient aussi La paix avec Les tonicas et Les autres nations et ils me prioient de Leur faire Sçavoir qu'ils ne vouloient plus de guere. je passé ensuite quelques jours a visiter Les cabannes. cette nation est La plus nombreuse de toutes celles qui sont sur Le bord de micissippi il y a dix ou douze village mais ce qu'il y a d'incommode pour un misionaire c'est qu'ils sont fort disperséz comme par hameaux ou par habitations, ils occupent sept ou huit lieux de pais, Leur terrain est beau ils sont sur des costeaux qui inondent jamais. Je ne croy pas que tous ensemble fassent trois cent cabanes, mais souvent dans chaque cabane il y a deux et trois familles.

Le 17 monsieur davion estant arrivé avec nos françois qui estoient restez aux oumas nous partisment des natchez pour nous rendre aux taensas, ou nous arrivasment apres trois jours de marche. nostre voyage ayant esté plus long que nous ne pensions L'on nous attendait de jour en jour. Lorsqu'on scut nostre arrivée Le chef envoya d'abord des plus considerable du village pour Le calumet de paix, c'est une ceremonie qui s'observe parmi eux par Laquelle ils tesmoignent La joie qu'ils ont de L'arrivée de quelque estranger et dela paix et de lunion qu'ils veullent avoir avec luy. Ils se douterent bien ne voyant point Les deux taensas qui estoient venus avec nous, qu'il falloit qu'il Leur fut arrivé quelque chose, et pour ne point tenir Leur esprit en suspend, je Leur appris dabord Leur mort. ils prirent fort bien cette nouvelle, ils convinrent que Leau de La mer estoit fort nuisible a la santé et qu'ils avoient eu tord de ne se pas mieux menager dans Leur soif et pendant Leur maladie. ainsy il n'eut que Les parents des deffunts qui Les pleurerent a Leur maniere, cest a dire avec des espece de Lamentations qui se font entendre de presque

tout Le village, ce qu'ils font pour tesmoigner L'extreme affection qu'ils portoient a Leur parent ou à Leur amis deffunts. ils nous apprirent ensuite que Les natchitoches et Les (en blanc dans l'original) qui sont deux nations esloignées de trente ou quarante lieux des taensas estoient venus pour nous voir et qu'ils devoient bientost revenir ne nous ayant pas trouvez. que les mintous qui sont maintenant avec Les Kourouais a trente lieux des taensas devoient venir aussi, qu'un chef des chiKachas estoit venu, et Leur avoit dit qu'ils ne vouloient plus avoir La guere contre eux ni contre Les tonicas, qu'un esprit blanc car cest ainsy que Les sauvages de ces pais cy appellent Les francois, Les estant allez voir ce printems Leur avoit dit que ce n'estoit pas bien fait de se tuer ainsy Les uns Les autres et que La paix valloit mieux et qu'ainsy ils ne vouloient plus de guere, il vouloit parler de monsieur d'arion qui y estoit allé Le printemps et Les avoit porté a faire La paix.

Je leur dis ensuite que Les natchez aussi avec qui ils avoient La guere depuis si long tems devoient venir au premier jour pour conclure La paix qu'ils m'avoient prié de Leur porter cette parolle de Leur part et que de mon costé je Les exhortois a vivre en paix avec tout Le monde. qu'ils voyoient que depuis que Les francois demeuroient chez eux que toutes Les nations avoient plus d'estime pour eux et qu'elles venoient mesme de fort loin rechercher Leur amitié ils estoient d'eux mesmes fort portez a faire La paix avec Les natchez ainsi ils neurent pas beaucoup de peine a y consentir.

trois jours apres mon arrivée Les desputez des natchez estant venus pour parler de paix on Leur fit une reception telle qu'ils pouvoient desirer ensuite estant conduits vis avis de La porte du temple Le chef des taensas et Les principaux de La nation s'y estant assemblez, ils firent plusieurs ceremonies qu'il seroit bien long de descrire, Les presents que ces desputez apportoient furent portez au temple, ils consistoient en six robes de rats musquez fort bien travaillez, ensuite La paix fut conclue. pour lors Le vieillard qui a Le soin principal du temple ayant monté sur une estlevation qui est a L'entrée y harangua fort long tems tantost adressant La parolle a Lesprit et

tantost aux assitants, en exhortant Les deux nations a oublier Le passé et a vivre dans une paix inviolable.

Je n'ay pas encor pû scavoir quel estoit cet esprit qu'ils revere, car quoy qu'ils en reconnoissent plusieurs, il y en a un qu'ils regardent comme Le plus grand detous³⁵.

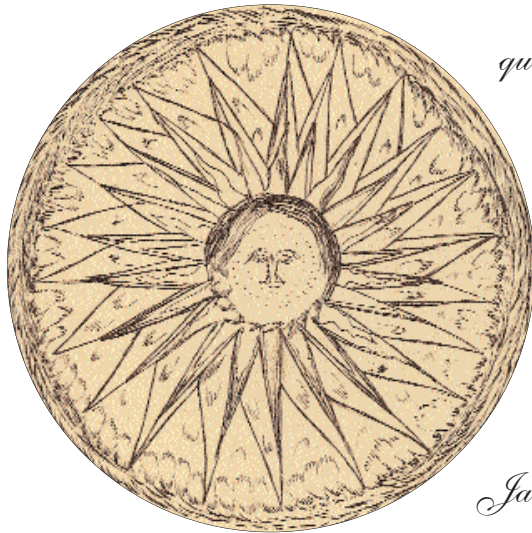


Figure du soleil. Détail d'une illustration tirée de Charles Bécarr de Granville (1675-1703), *Les raretés des Indes* : « *Codex canadiensis* ». Paris : Librairie Maurice Chamonal, 1930, planche 4.

Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, fonds ancien, 719.2.1

quoyque Les meurs et Les manieres des sauvages de ces pais cy ne different presque en rien des meurs et des manieres des autres sauvages, neatmoins a Lesgard de Leurs temples et de Leurs chefs ils ont des manieres qui paroissent assez belles pour des sauvages.

Jamais Les estrangers ne Leur font aucun present un peu considerable qu'avant que de Le prendre ils ne L'ayent fait porter avec un grand respect au temple, et qu'ils n'ayent remercié Lesprit en proferant de certaines parolles en se tournant du costé du temple en estlevant Leurs mains vers le ciel, et Les mettant ensuite sur Leurs testes, et en se tournant des quatre costez du monde.

Lorsque des sauvages de quelques autres nations arrivent, ils vont ordinairement dabord au temple et y font quelques presents qu'ils Laissent devant La porte et que L'on a soin ensuite de partager a La nation.

il n'y a que ceux qui ont soin du temple qui y entrent Les autres croiroient mourir si ils y entroient. il ny a presque rien dans ces temples, il y a cependant quelques figures d'hommes et de bestes sculpturez assez grossierement, et plusieurs caisses pleines des os des chefs des plus considerex qui meurent; et y entretiennent un feu perpetuel.

Lors que quelqu'un meure ils disent qu'ils vont dans un pais fort estoigné, cest pourquoy lors qu'ils voient des estrangers souvent ils pleurent songeant a Leurs parents qui sont morts. ils enterrent avec Le mort ce qu'il avoit de plus precieux et tous Les parents et amis apportent quelque chose pour mettre dans La fosse, on y met aussi dans de petites corbeilles de La farine et quelque autre vivres, se persuadant apparemment que cela Leur est utile dans ce pais estranger ou ils disent qu'ils vont.

Les natchex et Les taensas ont des manieres bien plus fascheuses, car lorsque Leur grand chef meure, plusieurs se font un honneur de mourir avec luy, pour L'accompagner dans Le pais estranger ou il va. Les uns s'offrent volontairement Lorsque Le nombre de ceux qui s'offrent ne paroist pas suffisant on porte des presents a une famille, qui se fait un honneur d'envoyer quelqu'un pour mourir pour Le chef. Les sauvages nous ont assuré qu'ils tuerent trente personnes pour Le dernier chef des natchex qui mourut. un des francois qui estoit avec nous paroissant fort surpris de cette conduite, Le chef des natchex qui s'en apperçut Luy dit aussitost quoy donc si je mourois esce que vous ne voudriez pas bien mourir avec moy croyant peutestre Luy faire un grand honneur, mais Lautre sans beaucoup hesiter L'assura qtiil pouvoit mourir quand il voudroit mais qu'il n'estoit point du tout dans Le dessein de Le suivre.

Lorsque celuy qui soffre ou qu'on envoie a la mort est prest on allume une certaine racine ensuite quand elle est consommée il tend La teste et on luy donne quelques coups de hasche oubien on Lestrangle avec une corde. peu de tems avant que nous

fussions arrivé pour La premiere fois aux taensas Leur chef estoit mort, et Lon fit mourir six personnes pour Luy tenir compagnie³⁶.

A Lesgard de Leur chef quoy qu'il ne soit pas beaucoup absolu ils ne luy parlent tous qu'avec un grand respect. jamais aucune femme n'y aucun enfant n'entre dans sa cabanne, et il n'y a que Les seuls vieillards et Les plus considerex de La nation qui y entrent. Soit qu'il y soit, soit qu'il n'y soit pas en entrant et en sortant de sa cabanne ils tesmoignent a Leur maniere Leur respect, jamais ils ne parlent au chef, ny Le chef ne Leur parle qu'ils ne luy tesmoignent de La mesme maniere Leur respect. personne n'oseroit s'asseoir sur son lit, ni se servir de son gobelet ny passer entre luy et une torche ou flambeau de cannes qu'on allume tous Les soirs pour esclairer sa cabanne.

quand Le tems de Labourer ou de faire Les semences ou La recolte est venu,³⁷ tout Le village s'assemble, on commence d'abord par une grande dance, ensuite chacun ayant apporter de quoy contribuer au repas on fait un grand festin, après Le festin Les hommes et Les femmes s'en vont tous sur La terre du chef et dans une demi journée tout Le monde y mettant La main sa terre se trouve Labourée, ou semée, ou sa recolte faite. La mesme chose s'observe aussi Lors qu'il sagit de Luy faire une cabanne ou de faire quelque reparation au temple.

Voyla monseigneur Les principales choses que j'ay pû remarquer vostre grandeur ayant deja esté enformée par nos premieres Lettres de toutes Les autres choses qui estoient venus anostre connoissance. nous nous sommes principalement appliquez a terminer Les differents de toutes les nations de ces pais cy, dont Les guerres qu'elles avoient Les unes contre Les autres estoient un obstacle ala publication de Levangile parce qu'on n'osoit pas aller en sureté d'un village a Lautre. maintenant surtout qu'on a appris que Les françois avoient fait un fort et qu'ils estoient establis au bas de micissippi, je ne croy pas qu'il y ait aucune nation qui osat ou qui voulut traverser Les françois dans Leurs desseins, et mesme de toutes Les nations que j'ay vû il ny en

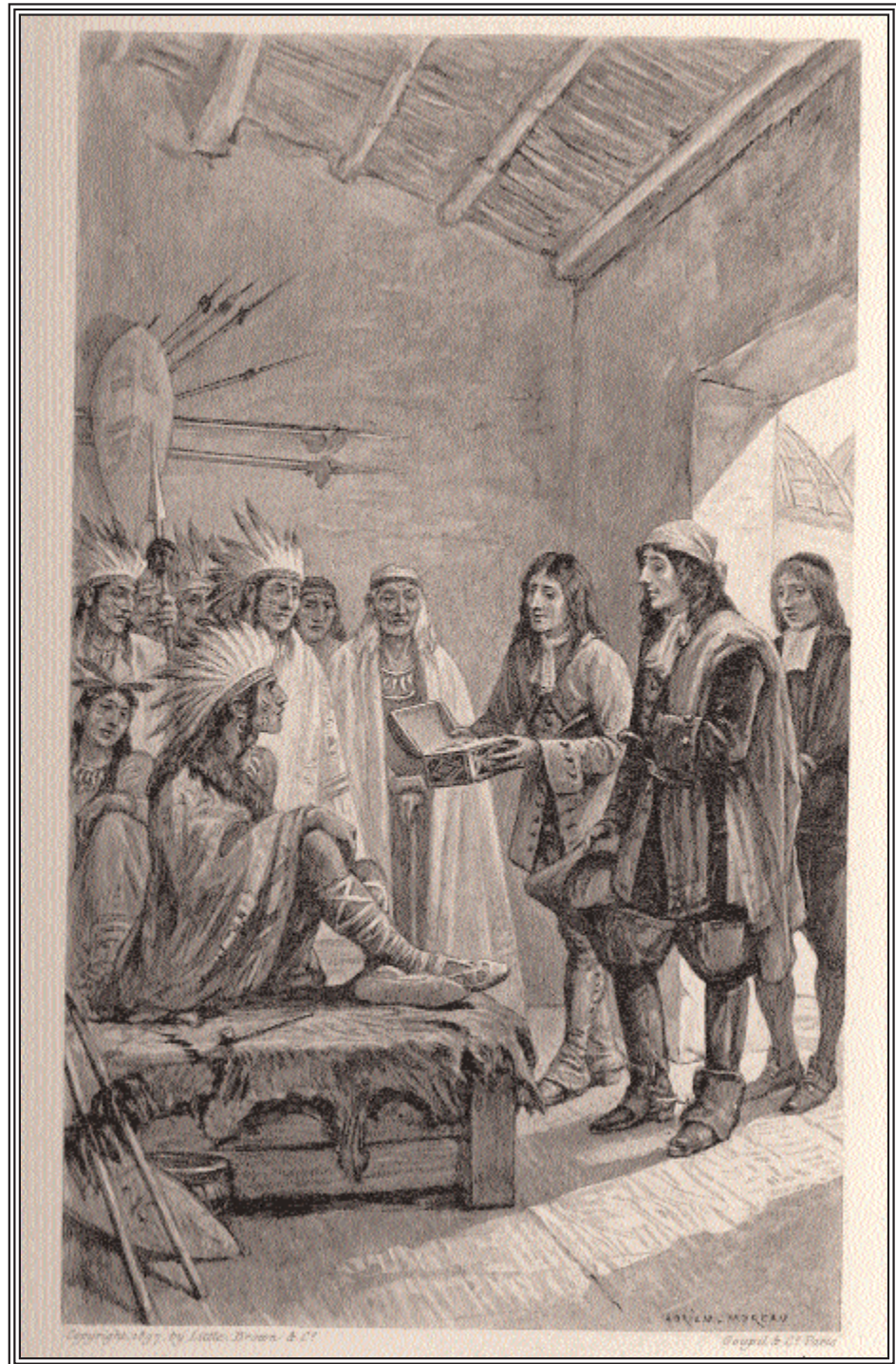


Illustration tirée de Francis Parkman (1823-1893), **La Salle and the discovery of the great West**. Boston : Little, Brown and Company, 1897.

Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, fonds ancien, 289.6.19 v. 2.

a aucune qui ne souhaite beaucoup et qui ne se fit un tres grand plaisir d'avoir quelques missionnaires. ainsy il est bien probable que si La cour continue de faire un établissement de françois dans ces pais cy que dans peu tant de nations qui ont rescu depuis si Long tems dans Les tenebres de lignorance et de linfidelité connoistront et aimeront Le vray dieu et Leur Sauveur et redempteur jesus christ. Jesuis avec untres profond respect

Monsieur
Vostres humble et tres obeissant
serviteur MONTIGNY

-
- 1 Cette lettre est perdue.
 - 2 M. de Montigny quitta Chicago le lundi de Pâques, 20 avril, et dut arriver au fort Saint-Louis des Illinois le 29 ou le 30 du même mois puisqu'il se remit en route le 4 mai, ainsi qu'il le dit plus bas.
 - 3 La cour de France, au lendemain de la paix de Ryswick, ayant décidé de reprendre l'exploration de la Louisiane, c'est à Pierre Le Moyne d'Iberville que fut confiée la tâche de « reconnoistre l'embouchure du fleuve de Mississipi, dont la découverte a esté tentée jusqu'à présent avec si peu de succès ». Pierre Margry, *Mémoire pour servir d'instruction au sieur d'Iberville, capitaine de frégate légère*, IV, p. 73. Cf. aussi Guy Frégault, *Iberville le Conquérant*, Montréal, 1944, p. 271. À Québec, on ignorait tout de ces projets lorsque nos missionnaires partirent pour le Mississippi.
 - 4 D'Iberville trouva l'entrée du Mississippi le 2 mars 1699 et remonta le fleuve jusqu'au village des Oumas qu'il atteignit le 20 du même mois. Il décida de rebrousser chemin, le 23, pour revenir à ses navires. Cf. Pierre Margry, *Journal de D'Iberville*, IV, p. 158s.; *Journal de la frégate Le Marin*, *ibid.*, p. 246s.
 - 5 Ou le 20 mai. Cf. Saint-Cosme à Laval, 7 mars 1700, ASQ, SME 2.1/R/029, p. 1.
 - 6 « Il trouva ma maison faite, raconte Saint-Cosme, et le bois de mon Eglise tout prest, nous La fimes achever et plantames une belle croix ». *Loc. cit.*
 - 7 M. de Saint-Cosme avait baptisé trente enfants depuis son arrivée chez les Tamarois. Cf. *loc. cit.*
 - 8 La rivière de la Saline, aujourd'hui Saline Creek, Saint-Genevieve County, Missouri. Cf. Jean Delanglez, « Tonti Letters », *Mid-America Review*, XXI, (July 1939), p. 232.
 - 9 « Les Mahingans, qui sont des Sauvages que nous nommons Loups ». Pierre Margry, *D'Iberville au ministre*, 30 août 1699, IV, p. 342.
 - 10 Cf. Pierre Margry, *Relation des découvertes et des voyages du sieur de La Salle...*, p. 532s.; *Récit de Nicolas de La Salle*, *ibid.*, p. 549.

- 11 Moins d'un an plus tard, les Arkansas s'étaient procurés, à leur tour, des armes à feu. « J'apprends par M. Davion, note d'Iberville, le 19 mai 1700, que des Arkansas, venus aux Tonicas le 20^e avril, lui ont dit que plusieurs Anglois estoient venus en commerce au village des Arkansas, le mois de février, leur avoient fait présent de trente fusils et poudre et balles et autres marchandises ». Pierre Margry, *Journal de d'Iberville commandant le vaisseau La Renommée dans son second voyage au Mississipi*, IV, p. 430.
- 12 Nos missionnaires ne manquèrent pas de rapporter ces faits en arrivant au fort Maurepas. Cf. Pierre Margry, *Lettre de Sauvolle*, IV, p. 456s; *Journal de d'Iberville, ibid.*, p. 398.
- 13 Le 7 juin.
- 14 La distance est de soixante milles. Cf. Jean Delanglez, *Tonti Letters, op. cit.*, p. 226, n.19.
- 15 Cf. Pierre Margry, *Journal de d'Iberville*, IV, p. 174s.
- 16 C'est Sauvolles, commandant du fort Maurepas, qui, le 20 ou le 21 mai, avait confié les deux garçons au chef des Bayougoulas. Cf. Pierre Margry, *Lettre de Sauvolle*, p. 448.
- 17 D'Iberville mit à la voile le 3 mai. Cf. *Journal de d'Iberville*, p. 201.
- 18 Cf. Pierre Margry, *Relation de Henri de Tonty*, I, p. 607.
- 19 Il s'agit du P. Anastase Douay. Cf. Pierre Margry, *Relation de Henri Joutel*, III, p. 91s. Le récollet était de nouveau au Mississippi, cette fois en qualité d'aumônier du navire *La Badine*. Cf. *Le Ministre de la Marine à M. Bégon, ibid.*, IV, p. 70. La croix dont parle M. de Montigny avait été plantée par d'Iberville et ses gens, le 16 mars précédent. Cf. *Journal de la frégate Le Marin, ibid.*, p. 262.
- 20 Cf. Pierre Margry, *Journal de d'Iberville*, IV, p. 154.
- 21 Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville. Collaborateur de son frère Pierre Le Moyne d'Iberville, il passa une grande partie de sa vie en Louisiane dont il fut gouverneur à trois reprises.
- 22 « Sans le secours de quelque pluie, ils seroient morts de soif indubitablement, car la plupart estoient fort mal par la disette d'eau. Je leur ay fait tous les plaisirs qu'on peut faire en pareil lieu, et les ay fait rafraîchir par du bouillon de chevreuil, qui ne leur a pas manqué ». Pierre Margry, *Lettre de Sauvolle*, IV, p. 452.
- 23 Ce fort était situé sur les bords de la baie de Biloxi, aujourd'hui Ocean Springs, État du Mississippi. D'Iberville en commença la construction en avril 1699 et lui donna le nom de Maurepas en l'honneur de Jérôme, fils et collaborateur du ministre de la Marine, Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, qui succéda à son père le 6 décembre 1699. Ce fort Maurepas était en bois, à quatre bastions et défendu par quatorze pièces de canons. Cf. Pierre Margry, *D'Iberville au Ministre de la Marine*, IV, p. 125; *Journal de d'Iberville, ibid.*, p. 196; *Journal de la frégate Le Marin, ibid.*, p. 284s. Cf. aussi Samuel Wilson, Jr., « Colonial Fortifications and Military Architecture in the Mississippi Valley », *The French in the Mississippi Valley*, John F. McDermott edit., Urbana, Ill., 1965, p. 107s.
- 24 Sa nomination est du 2 mai 1699. Cf. *Journal de d'Iberville, ibid.*, p. 200. Sur cet officier, cf. P.-Georges Roy, *Le Sieur de Sauvolles*, dans BRH, XIV, p. 90s.
- 25 Le major du fort était Charles Le Vasseur sieur de Bagaret. Cf. Marcel Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, Paris, 1953, I, p. 21, n. 4. Il fut aussi appelé du nom de Roussouelle ou Boussouelle. Cf. *Rolle des officiers, majors, officiers mariniers, etc., ... Laissez en garnison par M. d'Iberville au fort Maurepas...*, AC, C13A, vol. I, f. 209. Cet officier canadien mourut au fort de La Mobile, le 4 septembre 1704, en même temps que Henri de Tonty et, comme ce dernier, victime de la fièvre jaune. Cf. Jean Delanglez, « The Voyages of Tonti in North America », *Mid-America Review*, XXVI, (October 1944), p. 296.
- Le deuxième Le Vasseur, mentionné par M. de Montigny, s'appelait Jean-François. Il commandait le navire *La Précieuse*, le plus grand des deux traversiers de la flottille de d'Iberville. Son engagement remontait au 2 juillet 1698. Cf. *Rolle des officiers, majors, officiers mariniers, etc...*, AC, C13A, vol. I, f. 219.
- 26 François Guyon, fils de Denis et d'Élisabeth Boucher, de Québec. Il commandait le petit traversier *Le Voyageur*. Cf. *Rolle des officiers, majors, officiers mariniers, etc...*, AC, C13A, vol. I, f. 209 et 219. Guyon quitta la Louisiane en compagnie de M. de Montigny, le 28 mai 1700, et profita de l'escale de d'Iberville à New York, le 15 juillet, pour revenir à Québec. Cf. Pierre Margry, *D'Iberville au ministre*, 7 septembre 1700, IV, p. 377. Il mourut peu après son retour, laissant sa veuve, Marie-Anne Roberge, et deux filles. Cf. *Inventaire des biens du Sieur François Guyon, 19 janvier 1702*, AJQ, *Grefte de Michel Le Pailleur*, n° 130.

- 27 Parti chercher des vivres à Saint-Domingue le 27 avril. Guyon ne revint au fort Maurepas que le 21 août. Cf. Pierre Margry, *Journal de d'Iberville*, IV, p. 200; *Lettre de Sauvole*, *ibid.*, p. 455.
- 28 L'abbé Bordenave, aumônier du navire *Le Marin*, et non de *La Badine* sur lequel servait le sieur de Lescalette. Cf. Pierre Margry, *Le Ministre de la Marine à M. Bégon*, IV, p. 70; *Liste des officiers de Marine choisis pour servir sur la Badine, armée à Rochefort*, *ibid.*, p. 50. Quant au P. Douay, il avait demandé à d'Iberville « à s'en retourner à son couvent » pour n'en « plus sortir ». *Journal de d'Iberville*, *ibid.*, p. 196.
- 29 La garnison du fort, à part les officiers, comptait « soixant-dix hommes, six mousses, en tout, compris les équipages des traversiers ». Pierre Margry, *Journal de d'Iberville*, IV, p. 200.
- 30 Sur Santa Maria de Calve, le poste espagnol établi l'automne précédent dans la baie de Pensacola. cf. Guy Frégault, *Iberville le Conquérant*, p. 284; Marcel Giraud, *Histoire de la Louisiane française*, I, p. 23.
- 31 Le marquis de Châteaumorant, commandant du vaisseau *Le Français*, avait été chargé d'escorter d'Iberville de Saint-Domingue au Mississippi. Cf. Pierre Margry, *Mémoire pour servir d'instruction au sieur marquis de Châteaumorant, capitaine entretenu dans la Marine*, IV, p. 78.
- 32 Allusion aux deux frères Pierre et Jean-Baptiste Talon, originaires de Québec. Ils avaient fait partie, avec leurs parents et une petite sœur, de l'expédition de LaSalle au Texas, en 1685. En 1698, Pontchartrain les confia à d'Iberville. Les frères Talon seront du deuxième voyage de Pierre Le Moyne à la Louisiane, en 1700. Cf. Pierre Margry, IV, p. 43, 45, 63s.
- 33 « Je les ay priés de prendre le party de s'en aller, que nous n'avions que peu de vivres. M. de Montigny, à qui Je me suis adressé, m'a dit que Je lui faisois plaisir, qu'il n'osoit commander aux gens qu'il avoit avec luy, qu'ils luy eussent voulu du mal, s'il leur en eust parlé luy-mesme, quil voyoit bien que dix-huit hommes n'estoient que très à charge en pareille conjoncture (...) M. de Montigny m'a marqué avoir envie de s'aller établir aux Natchez qui est la nation la plus nombreuse du bas du fleuve et la plus respectée des autres Sauvages ». Pierre Margry, *Lettres de Sauvole*, IV, p. 452. Le commandant du fort remit à M. de Montigny quelques presents « pour luy faciliter quelque accès » auprès du chef des Natchez. Les missionnaires emportèrent aussi « du vin pour dire la messe et des hosties et de la farine ». *Loc. cit.*
- 34 Sauvolles donna un jeune Indien pour guide à nos voyageurs qui revinrent au Mississippi par les lacs Pontchartrain et Maurepas et par la rivière d'Iberville. Cf. *ibid.*, p. 459.
- 35 « Je ne puis encore vous mander quelle est la principale de leurs divinitez, mais je crois que c'est le soleil ». Montigny à monsieur ..., 6 mai 1699, AN, série 3 JJ, vol. 387, C 3-52.
- 36 M. de Montigny eut l'occasion cette même année, à la mort d'un autre chef des Taensas, d'empêcher « que l'on ne tuast personne, de quoy tout le monde parut fort content. hors (le) grand prestre ». Pierre Margry, *Journal de d'Iberville*, IV, p. 415.
- 37 Les fatigues extrêmes de l'apostolat, l'indifférence des Indiens et leurs vagabondages incessants eurent tôt fait de décourager François de Montigny qui repassa en France moins d'un an plus tard. Cf. *supra*, n. 27. À Paris, M. de Montigny s'agrégea à la Société des Missions Étrangères et partit pour la Chine en 1701. De retour en 1709, il fut chargé des intérêts des missions de la Société à Rome, puis à Paris où, en 1740, il succéda à l'abbé Tremblay comme procureur du Séminaire de Québec. Il décéda le 19 décembre 1742.

Quant à l'abbé Antoine Davion, quoiqu'il fût beaucoup plus âgé que ses deux confrères, il devait passer vingt-cinq ans en Louisiane. Il ne retourna dans sa patrie que pour y mourir, le 8 avril 1726. Cf. François de Montigny à monsieur ..., 22 mai 1726, ASQ, SME 2.1/M/048, p. 4. Avant de retourner en France, l'abbé Davion fit remettre « aux messieurs les missionnaires des Thamarois » la bibliothèque de quelque trois cents ouvrages de sciences religieuses et profanes qu'il avait réussi à se constituer. Cf. Arthur Maheux, « La bibliothèque du missionnaire Davion au XVIII^e siècle », *Le Canada Français*, XXVII, (mars 1940), p. 650s.

Épilogue

Les trois précurseurs s'étaient acquittés heureusement du mandat que leur avaient confié le Séminaire et l'évêque de Québec. Ils avaient reçu en général un bon accueil de la part des indigènes et au terme de leur long voyage, l'abbé François de Montigny était justifié d'envisager l'avenir avec confiance. Malgré sa défection, les supérieurs du Séminaire des Missions Étrangères de Paris qui avaient approuvé et soutenu le projet d'évangéliser la Louisiane continuèrent d'y contribuer. Ils envoyèrent en 1704 et 1706 trois missionnaires. Ceux-ci cependant exercèrent surtout leur ministère auprès des compatriotes récemment établis à la rivière Mobile, au Vieux Biloxi et à Île Dauphine, à l'embouchure du Mississippi. L'abbé Antoine Davion quitte alors les Tonicas, où il n'avait converti personne et se joignit à ses confrères jusqu'à son retour en France en 1725. Jean-François Buisson de Saint-Cosme, qui avait succédé à l'abbé de Montigny chez les Natchez,

mourut tragiquement. Il s'était proposé lui aussi, en 1706, de se rendre à La Mobile et fut tué avec trois Français en cours de route par une bande de Chitimacas. Le vol avait été le motif du crime.



L'abbé Noël Ballargeon

Il ne restait plus pour représenter le Séminaire de Québec dans la vallée du Mississippi que sa mission de La Sainte Famille des Tamarois et il l'entoura de ses soins. En 1722, il obtint de la Compagnie des Indes, chargée de l'administration de la Louisiane, la reconnaissance officielle de sa propriété. La mission, favorisée par sa situation stratégique au confluent du Missouri et du Mississippi, avait été depuis ses premiers jours le rendez-vous des trafiquants de fourrures et autres voyageurs canadiens. En 1731, quelques-uns de ces errants reçurent la permission de s'y fixer et leur présence donna bientôt naissance à un village français appelé Cahokia en considération des indiens de ce nom cousins des Tamarois.

Le village de Cahokia, placé lui aussi sous le patronage de La Sainte Famille, existe toujours. La mission indienne, par contre, connut une triste fin. En 1763, son desservant était un jeune Français que le Séminaire de Paris avait envoyé à Québec quelques années plus tôt. Saisi de panique à l'annonce de la victoire anglaise, il prit sur lui de vendre, sans exiger le moindre acompte, tous les biens de la mission

à deux négociants de l'endroit. Après quoi, le malheureux se sauva à La Nouvelle Orléans et repassa en France.

Les démarches entreprises afin de faire annuler le funeste contrat demeurèrent sans effet. En désespoir de cause, le Séminaire de Québec, en 1768, renoncera à tous ses droits en faveur de la fabrique de la paroisse de Cahokia. Dès lors, la mission des Tamarois, privée de pasteur et désertée par ses occupants, ne sera plus qu'un souvenir.

Noël Baillargeon

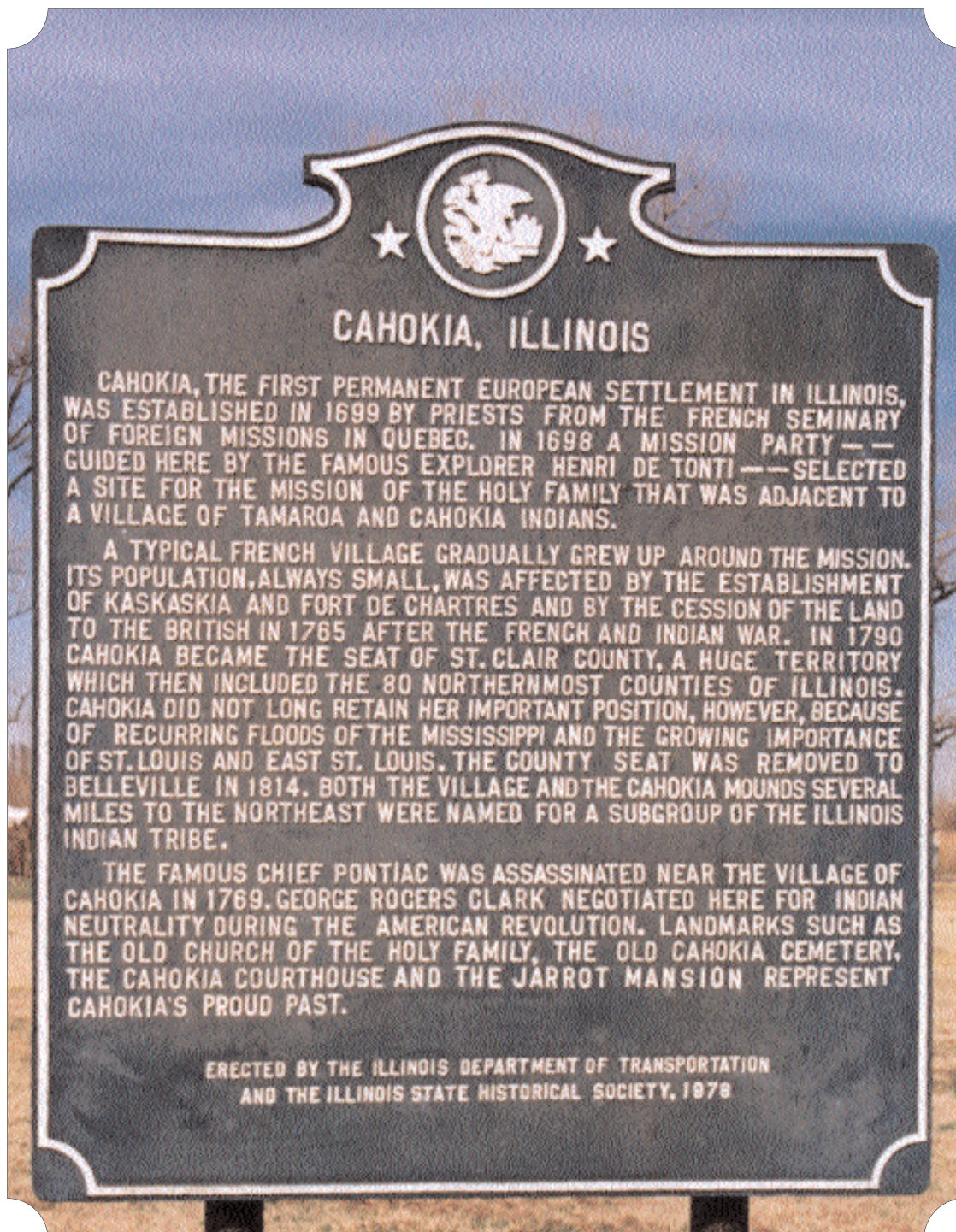
Titulaire d'un doctorat en lettres de l'Université Laval, l'abbé Noël Baillargeon a enseigné l'histoire et la géographie au Séminaire de Québec. Il a publié aux Presses de l'Université Laval quatre volumes sur l'histoire du Séminaire de Québec depuis ses origines en 1663 jusqu'à la fondation de l'Université en 1852.



Chapelle Sainte-Famille, Cahokia (Illinois), vers 1885.
Archives de l'archidiocèse de Québec, série 16 Y



Chapelle Sainte-Famille, Cahokia (Illinois), 2001.



Plaque commémorative, Cahokia (Illinois), 1978.

Index

A

Abénakis (ou Mahingans) 90
Acadie 37
Adhémar, Antoine 33, 34, 41
Ako, Michel 34
Algonquins, tribu des 40
Allouez, Claude-Jean (R.P.) 68
Alton (Illinois) 69
Alvord, Clarence Walworth 34
Ango des Maizerets, Louis (abbé) 15, 32, 33
Anville, sieur d' 70
Archives du Séminaire de Québec 8
Archives Nationales 8, 49
Arkansas, rivière 34, 49, 71
Arkansas, tribu des 7, 22, 70, 71, 91

B

Baie des Puants, Saint-François-Xavier de la 68
Baillargeon, Noël (abbé) 33, 34
Barbade, la 78
Batiscan 33
Bayogoulas, tribu des 91
Beaumont 46
Becquet, Romain 37
Bégon, intendant 91
Bergier 34
Bibliothèque Nationale 72
Big Eddy (Missouri) 70
Biloxi, baie de 8, 34, 91
Binneteau, Julien (R.P.) 58, 68, 73, 74
Bissot de Vinsennes, Jean-Baptiste 68
Blanche, rivière 71
Bordenave, abbé 92
Boucher, Élisabeth 91
Boucher, Marguerite 69
Boucherville 33, 69
Brisacier, abbé de 27, 71
Brûlé, Étienne 42
Brunet dit le Bourbonnois, François 34
Brunet dit le Bourbonnois, Jean 34

Buisson, Augustin-Simon 46
Buisson, René-Gervais 46
Buisson, Romain 46
Buisson de Saint-Cosme, Jean-François (abbé) 3, 7, 8, 33, 37, 46, 95
Buisson de Saint-Cosme, Mathurine 33
Buisson de Saint-Cosme, Michel 37

C

Cabart de Villermont 42
Cache, île à la 55
Cahokias, tribu des 70
Calder, Isabel MacBreath 73
Canada 30, 31, 32, 34, 63, 70, 71, 80, 81, 82
Canada français, Le 90
Canadian Geographical Journal 42
Carheil, Étienne de (R.P.) 45
Carillon 41
Caroline 77, 78
Cavelier, Jean (abbé) 34, 70
Cavelier de La Salle, Robert 7, 33, 34, 42, 45, 47, 57, 69, 70, 76, 80, 89, 92
Champigny, intendant 27
Chaouanons, rivière des (ou Cumberland) 64, 69
Chaouanons, tribu des 61, 68, 74, 76, 78
Charbonneau, Joseph 33
Charbonneau, Olivier 33
Charlevoix, François-Xavier de (R.P.) 71
Charron de la Barre, Jean-François 34
Châteaumorant, marquis de 92
Chats, rapide des 42
Chaudière, chutes de la 41
Chaudière des Français, portage 41, 42
Chicachas, tribu des 69
Chicago 7, 68, 69, 70, 90
Chicago Historical Society 33
Chicago, rivière 69
Compagnie de Jésus, voir Jésuites
Compagnie des Indes Occidentales 41, 95

D

Daneau de Muy, Nicolas 69
Daupin de La Forest, François 42
Davion, Antoine (abbé) 7, 8, 26, 32, 34, 40, 45, 46, 53, 55, 71, 77, 78, 83, 84, 91, 92, 95
Davion, Charles 43
Delanglez, Jean (R.P.) 22, 44, 46, 68, 69, 70, 71, 90, 91
Delaunay, Charles 32, 34, 69, 70
Délacérasse, Suzanne 37
De L'Isle, Claude 71
Desliettes, M. 46
Des Plaines, rivière 7, 69
Détour, Isle du (Summer Island) 68
Diron d'Artaguiette 70
Douay, Anastase (R.P.) 70, 91, 92
Dumont, Charles 34

E

East Moran Bay 45
Espagne 82
Espagnols 27, 81, 82
Etpikagou (ou Etpikag8) 53

F

Fezeret dit Guilbault, Jean-Claude 31, 33
Floride 70
Folles Avoines, tribu des 51
Fort Saint-Joseph (Fort Wayne, Indiana) 68
Fort Saint-Louis 68
voir aussi Permataoui
Français 33, 34, 42, 45, 68, 70, 92, 95
Français, rivière des 42
France 8, 25, 31, 32, 34, 41, 49, 79, 80, 82, 90, 92, 95, 96
Frégault, Guy 90, 92
Frontenac, fort 33
Frontenac, gouverneur 7, 25, 26, 27, 28, 33, 45

G

Gagnon, C.-O. (abbé) 15
Genaple, François 46
Germain, R.P. 22
Giraud, Marcel 91, 92
Glandelet, Charles (abbé) 13, 15, 17, 29, 34
Godbout, Archange (R.P.) 37
Gordon, Harry (capitaine) 34
Gosselin, Amédée (M^{gr}) 19, 37
Gravier, Jacques (R.P.) 45, 46, 62, 69, 70
Grenville, mission 41
Guyon, Denis 91
Guyon, François 82, 91, 92

H

Helena (Arkansas) 70
Hodge, Frederick-Webb 69
Hull 41
Humières, maréchale de 27
Hunault, André 33
Hunault dit Deschamps, Toussaint 33
Huron, lac 7, 39, 40
Hurons, tribu des 44, 45, 46, 66
Hutchins, Thomas 70

I

Iberville, rivière d' 92
Illinois 43, 69, 70
Illinois, rivière 7, 51, 53, 54, 55, 56, 58, 61, 67, 68, 69, 71
Illinois, tribu des 21, 22, 23, 33, 34, 46, 49, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 62, 63, 66, 67, 69, 70
Institut des Frères Hospitaliers de Saint-Joseph-de-la-Croix (Frères Charron) 34
Iroquois, tribu des 49, 50, 60, 74, 75

J

Jésuites, RR.PP. 15, 22, 45, 68, 69
Jolier (Illinois) 69
Jolliet, Louis 22, 68, 69, 70, 71
Jolliet, mont 55, 56, 69
Journal de l'instruction publique, Le 41
Joutel, Henri 34, 91

K

Kankakee, rivière 69
Kakinanpols, tribu des 58, 69
Kaoukias, tribu des (ou Ka8kias, Ka8chias) 58, 62
Kappas, tribu des 64
Kaskaskias, tribu des 22, 34
Kellog, Louise-Phelps 49, 68, 69
Kewaunee (Wisconsin) 68
Kipikaoui (ou Kipaka8i; Racine, Wisconsin) 53, 68
Knowlton (Arkansas) 70
Kourouais, tribu des 85

L

Lachine 7, 41
La Colombière, Joseph de (chanoine) 19
La Colombière-Serré, Guillaume de (abbé) 19
Lamothe Cadillac, Antoine Laumet de 42, 45
La Source 8, 31, 32, 34, 43, 69
Lauzon 33, 37
Laval, François de (M^{gr}) 13, 14, 15, 16, 17, 22, 27, 33, 34, 37, 41, 45, 49, 69, 90
La Vase, portage 42
La Vase, rivière 42
La Vente, M. de 34, 46
Laviolette, soldat (ou La Viollette) 60
Le Bœuf, Jacques (ou Le beuf) 32
Le Bœuf, Pierre (ou Le beuf) 32, 34
Leclercq, Chrestien (R.P.; ou Le Clercq) 70
Le Moyne de Bienville, Jean-Baptiste 91
Le Moyne d'Iberville, Pierre 8, 90, 91, 92

Lenoir, Antoinette 34
LePailleur, Michel (ou Le Pailleur) 91
Lescalette, sieur de 92
Lesueur, Pierre-Charles 70
Levasseur, Jean-François (ou Le Vasseur) 81, 91
Levasseur de Bagaret, Charles (ou Le Vasseur) 81, 91
Lévesque, M. 32
L'Isle, Guillaume 69
Lloyd 70
Long-Sault 41
L'Or, Catherine de 34
Louis XIV 8, 25, 35
Louisiane 8, 11, 34, 69, 70, 90, 91, 92, 95
L'Ours, chef (ou Lours) 59

M

Mackensie, Alexander 41, 42
Maheux, Arthur (M^{gr}) 92
Manitowoc (Wisconsin) 68
Marchand, Louis 46
Marest, Joseph-Gabriel (R.P.) 68, 69
Marest, Joseph 68
Margot, rivière à (Wolf River) 70
Margry, Pierre 33, 34, 42, 69, 70, 90, 91, 92
Marier, Marie-Marguerite 33
Marquette, Jacques (R.P.) 69, 70
Massane, rivière 56
Massicotte, E.-Z. 34
Mattawa 41, 42
Maurepas, fort 8, 34, 80, 81, 82, 91, 92
Maurepas, lac 92
McDermott, John-Francis 70, 91
Memphis 70
Menominee, tribu des 68
Mercier, abbé 34
Mereness, Newton Dennison 34, 70
Metchigameas, tribu des 74
Mexique 70
Mexique, golfe du 70
Miamis, rivière des 49
Miamis, tribu des 50, 53, 54, 56, 63, 68, 76

Michigamias, tribu des 62
 Michigan 45, 68
 Michigan, lac 7, 68, 74
 Michillimackinac 7, 42, 43
 Michillimackinac, fort de 7, 45
Mid-America Review 45, 46, 69, 70, 71, 90, 91
 Milwaukee 68
 Mines, Les (Grandpré) 37
 Mintous, tribu des 85
 Mississippi 5, 7, 8, 13, 15, 17, 21, 25, 27, 29, 33, 34, 45, 49, 69, 70, 71, 90, 91, 92, 95
 Missouri 70, 90, 95
 Missouri, rivière 21, 67
 Missouris, tribu des 70, 74
 Mobile, La 34, 46, 91, 95
 Mogoulachas, tribu des 80
 Monseignat, Charles de 27
 Montigny, François de (abbé) 7, 8, 15, 25, 26, 29, 31, 33, 34, 40, 41, 42, 45, 46, 53, 54, 55, 59, 60, 68, 69, 70, 71, 73, 90, 91, 92, 95
 Montréal 7, 22, 27, 33, 34, 41, 42, 68, 69, 90
 Morse, Éric-W. 42
 Mud Lake (Illinois) 69
 Murphy, Edmond-R. 45

N

Natchez, tribu des 7, 32, 78, 79, 83, 84, 85, 87, 92, 95
 Natchitoches, tribu des 85
 New York 8, 34, 49, 69, 70, 73
 New York, État de 27
 Nipissing, lac 7, 40, 42
 Nirgue, M. 31, 32, 33
 Noquets, baie des (Big Bay de Noc, Michigan) 68
 Nouveau-Mexique 69
 Nouvel, Henri (R.P.) 37
 Nouvelle-France 17, 21, 30, 68, 70, 71
 Nouvelle-Orléans 96

O

O'Callaghan, Edmund-B. 27
 Ocean Springs 91
 Ohio, rivière 34, 69, 70
 Ottawa (Canada) 41
 Ottawa (Illinois) 69
 Ouabache, rivière 70, 75, 76
 Ouitapas, tribu des 77
 Oumas, tribu des 79, 83, 84, 90
 Outaouais, rivière 15, 41
 Outaouais, tribu des 45, 46
 Ozages, tribu des 71

P

Papineau, Joseph 41
 Paresseux, portage du 42
 Paris 8, 15, 29, 30, 31, 33, 49, 50, 68, 69, 71, 73, 78, 91, 92, 95
 Paris, archevêque de 15
 Parisien, portage 42
 Parkman, Francis 47, 49, 89
 Peangichias, tribu des 56
 Pease, Théodore 33, 34
 Pemteoui, lac de 58
 Penicaut 70
 Pensacola 34, 92
 Péoria, lac 22, 69
 Permetaoui (ou Permeta8i, Pemite8it, Pimiteoui; Fort Saint-Louis) 57, 61, 69
 Perrot, Nicolas 31, 32, 33, 40
 Perry County 70
 Petite-Nation, seigneurie de la 41
 Pinet, Pierre-François (R.P.) 53, 54, 55, 57, 58, 68, 69
 Pipetioui (ou Pestekouy; Fox River, Illinois) 53
 Pittsburgh 34
 Plain-Chant, portage du 42
 Plaines, rivière des 7, 69
 Pointe-aux-Iroquois (Point Saint-Ignace, Michigan) 49
 Pontchartrain, lac 92
 Pontchartrain, ministre 15, 73, 91, 92

Poutouatamis, tribu des (ou Poútoúatami) 51, 68
Puants, baie des (Green Bay) 50, 51, 68
Puants, rivière aux (ou Riviere ô puands) 60
Puants, tribu des 73, 74

Q

Québec 7, 8, 15, 22, 27, 29, 33, 34, 42, 46, 90, 91, 92, 95, 96
Québec, évêque de 7, 8, 15, 17, 95
Quinipissas, tribu des 71

R

Ratio (Arkansas) 70
Récollet, portage du 42
Renards, rivière des 68
Renards, tribu des 51, 68
Revue de l'Université Laval 33
Rivard-Lorenger, Claude 33, 41
Roberge, Marie-Anne 91
Rochefort 92
Rochemonteix, Camille (R.P.) 68, 69
Rochon, Charles 32, 33, 34, 46
Rochon, Geneviève 46
Rochon, Simon 33
Rome 92
Rouensas, François-Xavier 34, 59, 69
Rouillard, Jacques 31, 33, 41
Roy, Antoine 33
Roy, P.-Georges 46, 91
Ryswick, paix de 90

S

Saint-Antoine, cap 70
Saint-Cosme, cap 70
Saint-Domingue 92
Saint-François-Xavier de la Baie des Puants 68
Saint-Jean (Île d'Orléans, Québec) 34
Saint-Louis, baie (ou baye) 80, 82

Saint-Louis-des-Illinois, fort 34, 42, 69, 90
Saint-Louis, lac 41
Saint-Louis (Missouri) 70
Saint-Martin 31, 32
Saint-Siège 14
Saint-Sulpice 29
Saint-Vallier, M^{gr} de 7, 8, 13, 15, 17, 20, 21, 29, 37, 45, 49, 70, 71, 73
Sainte-Anne-de-Bellevue 41
Sainte-Croix, cap 70
Sainte-Famille des Tamarois 8, 95
Sainte-Famille, Île de la 70
Sainte-Genève 90
Sakis, tribu des 51
Saline, rivière de la 90
Santa Maria de Calve 92
Sauvolles, M. de 8, 91, 92
Séminaire de Québec 7, 8, 11, 13, 16, 17, 20, 21, 23, 25, 27, 28, 29, 30, 35, 37, 41, 42, 46, 47, 49, 50, 52, 64, 69, 70, 71, 72, 74, 86, 89, 92, 95, 96
Séminaire des Missions Étrangères de Paris 29, 92, 95
Séminaire des Missions Étrangères de Québec *Voir* Séminaire de Québec
Shea, John-Gilmary 8, 17, 49, 69, 70
Sonnontouans, tribu des 75
Sulte, Benjamin 45
Swanton, J.-R. 70

T

Tabougeas, tribu des 77
Taensas, tribu des 7, 8, 73, 78, 79, 83, 84, 85, 87, 88, 92
Talon, Jean-Baptiste 92
Talon, Pierre 92
Talon, portage 42
Tamarois, tribu des 7, 15, 21, 22, 31, 34, 69, 70, 90, 95, 96
Tamarois, Sainte-Famille des 8, 95
Tanguay, Cyprien (M^{gr}) 33, 34, 46
Taxonmans, tribu des (ou Taxouman) 77
Téatiki, rivière 56
Témiscamingue, lac (ou Temiskamingue, Témis Caminne) 40, 41

Têtu, H. (M^{gr}) 15
Texas 34, 92
Tiberge, abbé 27, 71
Tiret, chef 59
Tombigbee, rivière 69
Tongingua 71
Tonicas, tribu des 7, 8, 32, 77, 78, 83, 84,
91, 95
Tonty, Henri de (chevalier) 7, 33, 34, 42, 45,
46, 47, 50, 55, 56, 58, 60, 62, 64, 65, 66,
69, 70, 71, 91
Tonty, Pierre-Alphonse de (baron de Paludy)
45
Torimau (ou Toriman, Tourima, Torima) 71
Tremblay, Henri-Jean (abbé) 15, 22, 27, 29,
31, 34, 49, 92
Trois-Rivières 27
Truite, lac à la 42
Tucker, Sara-Jones 70
Turpin, Alexandre-Romain (frère) 34

U

Utica (Illinois) 69

V

Virginie (ou Virginia) 34, 70

W

Werner, Raymond-C. 33, 34
Wilson, Samuel 91
Wisconsin, rivière 68

Y

Yasous, rivière des 7